



IBM ET L'HOLOCAUSTE EN 8 LANGUES E2

Le fleuron de l'industrie américaine aurait facilité l'extermination massive des Juifs selon Edwin Black

LE SOLEIL

Le dos de l'EXTRA
C'EST PAYANT
avec
L'EXTRA
NUMERO
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 8 MARS 2001

www.lesoleil.com

Québec à l'étude du photo radar

EXCLUSIF
Plusieurs options scrutées dès le printemps

DOMINIC MAURAIS
DMaurais@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Tout est fin prêt pour l'adoption du photo radar dès ce printemps au Québec. La mise en place de ce mode de surveillance pour faire réduire la vitesse sur les routes québécoises sera au menu du premier gouvernement Landry, a appris LE SOLEIL.

Le projet, concocté par des fonctionnaires de la Sécurité publique et des Transports, propose deux options: l'adoption ou le rejet total du photo radar. Si le gouvernement décide d'adopter le principe, trois choix s'offrent à lui: un projet d'essai du cinémomètre avec l'émission d'avertissements plutôt que de contraventions, un projet-pilote avec uniquement de véritables contraventions ou, en troisième lieu, l'installation définitive et permanente du photo radar à des tronçons bien spécifiques.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire au départ, le projet qui sera

Voir RADAR en A 2 >

Inquiétant effet d'entraînement



Charles Andrew Williams (au centre) a été formellement accusé hier d'avoir tué deux personnes et d'en avoir blessé 13 autres en ouvrant le feu dans son école secondaire de la Californie. L'étudiant de 15 ans a comparu en compagnie de ses deux avocats. Son geste insensé semble avoir malheureusement incité d'autres jeunes à l'imiter. Un étudiant albertain a notamment été arrêté en possession d'une arme chargée à bloc alors qu'il entraînait dans une école dont il avait été expulsé. Une étudiante américaine a aussi blessé un concubeur d'un coup de feu. Pages A 11 et A 23

Sexisme entre médecins

LOUISE LEMIEUX
LLeMieux@lesoleil.com

QUÉBEC — Quand Manon Chevalier entend ses collègues masculins reprocher aux femmes médecins d'être « moins productrices », la médecin, gériatre et interniste à l'hôpital de

l'Enfant-Jésus, frémit.

« C'est fâchant d'entendre dire que nous sommes moins productrices parce que nous voyons moins de patients

ou parce que nous prenons congé pour accoucher », déplore la D^{re} Chevalier.

Si les femmes voient moins de patients, c'est qu'elles les voient plus longtemps, elles sont plus à leur écoute, plaide-t-elle.

Voir SEXISME en A 13 >

AUTRE TEXTE

Travail à adapter Page A 13

LA MÉTÉO



Maximum 1, minimum -7

Généralement ensoleillé. Demain: nuageux. Détails page E 40

Accumulation de neige (à 13h hier)
Ce mois-ci: 0,2 cm Lan dernier: 3,8 cm
Cet hiver: 228,5 cm L'hiver dernier: 218,8 cm

Le député Carignan accusé

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

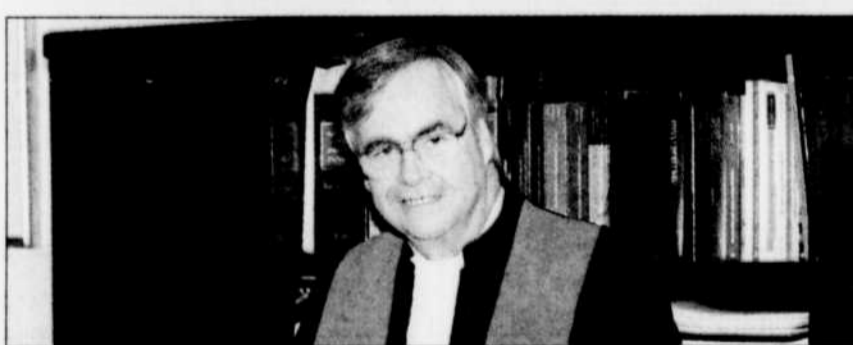
QUÉBEC — Le nouveau député fédéral de la circonscription de Québec-Est, le libéral Jean-Guy Carignan, se retrouve sous les feux de la rampe. Il est formellement accusé au palais de justice de Québec de délit de fuite.

Élu à la Chambre des communes le 27 novembre, le député, qui inaugurerait hier son bureau de comté, est accusé d'avoir heurté avec son véhicule une jeune fille qui circulait, à pied, dans une rue de Lac-Saint-Charles, le 3 octobre, quelques jours à peine avant le déclenchement des élections fédérales.



Jean-Guy Carignan

Voir ACCUSÉ en A 2 >



Le juge François Tremblay a donné ses dernières directives aux jurés hier.

REQUÊTE POUR UNE LIBÉRATION Serge Lefebvre entre les mains des jurés

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Le sort en est jeté pour Serge Lefebvre. Les avocats des deux parties s'étant livrés à une ultime passe d'armes particulièrement acrimonieuse, hier, le jury a reçu ses dernières directives du juge François Tremblay et il est prêt à entreprendre ses délibérations ce matin. La procédure qui permet à Lefebvre de demander une réduction du délai

préalable à sa libération conditionnelle ne lui serait plus accessible s'il abattait deux policiers aujourd'hui. Le juge Tremblay a glissé cette information parmi ses directives aux jurés, précisant que, depuis 1997, une telle révision judiciaire n'est plus possible dans le cas de meurtres multiples.

Quoi qu'il en soit, la tâche des neuf femmes et trois hommes du jury

Voir LEFEBVRE en A 2 >

QU'EST-CE QUE LE GRADUALISME ?

C'EST SIMPLE...
C'EST UNE FAÇON
DE NE PAS PERDRE
SANS ESSAYER
DE GAGNER!



QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N^o 69
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

Cobra
Radio de communication personnelle
• Distance jusqu'à 3 km
• 14 canaux
• Attache ceinture incluse
• Garantie 2 ans
99\$ la paire

La clef de sol
840, rue Bouvier 627-0840
DONNAÇONA 285-4535

Panasonic
Radio de communication personnelle
• Distance jusqu'à 3 km
• 14 canaux
• Attache ceinture incluse
• Garantie 2 ans
189\$ la paire

LES RETOURNÉS

RADAR Autoroute Du Vallon

Suite de la Une

déposé au conseil des ministres ne comporte pas encore de liste exhaustive de tronçons où serait testé le photo radar. « Plusieurs idées circulent par contre, comme l'installation de cinémomètres aux abords de l'autoroute Métropolitaine, à Montréal ou de l'autoroute Du Vallon, à Québec », affirme Daniel St-Onge, direc-

teur des affaires policières et de la prévention de la criminalité au ministère de la Sécurité publique. « Nous devons privilégier les endroits où il est difficile d'effectuer de la surveillance policière, comme les ponts par exemple ».

En mars 2000, le ministre des Transports, Guy Chevrette, avait an-

noncé qu'il favorisait à prime abord l'option des projets-pilotes plutôt qu'une application immédiate et à grande échelle. Le mois dernier, le ministre délégué aux Transports, Jacques Baril, avait même confirmé que des cinémomètres seraient installés près des chantiers routiers dès cet été.

SIGNALISATION ÉVIDENTE

Les endroits où seront installés les cinémomètres seront déterminés à la suite de consultations et d'études menées par un comité indépendant formé par le gouvernement. « Une chose est certaine, quelle que soit l'option choisie, il y aura une signalisation évidente le long des routes

pour bien aviser le conducteur à l'approche d'une zone de cinémomètre. Pas question de créer des pièges à contraventions », explique Daniel St-Onge.

En coulisses, il y a de l'effervescence. « Surtout chez les fabricants de photo radars. Des compagnies qui commercialisent ce type de radar ont même effectué certaines démonstrations aux directions de la Sûreté du Québec et du Service de police de la communauté urbaine de Montréal », souligne M. St-Onge.

Si le gouvernement décide d'aller de l'avant avec quelque projet-pilote que ce soit, il faudra amender la loi pour inclure une nouvelle infraction au Code de la sécurité routière, soit

un excès de vitesse constaté par cinémomètre. En février, le ministre Baril avait affirmé publiquement que ces amendements seraient déposés ce printemps. Une étape essentielle **puisque avec un cinémomètre, il est impossible d'imposer des points d'inaptitude aux conducteurs, la contravention étant plutôt émise au propriétaire du véhicule dont la plaque a été photographiée.**

Le projet propose finalement la mise sur pied d'une campagne de publicité massive afin de démystifier ce nouveau mode de surveillance. « Nous ne voulons pas que le cinémomètre soit perçu comme une "machine à sous" gouvernementale », a conclu M. St-Onge.

LEFEBVRE Une réponse unanime

Suite de la Une

consiste, dans un premier temps, à décider si le délai préalable à la libération conditionnelle de l'ancien policier âgé de 55 ans peut être réduit. Leur réponse doit être unanime. S'ils répondent oui, les deux tiers d'entre eux doivent décider si le délai est supprimé ou s'il est réduit d'un nombre d'années qu'ils déterminent.

Si la réponse est non et que le délai préalable demeure de 25 ans, les

La décision des jurés doit être unanime pour que le délai préalable soit réduit

deux tiers des jurés décident si Lefebvre pourra faire une nouvelle demande. S'il le peut, ce ne sera pas avant deux ans.

Les directives du juge Tremblay n'ont pas été très longues, mais il lui a fallu nuancer certains des propos tenus par les deux procureurs au cours de leurs plaidoiries. S'il a dit avoir apprécié leur professionnalisme lorsqu'ils se sont abstenus de contre-interroger tant les membres de la famille Lefebvre que ceux des familles Têtu et Giguère, le magistrat a demandé aux jurés d'oublier certaines paroles.

« Il arrive parfois que les mots des procureurs dépassent leur pensée et n'ont pas leur place », a dit le juge Tremblay. Ainsi, l'avocat de Lefebvre, M. Jacques Laroche, a décrit son confrère du ministère public, M. René Verret, comme un « professionnel de l'accusation » dont la plaidoirie avait été « pleine de venin et d'amertume ». Quant à M. Verret, il s'est vu reprocher d'avoir mimé aux jurés le meurtre de l'agent Yves Têtu.

En matinée, M. Verret avait conclu sa plaidoirie en se disant d'avis que, pour l'ensemble des citoyens, la peine minimale de 25 ans s'avère juste, proportionnelle et appropriée au crime commis. Selon le procureur, il faut se demander si Lefebvre a eu un parcours aussi impeccable qu'il apparaît.

Durant ses 12 premières années d'incarcération, de dire M. Verret, le

détenu a continué à se déresponsabiliser, à croire à la possibilité d'un acquittement et à affirmer que des preuves avaient été cachées. « Soudain il y a eu un déclin, a lancé le procureur, et il coïncide avec ses premières démarches pour obtenir une révision judiciaire... »

Comme la procédure de lui permettait, M. Laroche a présenté une réplique à la plaidoirie du ministère public, ne se privant pas d'accabler la partie adverse qui a dû subir ses attaques sans droit de réplique, elle. Souvent sarcastique, il a abondamment ironisé sur sa plaidoirie et il y a souligné plusieurs éléments qu'il considérait comme des non-sens.

Entre autres, il s'en est pris à la suggestion de M. Verret selon laquelle Lefebvre n'aurait pas été le véritable auteur d'une lettre. « Elle est trop belle », a sarcastiquement lancé M. Laroche en ajoutant que malgré son style impressionnant, la lettre était pleine de fautes d'orthographe.

Demandant ce que Lefebvre peut dire de faux, l'avocat a souligné que la plupart des choses qu'il a dites ont été corroborées. « Il n'y a rien dont on puisse douter », a lancé M. Laroche. Ayant rappelé que M. Verret s'est dit satisfait de l'objectivité des rapports psychologiques et psychiatriques faits durant l'incarcération

Les directives du juge n'ont pas été longues, mais il a nuancé des propos des avocats

de Lefebvre, l'avocat de celui-ci s'est fait un malin plaisir à lire plusieurs passages élogieux, notant que le ministère public avait bien pris soin, lui, de ne pas les signaler aux jurés.

« Avec une habileté presque diabolique, mon confrère tourne tout contre M. Lefebvre », a encore ajouté l'avocat de celui-ci, reprochant aux membres des familles des victimes d'avoir « plaidé, guidés par le ministère public ». Je me retrouve avec cinq avocats contre moi, s'est plaint M. Laroche. Son confrère, a-t-il enfin ajouté, a demandé aux jurés de rendre une décision pour satisfaire les victimes, et de « faire souffrir » Lefebvre le plus longtemps possible.

ACCUSÉ A contacté

Suite de la Une

Selon les indications fournies au journaliste Martin Evrel, du réseau TVA, par la police de la Haute-Saint-Charles, M. Carignan a contacté lui-même les policiers, le lendemain, pour dire qu'il avait été impliqué dans une collision, sans savoir ce qu'il avait frappé.

La jeune fille a été blessée légèrement mais ne se souvient plus ce qui s'est passé après avoir été heurtée par le véhicule de M. Carignan.

Selon le dossier consulté par LE SOLEIL au palais de justice, le député Carignan a été sommé de se présenter en cour le 27 novembre, le jour où il a été élu député. Il a répondu à cette assignation le 11 janvier. Son enquête préliminaire devait avoir lieu le 5 février mais a été reportée au 26 mars.

Lors du dernier scrutin fédéral, M. Carignan, qui œuvrait à la Régie régionale de la santé à titre de conseiller en planification et programmation, avait profité de la rogne des électeurs contre les fusions municipales pour déloger le bloquiste Jean-Paul Marchand. par tout juste 647 votes, soit 21 813 en sa faveur contre 21 166 pour le candidat du Bloc québécois.

Les fiches du Parti libéral du Canada indiquent que M. Carignan, qui aura 60 ans le 3 mai, est engagé politiquement depuis 35 ans et qu'il a participé activement à 21 campagnes électorales depuis 1960, tant sur la scène fédérale que provinciale.

Le nouveau député a choisi M. Paul Laroche pour le représenter dans cette cause dont le numéro de dossier est le 200-01-058 964-002.

M. Carignan s'est refusé à tout commentaire. Au Parti libéral du Canada, on n'a pas retourné les appels logés hier soir.

TABLE DES MATIÈRES

| CAHIER A | |
|----------------------------|----------|
| La Capitale et ses régions | 3 à 10 |
| Jean-Simon Gagné | 5 |
| Le Québec et le Canada | 11 à 22 |
| Décès | 20 et 21 |
| Le Monde | 23 et 24 |
| Opinions | 25 |

| CAHIER B | |
|----------|-------|
| Argent | 1 à 7 |
| Bourses | 4 à 6 |

| EXTRA | |
|--------------------|--------------------|
| Société | 2 et 3 |
| Arts et spectacles | 4 à 14 |
| Télévision | 6 et 7 |
| Votre agenda | 12 et 13 |
| Divertissements | 15 et 16 |
| annonces classées | 17 à 19 et 22 à 27 |
| Sports | 27 à 30 |
| Statistiques | 28 à 30 |
| André-A. Bellemare | 34 |
| Maurice Dumas | 36 |

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

| | |
|--------------------------|----------------|
| Abonnements | 686-3344 |
| | 1-866-686-3344 |
| Annonces classées | 844-4444 |
| Carrières et Professions | 686-3270 |
| Promotion | 686-3342 |
| Publicité Détaillants | 686-3435 |
| Publicité générale | 686-3270 |
| Rédaction | 686-3394 |
| Renseignements | 686-3233 |

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats

Tirage du 2001-03-07

| | |
|---------------------|---------------------|
| 1 numéro | 2 numéro |
| 180862 | 796224 |
| 25 000 \$ | 50 000 \$ |
| numéro décomposable | numéro décomposable |

| | |
|---------------------|-------------------------|
| 3 numéro | 4 numéro |
| 345732 | 792441 |
| 100 000 \$ | ALLEZ À LA TÉLÉ |
| numéro décomposable | numéro non décomposable |

LOTTES BONNES 10 croisières (numéros non décomposables)

| | | |
|--------|--------|--------|
| 008524 | 316415 | 611415 |
| 151396 | 503811 | 624037 |
| 191760 | 533346 | 900307 |
| 212180 | | |

6/49 Tirage du 2001-03-07

19 20 22 24 38 42
Numéro complémentaire: 41

4/9 Tirage du 2001-03-07

26 31 41 42 45 48
Numéro complémentaire: 05

Banco Tirage du 2001-03-07

05 06 08 09 17
25 26 28 30 37
38 39 40 45 50
55 57 61 64 69


Extra Tirage du 2001-03-07
NUMÉRO 983582

Quinté Tirage du 2001-03-07
3 4
952 9796

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA - 15% (incluse dans le prix de vente)


P E T I T E
tailles 5 pieds quatre et moins



LE VESTON
TAILLE GORDON 99,3"

simons

QUÉBEC: PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL: 977 RUE STE-CATHERINE • SHERBROOKE: CARREFOUR DE L'ESTRIE



twik

LA CAMI ÉCLAIR GRAPHIQUE
25,00

Foudroisement de noir et de blanc ce printemps, c'est Twik sous effet graphique dans une cami courte, encolure bateau. P.m.g. Pantalon capri 79,00 ceinture faux diamants 14,99

la maison
simons

QUÉBEC: PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL: 977 RUE STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE: CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Avec un rehaussement de 25 à 30 mètres, le dénivelé du cap Maillard atteindra 680 mètres, tout juste assez pour en faire un lieu de compétition international.

Des travaux gigantesques

Les camions rouleront 600 000 km pour hausser le cap Maillard de 30 mètres

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — Le début du gigantesque chantier de 24,8 millions \$ à la station de ski du Massif de Petite-Rivière-Saint-François a fait vrombir les premiers camions à benne de 50 tonnes, ces jours derniers, au sommet du cap Maillard, aussitôt après la signature du protocole d'entente de 10,4 millions \$ avec le gouvernement du Québec.

La machinerie, qui permettra de rehausser le cap Maillard d'une trentaine de mètres pour en faire un centre d'entraînement national et un lieu de com-

pétition international en descente féminine et en Super G masculin, est à la hauteur de la démesurée montagne. Une douzaine de camions à benne de

40 et de 50 tonnes, et des pelles mécaniques, tout aussi colossales, ont lancé les travaux d'excavation afin de creuser un immense réservoir d'eau de 100 mètres sur 200 mètres et 10 mètres de profondeur qui servira à alimenter les canons pour l'enneigement artificiel.

Les 160 000 mètres cubes de roc extrait de cette opération serviront au rehaussement de 25 à 30 mètres du cap Maillard qui atteindra alors un dénivelé de 680 mètres. «Ça répond aux normes de la Fédération internationale de ski (FIS) qui demande un dénivelé variant entre 650 et 800 mètres pour la te-

nué de compétitions», précise le directeur du Massif, Antoine Neyron.

Le défi de l'entrepreneur en excavation consiste à terminer les travaux à la fin du mois d'avril. En effet, il serait difficile de faire circuler les mastodontes qui charroient le roc passé cette période en raison du dégel. Pour y arriver, ils doivent travailler 24 heures sur 24. Il faudra plus de 10 000 transports pour acheminer les immenses blocs de roc jusqu'au cap Maillard. Chaque aller-retour représente six kilomètres. À la fin des travaux, les camions auront roulé 600 000 kilomètres de montagne.

Au printemps suivra la construction d'un chalet d'accueil de 800 places et d'un parc de stationnement de 1500 places. La superficie du domaine skiable passera de 60 à 90 hectares. On y ajoutera 10 pistes qui porteront le total à 30.

La ministre Louise Harel a signé récemment le protocole d'entente de 10,4 millions \$ qui lie Québec à la Corporation du Massif. Il y a quelques semaines, Ottawa, qui investit également 10,4 millions \$, avait fait de même. «Même si nous sommes les derniers à signer, nous étions les premiers à vouloir contribuer à parts égales dans ce magnifique projet», a-t-elle tenu à préciser.

Du golf sur la banquise à Rimouski

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La banquise du fleuve Saint-Laurent, au large de Rimouski, deviendra en 2002 le deuxième endroit dans le monde, après le Groenland (Danemark), où l'on pourra pratiquer le golf sous les froideurs de l'hiver.

Un parcours de neuf trous d'une normale 36 sera aménagé pour la première compétition du genre en Amérique, qui aura lieu du 22 au 24 février 2002 sous l'initiative de l'Agence de commercialisation touristique Québec maritime et l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski (OTC).

Une fin de semaine partagée en une journée pour les «experts» et une autre pour tous les golfeurs intéressés à des concours de coups roulés, de la plus longue balle, additionnés d'un miniputt,

le tout entouré d'activités sociales et de «5 à 7» sur la banquise...

Question de se donner une chance, les parcours seront réduits du tiers, la dimension des verts (blancs) sera doublée avec une coupe plus grande que la normale. Bâtons en graphite et balles blanches à proscrire.

«Un tout petit village du Groenland organise cette année la 3^e édition du championnat mondial de golf sur glace. On n'y accueille que 40 joueurs à cause de la capacité d'accueil du village. On récupère cette idée et on l'aménage à notre culture en faisant un événement plus convivial», a précisé Jacques Desrosiers, de Tourisme-Rimouski.

LOTG de Rimouski veut attirer, d'ici trois ans, une clientèle touristique de masse. Pour la première édition rimouskoise, 180 adeptes de golf sont attendus.



Il faudra s'habituer, les «verts» seront... plutôt blancs sur la banquise.

«Avec la pêche blanche et le ski à voile, on se réapproprie de plus en plus la banquise. On veut aussi positionner Rimouski comme station touristique hivernale. Il y aura une promotion importante à l'échelle du Québec et du Canada, mais aussi à l'échelle internationale.»

«Il y a dix ans, la saison touristique n'existait pas. Aujourd'hui, on reçoit beaucoup d'Américains et d'Ontariens qui viennent faire de la motoneige», a rappelé dit Louise Nadeau, directrice générale de Québec maritime.

Pour bien se préparer au grand tournoi hivernal, Richard Plourde, profes-

sionnel du club de golf Val-Neigette, suggère aux amateurs de golf de trouver, entre autres, les souliers de golf par une bonne paire de bottes d'hiver et les voitures motorisées par des traîneaux à chiens. L'hiver sur la banquise étant ce qu'il est, un abri chauffé jalonnait chacun des tertres de départ.



Rimouski se réapproprie de plus en plus la banquise avec la pêche blanche, le ski à voile et... le golf l'hiver prochain.

Camps de vacances et camps de jour!

Venez nous rencontrer à la **FOIRE DES CAMPS ACCRÉDITÉS**

Place Laurier - Du 8 au 11 mars Info: **1 800 361-3586**

Vive les vacances!
Une multitude d'activités enrichissantes et divertissantes attendent les tout-petits comme les plus grands.

Plus de 30 camps de vacances et camps de jour sur place



LE SOLEIL

La tavernière offre un verre aux femmes



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Un peu plus de 12 ans après ce qui fut considéré à l'époque comme une révolution dans les mœurs, bien des femmes ne savent pas qu'elles ont le droit de fréquenter les tavernes. Telle est la constatation de Ginette Sansfaçon, seule femme propriétaire d'une taverne dans la région. Il y a un peu plus de deux ans, elle acquiesce à la taverne Jos Dion, rue Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Sauveur. Depuis ce temps, elle multiplie les promotions pour attirer de plus en plus de femmes dans son établissement. En novembre 1988, les dernières tavernes qui résistaient à la présence des femmes devaient céder, par ordre de la Régie des alcools. Depuis ce temps, de nombreuses tavernes traditionnelles ont changé de vocation pour devenir des pubs, des bistrotts, ou ont tout simplement fermé leurs portes. Chez celles qui restent, la clientèle est toujours majoritairement masculine. À l'occasion de la journée des femmes, la tavernière a décidé d'offrir une consommation gratuite à toutes celles qui la visiteront. Une sorte de solidarité féminine. G.B.

CHARLESBOURG

Dépense « interdite » par le comité de transition

MARC LESTAGE
MLeitage@lesoleil.com

■ CHARLESBOURG — À cause du comité de transition, la Ville de Charlesbourg devra continuer de payer les primes d'assurances collectives de ses nouveaux retraités plutôt que de leur verser un montant forfaitaire.

Le programme qui se terminait le 31 décembre 2000 oblige la Ville à rembourser les primes des régimes d'assurances collectives au bénéfice de tous ses employés retraités. « Le projet qui a été refusé par le comité de transition aurait permis à la Ville de compenser cet avantage par un montant forfaitaire », a-t-on expliqué au SOLEIL, hier, au bureau du maire Ralph Mercier.

Cette confirmation permet de lever le voile sur un « mystère » que Richard Beaulieu, le président du comité de transition, s'est amusé à laisser planer lors d'une récente conférence de presse. Le président Beaulieu expliquait alors que tous les projets de ré-

glements, les résolutions et autres projets soumis par les villes de la communauté urbaine « avaient été approuvés sauf un seul ». Au moment de cette conférence de presse, le président et les membres de son comité ont refusé de dire de quel projet il s'agissait et quelle ville était en cause. Le directeur des communications du comité Clarence White a également refusé de préciser les détails de cette affaire au SOLEIL, hier.

Tout en refusant une fois de plus de répondre à nos questions au téléphone, il a gentiment proposé de nous transmettre un tableau récapitulatif du travail du comité de transition, au sujet des engagements de crédit. C'est en consultant ce rapport que LE SOLEIL a découvert que la ville en cause est bel et bien Charlesbourg.

Impossible de se tromper. Selon ce bilan, le comité a examiné 66 dossiers. Tous ont été acceptés tels que présentés sauf trois documents soumis par Charlesbourg. Un de ces projets a été carrément rejeté. Un autre a été accepté après modification et deux autres ont été écartés avec la mention « non applicable ».

M. White pose que les membres du comité refusaient de communiquer eux-mêmes les détails de ces affaires parce que la Ville de Charlesbourg a le droit de faire appel de cette décision auprès du ministère des Affaires municipales. Un recours qui fait en sorte que les décisions du comité ne sont pas finales, ce qui justifie sa discrétion « même si on invoquait la Loi d'accès à l'information », de renchérir M. White.

Du côté de Charlesbourg, on n'a toutefois pas encore décidé ce qu'il adviendra du projet rejeté par l'équipe de Richard Beaulieu. Selon le projet qui n'a pas passé l'examen au comité de transition, la Ville aurait versé un montant annuel de 700 \$ (maximum de 3500 \$ après cinq ans) à ses futurs retraités pour rembourser leur contribution annuelle au régime d'assurance-médicaments de l'État ou souscrire une assurance privée de leur choix.

Il s'agit d'une proposition qui aurait permis des économies à la Ville. Il semble que le comité aurait pu « s'accommoder » d'une proposition semblable pour l'exercice financier en cours, mais il a refusé que l'engagement se prolonge au-delà du 31 décembre 2001.

Périmètre patrimonial

Des « verts » à la défense du centre-ville de Sainte-Marie

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

SAINTE-MARIE — Le centre-ville de Sainte-Marie doit être reconnu périmètre patrimonial par la municipalité et la MRC et cette reconnaissance inscrite dans le plan d'urbanisme.

C'est là la suggestion faite par le géographe François Lupien, porte-parole du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (Giram), à l'occasion d'une conférence de presse, hier.

« Nos recommandations, c'est entre autres la reconnaissance, par les administrations locale et régionale, d'un périmètre patrimonial entre la voie ferrée et la rivière, du Domaine Taschereau au cimetière de la paroisse, l'intégration de cette reconnaissance

dans le plan d'urbanisme, PIA par exemple, et la création d'un comité de mise en valeur impliquant la population locale », a indiqué M. Lupien.

Cette suggestion du Giram intervient au moment où le ministère des Transports du Québec est à régler les détails d'un projet de nouveau pont pour Sainte-Marie. Le groupe vert estime, tout comme avant lui le comité de citoyens de Sainte-Marie, que le projet va défigurer irrémédiablement le vieux quartier de la municipalité beauceronne, y compris son cœur institutionnel comprenant l'église, la sacristie, le presbytère et leur terrain.

Par-delà ses objectifs patrimoniaux, le Giram est d'avis qu'il y a plutôt lieu de réparer l'actuel pont de fer, pour la circulation locale, et d'en construire

un second, pour desservir les parcs industriels de la municipalité.

Le groupe souhaite également la création d'un comité chargé de voir à la restauration du vieux pont, en l'occurrence de voir à l'évaluation des coûts, à rechercher des subventions et à réaliser les travaux. Il suggère aussi l'intervention d'une firme extérieure qui évaluerait, pour la ville de Sainte-Marie, les retombées économiques inhérentes à l'aménagement d'un lien régional desservant directement les secteurs périphériques à vocation commerciale et industrielle.

Pour le ministre délégué aux Transports, Jacques Baril, il n'est pas question de construire deux ponts. L'administration municipale de Sainte-Marie s'est quant à elle prononcée en faveur d'un nouveau pont au centre-ville.

GASPÉ

M^{gr} Raymond Dumais de retour au boulot

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — L'évêque de Gaspé, M^{gr} Raymond Dumais, reprendra le travail le 1^{er} avril. Le vicaire général du diocèse, Jos Deschênes, confirme ce retour, après avoir parlé à M^{gr} Dumais et après avoir reçu une lettre de son médecin.

M^{gr} Dumais, 50 ans, était en congé depuis le 15 août, souffrant d'épuisement. Son retour au travail a été reporté à quelques reprises. Aux dernières nouvelles, il devait revenir en mars. Ces retards ont fait courir toutes sortes de rumeurs à l'effet que l'évêque ne reviendrait pas.

« Le médecin a récemment remis au 1^{er} avril le retour au travail de M^{gr} Dumais. Et ce n'est pas un poisson d'avril. Sa récupération n'était pas suffisante pour qu'il revienne en mars. Je lui ai parlé et il s'est également engagé auprès de gens de Barachois à se rendre à la messe chrismale, le 4 avril », précise M. Deschênes, qui a lui aussi entendu les rumeurs de départ de l'évêque. Il n'avait pas envie d'en faire un plat hier, préférant cordialement faire référence à la lettre du médecin et aux conversations tenues avec M^{gr} Dumais.

QUELQUES TEMPÊTES

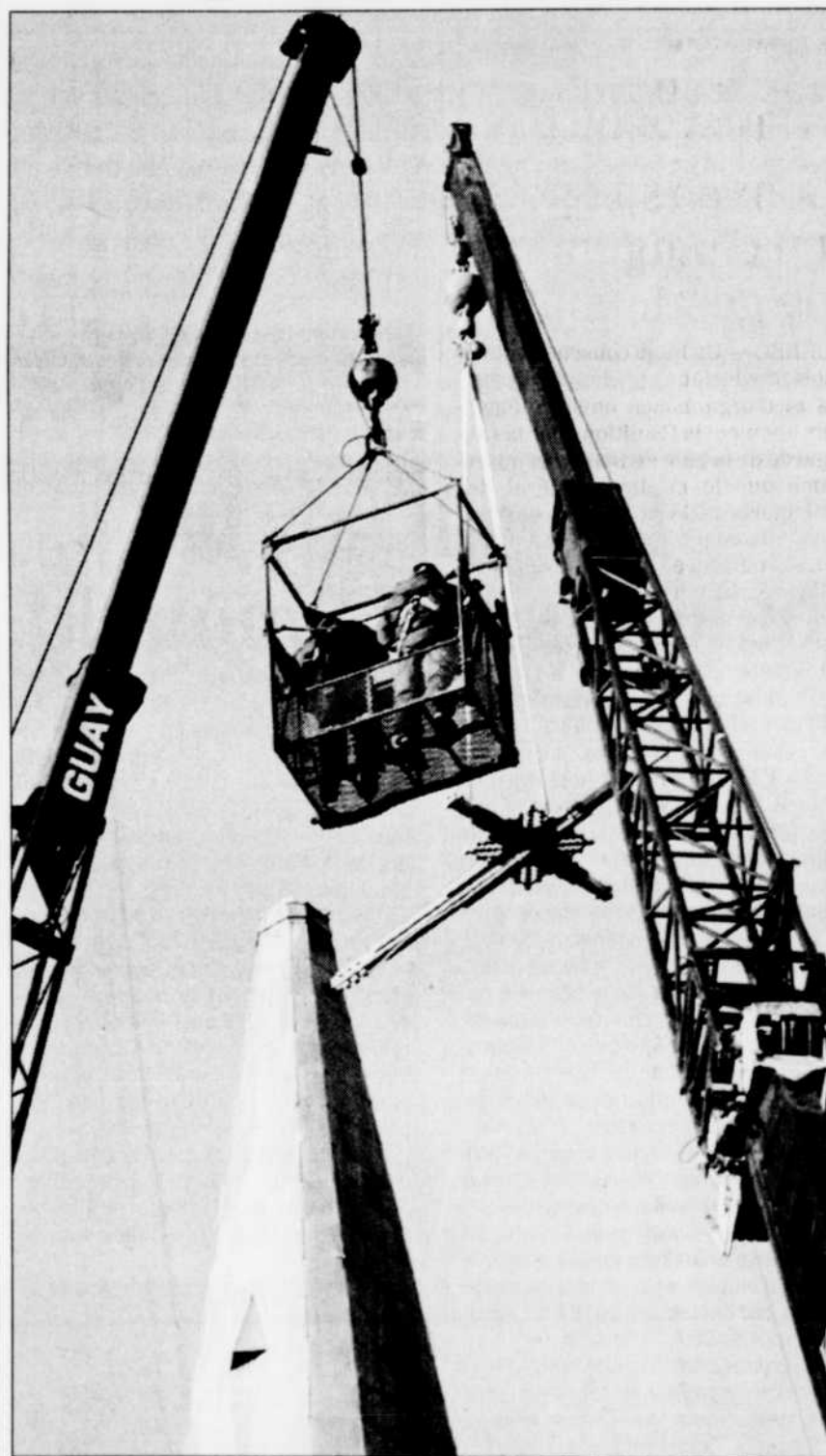
L'évêque de Gaspé a dû faire face à quelques tempêtes depuis l'été 1998.

Les dessous de l'assassinat du curé de Bonaventure Laurent Leblanc ont permis d'apprendre que ce prêtre menait une double vie, qu'il fréquentait les bars de danseuses nues et qu'il s'entourait d'escortes masculines lors de sorties à Québec. De la disparition du curé Leblanc en juillet 1998 jusqu'à la condamnation de son meurtrier en août 1999, en passant par la découverte de son corps, en août 1998, M^{gr} Dumais a dû appuyer les paroissiens de la région de Bonaventure, la famille du prêtre en plus de faire face au barrage médiatique quand l'affaire a éclaté au grand jour.

FAILLITE ÉVITÉE

À la même époque, les finances du diocèse faisaient craindre la faillite. On devait amasser plus de 400 000 \$ pour assurer sa survie, ce qui a été fait au début de l'an 2000, avec une récolte de 434 000 \$. Puis, de juin à août, M^{gr} Dumais s'est retrouvé dans l'eau chaude, en allant jusqu'à envisager la destitution du conseil de fabrique de Paspébiac et la suspension des services religieux, parce que les marguilliers tenaient à garder l'accès exclusif de la voûte du presbytère, alors que le curé Jean-François Petipas voulait aussi avoir une clé. La population s'est largement rangée du côté des marguilliers et l'évêque a fait volte-face. Il avait toutefois dû interrompre ses vacances au milieu de cette tourmente.

Opération réussie



On a finalement réussi à libérer, hier en fin d'après-midi, la croix soufflée par le vent qui était restée accrochée à la toiture du clocher de l'église Saint-Thomas, à Montmagny. Par mesure de sécurité, deux grues mécaniques ont été dépêchées sur place : une servant de nacelle à deux travailleurs qui ont effectué les manœuvres et l'autre pour y descendre la croix. Plusieurs curieux ont assisté à cette opération évaluée à plus de 8000 \$. Une bonne partie de cette somme sera payée par les assurances. Par ailleurs, on ne sait toujours pas si ce sera la même croix qui regagnera bientôt le sommet du clocher. S.F.

De 5,35 %
la première année
incluant le
boni de 1 %
pour les nouveaux
fonds REER

Jusqu'à 7,00 %
la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs des plus avantageux garantis** pendant 10 ans. **Votre capital est aussi garanti** sans limites par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables** chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec



À quoi rêve Dear Henry?

Purée, les temps sont durs pour les anciens tortionnaires! Plus une journée ne passe sans que l'on évoque le futur procès de l'ex-président serbe Slobodan Milosevic pour crimes de guerre. Lundi, la Cour suprême du Guatemala a levé l'immunité parlementaire de l'ancien dictateur Efraim Rios Montt, qui dirigea le pays d'une main de fer en 1982 et en 1983. Avant-hier, en Argentine, un juge a annulé l'amnistie dont bénéficiaient une centaine de militaires soupçonnés d'avoir commis des atrocités, entre 1976 et 1983. Même le tyran Augusto Pinochet doit simuler la démence pour échapper à la justice.

La chasse à l'impunité est ouverte. Le devoir de mémoire reprend ses droits. On interroge les archives, on confronte les derniers témoins, on fouille même les cimetières. Empoigné par l'émotion, le très sérieux journal français *Le Monde* s'est exclamé: «La peur a changé de camp!» Aux États-Unis, où l'on excelle dans l'art d'apercevoir la paille dans l'œil du voisin, on rêve d'ajouter au tableau de chasse de gros poissons comme Saddam Hussein et Fidel Castro.

On allait presque commencer à y croire. Une avancée pareille des droits humains, ça se fête! On se préparait à faire provision de confettis, de chapeaux pointus et de poudre de perlimpinpin. L'achat du champagne n'était plus qu'une question de temps.

Sky is the limit. Le ciel est à notre portée. Et voilà qu'une enquête-fléuve, publiée dans les deux dernières éditions du magazine américain *Harper's*, nous ramène brutalement sur terre.

Cette fois, l'homme dont on réclame l'inculpation pour crimes contre l'humanité n'est pas le despote retraité d'une république de bananes. Pas un militaire d'opérette qui veut se payer un nouveau joujou qui fait boum! boum! Non.

Henry Kissinger, vous vous rendez compte! Dear Henry, pour les intimes! Un Prix Nobel de la paix! Le pape de la diplomatie américaine! Un ancien secrétaire d'État qui donne des conférences savantes à 30 000 \$!

D'accord, personne ne prenait ce vieux mon-

sieur pour un ange.

«Quand tu lui donnes la main, compte immédiatement le nombre de doigts qu'il te reste», disait-on à l'époque.

Mais qui aurait osé le soupçonner d'être un authentique maniaque homicide?

Si seulement la moitié des accusations portées par *Harper's* sont fondées, Machiavel ferait mieux de suivre des cours de rattrapage auprès de Dear Henry. Ou de prendre ses jambes à son cou. Mensonges, trahisons, assassinats, massacres de civils, complicité de génocide, l'enquête effectuée par le journaliste Christopher Hitchens apparaît accablante. Elle repose sur des documents d'archives «déclassifiés» ainsi que sur le témoignage d'anciens acteurs de la politique américaine. Mais voyez plutôt...

□ En 1968, en pleine guerre du Vietnam, Henry Kissinger est accusé d'avoir comploté pour convaincre le gouvernement sud-vietnamien de se retirer des discussions de paix. Le geste, parfaitement illégal, visait à nuire à l'élection du candidat démocrate à la présidence des États-Unis, et à favoriser celle du républicain Richard Nixon. Kissinger aurait ainsi court-circuité la politique étrangère américaine et contribué à prolonger la guerre durant plusieurs années. Bilan des morts: 20 763 Américains, 109 230 Sud-Vietnamiens et 496 260 Nord-Vietnamiens. «La mort est notre affaire et les affaires marchent bien», résumait un slogan peint sur un hélicoptère américain de l'époque.

□ À partir de 1969, Kissinger auraient été l'un des instigateurs du bombardement aveugle de «sanctuaires viêt-công» au Laos et au Cambodge. Les frappes aériennes, effectuées à partir de bombardiers circulant à haute altitude, n'avaient rien de «chirurgicales». Les victimes civiles se comptèrent en centaines de milliers. Le

général Telford Taylor, qui fut l'un des principaux procureurs américains au procès de Nuremberg, a estimé que ces pratiques constituaient des violations flagrantes de la Convention de Genève sur la protection des civils, qui interdit les représailles collectives. On croit que les bombardements ont directement causé la mort de 350 000 personnes au Laos et de quelque 600 000 Cambodgiens.

□ De 1970 à 1973, Henry Kissinger aurait joué un rôle de premier plan dans la déstabilisation du régime du président chilien Salvador Allende et dans la réussite du coup d'État du général Pinochet. Aux premiers jours de la dictature, les archives inclinent même à croire que Kissinger tenait le décompte exact des victimes de la répression. Comme un collectionneur halluciné. Après cela, qui s'étonnera de son implication possible dans la mise sur pied d'escadrons de la mort chargés d'éliminer les opposants en Amérique latine?

Ça vous suffit? Faut-il ajouter le soutien tacite octroyé au Pakistan lors de la répression sanglante au Bangladesh, en 1971? Ou le massacre, en 1975, par l'armée indonésienne, de 200 000 personnes au Timor-Oriental, avec la bénédiction (et les armes) de Dear Henry? «Le pouvoir constitue le meilleur aphrodisiaque», a déjà commenté le principal intéressé. A l'entendre, les critiques ne peuvent émaner que de «d'obsédés», de gens qui veulent rendre les affaires internationales «impossibles à gérer».

«Henry Kissinger est un fou qui se croit Henry Kissinger», a déjà dit de lui un commentateur américain.

Il ne croyait pas si bien dire.

Certaines âmes sensibles croiront peut-être que Dear Henry éprouve du remords, la nuit, au milieu des fantômes de suppliciés.

Selon *Harper's*, tout son parcours suggère plutôt le contraire. D'un côté, le diplomate raffiné qui se prend pour Bismarck ou Metternich. De l'autre, le parfait salaud qui s'informe du nombre d'opposants chiliens exécutés. Côté pile, l'incarnation du monde libre. Côté face, un obsédé qui vérifie le tracé des bombardiers pour s'assurer de provoquer le maximum de victimes civiles.

Un exemple parmi tant d'autres? Dans ses mémoires, Henry Kissinger rapporte une conversation avec Augusto Pinochet, en juin 1976, à la veille d'un discours prononcé devant l'Organisation des États américains. «J'ai consacré beaucoup de temps à discuter des violations des droits de l'homme avec Pinochet, écrit-il. Il s'agissait du principal obstacle à l'établissement d'étroites relations entre les États-Unis et le Chili. (...) En tant que secrétaire d'État, j'avais la responsabilité d'encourager le gouvernement chilien à évoluer vers une plus grande démocratie (...).»

Une note de service, rendue publique en 1999, donne une version moins rose bonbon de la discussion. En fait, Kissinger se serait plutôt employé à rassurer Pinochet, à la veille d'un discours où il devait aborder la délicate question des droits de l'homme.

«Je ne parlerai des droits de l'homme qu'en terme généraux, dans le contexte mondial (...), aurait-il expliqué au dictateur. Je ne peux pas faire moins que cela sans provoquer une réaction aux États-Unis, ce qui pourrait conduire à des sanctions législatives. Le discours n'est pas dirigé contre le Chili. Je tiens à vous le préciser.»

Édifiant, non? En publiant son enquête, Christopher Hitchens fait le pari que Kissinger ne pourra dire, au soir de sa vie: «Le verdict de l'histoire me sera favorable car c'est moi qui l'écrirai.»

«Si les cours et les avocats de ce pays ne font pas leur travail, conclut-il, nous devons regarder sans bouger les survivants et les victimes de cet homme demander justice au nom de leur dignité, à leurs propres frais. Et nous serons submergés par la honte.»

BAIE DE BEAUPORT

Consensus pour un changement de gestionnaire

QUÉBEC — Un large consensus de députés provinciaux et fédéraux, de maires et d'organismes environnementaux appuie la Coalition pour la sauvegarde de la baie de Beauport qui réclame que le ministre fédéral des Transports cède la gestion des terrains adjacents à cette baie à Parcs Canada ou à un autre organisme à vocation récréotouristique.

Une demande sera acheminée au ministre David Collenette par tous les députés fédéraux de la région de Québec. C'est ainsi que l'association réagissait, hier, à l'adoption du plan d'utilisation des sols adopté la semaine dernière par l'Administration portuaire de Québec. Signalons que le plan ne tient aucunement compte des points de vue véhiculés par les opposants à la situation actuelle, lors des séances de consultation tenues l'automne dernier.

Yvan Robitaille, président de la coalition, signalait hier que la ville de Québec, la Commission de la capitale nationale et tous les élus de la communauté urbaine de Québec se joignent au groupe qui estime qu'il est temps de renverser la situation qui prévaut depuis 20 ans dans le secteur de la baie.

Puisque le port n'a pas réussi à y implanter de projet industriel durant toute cette période, la coalition demande à ce que ces terrains changent de vocation et deviennent une zone récréotouristique. «On ne veut pas laisser dormir cet espace pendant 20 ans encore», disait M. Robitaille.

La demande de changement de gestionnaire s'explique par le fait que les administrateurs portuaires paraissent plus à l'aise avec le développement de type industriel qu'avec le récréotouristique. Il existe déjà un précédent au Québec: des terrains du port de Gros-Cacouna ont été confiés à la gestion d'une tierce société composée de gens du milieu. À Toronto, ajoutait-il, le Waterfront sera réaménagé par une société mixte regroupant des gens de la municipalité, du provincial et du fédéral.

Ce porte-parole reconnaissait que le port génère une activité économique importante; les citoyens auraient à réviser leurs priorités si l'administration portuaire avait un jour besoin de ces terrains pour loger un projet industriel majeur, créateur d'emplois. M.C

il y a des gens qui
se distinguent
Mode femme

La robe
chemisier

MEXX

Parfaitement coupée,
soyeusement années 80,
zippée devant et
cinturée, en nylon
tinté au chocolat, 118,95 \$.



LES PETITES ATTENTIONS LES AILES



SERVICE PRÊT-À-SE-MARIER



VESTIAIRE



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES MASTERCARD

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Québec ce soir,
demain Varsovie!

Sur la piste d'un trésor fabuleux!

Suivez l'odyssée des trésors polonais au MUSÉE DU QUÉBEC et courez la chance de gagner Varsovie! Surveillez notre concours dans le cahier Extra d'aujourd'hui.

AIR FRANCE
AGENCE DE VOYAGES
Radio-Canada
Télévision LE SOLEIL

Pas de résidence de premier ministre à Québec

■ QUÉBEC — Le projet de résidence officielle de premier ministre pour Bernard Landry semble mort-né. Malgré son vœu de voir ce privilège édifié par Jacques Parizeau renaître de ses cendres, Lucien Bouchard refuse d'en être l'instigateur, comme le souhaitait le futur premier ministre. M. Landry devra donc se contenter de son appartement du Vieux-Québec. Pour que le projet de résidence réussisse, trois conditions devaient être réunies: la décision de ce geste par un premier ministre en fin de mandat, un équilibre des fonds publics et l'acceptation de l'Opposition officielle. (PC)

Visiteurs agressifs

■ QUÉBEC — Deux jeunes hommes ont été accusés d'agression armée et de voies de fait graves hier à la suite d'une bizarre affaire de séquestration survenue dans la nuit de lundi à mardi dans Limoilou. Selon la police, James Harold Stewart, 23 ans, et Claude Tremblay, 24 ans, auraient fait irruption dans le logement d'un homme de 49 ans et de sa compagne de 35 ans avec de bien mauvaises intentions. Insatisfaits du résultat d'une transaction de stupéfiants, les deux hommes auraient molesté les occupants et les auraient empêchés de sortir de leur appartement situé au 432, 6^e Rue. Les deux « prisonniers » ont toutefois profité du sommeil de leurs visiteurs indésirables pour se sauver et aller avertir les policiers. Les deux victimes ont subi de légères blessures au visage et aux mains. Les agents n'ont eu aucune peine à aller cueillir les deux hommes, toujours endormis dans le logement. Ils ont comparu hier au palais de justice de Québec et reviendront aujourd'hui pour l'enquête sous caution. Cet édifice à logements du quartier Limoilou, pourtant pas un point de vente de drogue selon la police, n'est pas de tout repos: une relation des Rock Machine, Alain Roy, y avait été sauvagement battu à coups de bâton de baseball en juillet. I.M.

Patrimoine culturel



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le recteur de l'Université Laval, François Tavenas, a inauguré hier l'Institut sur le patrimoine culturel de l'Université Laval, que dirigera Martine Cardin, professeure au département d'histoire de la faculté des lettres. M. Tavenas a aussi annoncé la nomination de Cyril Simard au poste de titulaire de la Chaire Unesco sur le patrimoine. L'Institut sur le patrimoine culturel a le mandat de favoriser le développement des activités de recherche et de formation sur le patrimoine; il accueille la Chaire Unesco sur le patrimoine. M.L.

QUÉBEC MÉTRO

Condos « de luxe »

La Ville de Sainte-Foy cède pour 1,3 million \$ un terrain de 15 000 mètres qu'elle possède près de l'édifice du Revenu. L'acheteur Roger Gagnon, de Victoriaville, y construira une centaine de condos de luxe. Le conseiller Pierre Morissette déplore que cette vente n'ait pas été faite par soumission. La mairesse lui a expliqué qu'on ne trouve pas à tous les coins de rue un entrepreneur capable de réaliser un projet de cette importance rapidement. Le terrain a été vendu plus cher que l'évaluation, ce qui « constitue une bonne affaire », d'ajouter la mairesse. M.L.

Intersection meurtrière

L'ancien conseiller Jean Normand, de la Ville de Sainte-Foy, est intervenu lors de la dernière séance du conseil pour demander que la Ville rende l'intersection Du Vallon et Laurier plus sécuritaire pour les piétons. Deux piétons sont décédés à cet endroit depuis quelques années. La mairesse Boucher confirme que le problème a été soumis à la Sécurité publique. « On prévoit allonger le temps de passage des piétons et installer un système d'affichage qui indiquera le nombre de secondes disponibles pour traverser », d'expliquer la mairesse, qui reconnaît, comme M. Normand, qu'il faut à tout prix assurer la sécurité des piétons qui circulent dans ce secteur. M.L.

500 000 \$ pour lutter contre les fusions

C'est un peu plus de 500 000 \$ que Sainte-Foy a dépensés pour lutter contre le projet de réorganisation municipale du gouvernement, selon le conseiller Jacques Langlois. Ces informations ont été obtenues auprès du directeur général de la Ville. Le dépôt du document a été l'occasion d'un échange plutôt froid entre le conseiller et la mairesse. M^{me} Boucher a déploré que le conseiller revienne avec cette question pour une énième fois. Les sommes engagées représentent environ 10 \$ par électeur. « Il était de notre devoir de contester un projet qui entraînera une augmentation de taxes de 75 \$ par année durant les 10 prochaines années », de rappeler M^{me} Boucher. M.L.

Les frais de 2 \$ coûtent cher aux hôteliers

Si le président de l'Association hôtelière de la région de Québec, Daniel Nadeau, est d'accord avec la nouvelle taxe de 2 \$ la nuitée pour favoriser le développement touristique, il rappelle qu'il n'y a pas que des avantages pour les hôteliers, les seuls à contribuer à ce fonds même si les restaurateurs et les centres de ski en profitent tout autant. « Très souvent, il faudra absorber cette taxe car nous ne pouvons la refiler. Les tarifs gouvernementaux restent les mêmes et le 2 \$ est alors assumé par l'hôtel. Pour certains clients européens, l'expérience de Montréal a démontré qu'ils n'hésitent pas à traverser sur la Rive-Sud pour éviter cette taxe », dit l'hôtelier de Sainte-Foy. R.F.

Piscine, oui ou non ?

La piscine de L'Ancienne-Lorette n'est pas prête à se réaliser si le maire Émile Loranger et le ministre des Affaires municipales Louise Harel poursuivent leur dialogue de sourds. « Le ministère exige des plans et devis pour l'autoriser. Est-ce que je vais dépenser 250 000 \$ pour me faire dire non? J'ai pourtant répondu à toutes les exigences du ministère. On la retardera d'un an », dit le maire Loranger, convaincu que la ministre veut se venger pour son opposition aux fusions. Ce que nie la porte-parole de la ministre, Renée-Claude Boivin, laquelle trouve suspect que ces honoraires professionnels augmentent constamment. « L'Ancienne-Lorette est traitée comme tout le monde. Ce n'est pas nécessaire de tout détailler, ce sont des plans sommaires que nous demandons pour nous assurer que les firmes qui vont réaliser le projet respecteront le projet tel qu'approuvé. On le sait que la Ville est capable de payer mais on dirait que ses coûts augmentent tout le temps... » R.F.

MAGASIN EN LIGNE : www.millennium.com



millennium micro inc.
Bannière du millénaire

Pour commander ou configurer votre ordinateur, visitez notre site Internet
www.millennium.com
ou contactez-nous au 1-866-866-2210



ORDINATEUR ÉCLIPSE
ATHLON THUNDERBIRD 1.1 Ghz

1499 \$

PASSEZ VOTRE COMMANDE CHEZ L'UN
DE NOS MARCHANDS ET RECEVEZ UN
CADEAU D'UNE VALEUR DE 20 \$



- Carte-mère Gigabyte
- 128 megs PC 133
- Disque dur Fujitsu 30.7 Gb
- Moniteur 17"
- Carte vidéo 32 megs TNT2
- Haut parleur Koss HDM-200
- CD Rom LG 52x Ide
- Son 128 voix intégré
- Modem 56K
- Microsoft Millennium

GARANTIE 2 ANS
1 AN SUPPORT TÉLÉPHONIQUE

1224 \$ Taxes et rabais « Brancher les familles » inclus

- DIRECT VIA LE WEB
- PRODUITS DE QUALITÉ CERTIFIÉS ISO 9001
- LES MEILLEURS PRIX AU CANADA
- SERVICE GARANTI À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

PIÈCES

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Lecteur graveur Sony CD-RW 8x/4x/32x | 185 \$ |
| Moniteur Samtron 17" | 229 \$ |

*Inclus dans chaque PC. Boîtier, clavier, lecteur 3^e 1.44, souris logitech wheel.
* Taxes, transport et manutention en sus.

CET ORDINATEUR EST EN MONTRE CHEZ

MICRO DATA

4825, 1^e Avenue
Charlesbourg (Québec) G1H 2T5

Téléphone : (418) 623-3073
Télécopieur : (418) 623-0463

Faites classe à part. C'est moins cher que de faire comme tout le monde.

INFINITI
G20
2002
www.infiniticanada.com
ou appelez-nous au 1-800-361-4792



Enfin! Voici la nouvelle G20 2002 — une berline sport dont le luxe dépasse toutes les attentes : changeur CD de 6 disques, toit ouvrant, sellerie de cuir et sièges chauffants à commande électrique 8 positions côté conducteur. Côté performance, des améliorations telles une suspension

arrière à bras multiples, une suspension avant indépendante et même des roues en alliage de 16 pouces et des cadrans au fini argent sur la version Sport. À partir de 29 900 \$* seulement, la G20 d'Infiniti vous en donne beaucoup plus que la concurrence. Et vous en demande beaucoup moins.



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

Le conducteur de la Saturn est décédé sous la force avec laquelle sa voiture a frappé le camion.

Collision mortelle sur la 20

Un jeune automobiliste emboutit un chasse-neige du MTQ

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ VAL-ALAIN — Un conducteur de 33 ans est mort hier midi lorsqu'il a embouti un camion de Transports Québec sur l'autoroute 20 ouest à la hauteur de Val-Alain.

Jacques Giguère, de L'Ancienne-Lorette, circulait au volant de sa Saturn en direction de Montréal, vers 11 h 25, sur une chaussée parfaitement sèche.

Quatre véhicules du ministère des Transports, trois camionnettes avec signalisation et un camion chasse-neige, se trouvaient sur la voie de droite. Les travailleurs étaient occupés à faire des travaux de rapiéçage de la chaussée à la hauteur de Val-Alain. Selon la Sûreté du Québec, le camion chasse-neige roulait très lentement. L'automobiliste de 33 ans arrive dans la voie

de gauche et, soudain, pour une raison encore nébuleuse, va s'immiscer entre une camionnette du MTQ et le camion chasse-neige.

« Il a embouti le derrière de la charrue du côté gauche, explique l'agente Ann Mathieu, de la Sûreté du Québec. Il n'y a absolument aucune trace de freinage. »

La policière indique qu'à première vue, tous les feux de signalisation des véhicules de la voirie fonctionnaient parfaitement. « On ne sait pas ce qui a pu se passer, il a peut-être eu une distraction », ajoute l'agente Mathieu. L'automobiliste est décédé sous la force de l'impact.

Certaines informations laissent croire que l'homme était en train de déménager et voulait précéder son camion de déménagement.

Au ministère des Transports, on n'a pas voulu faire de commentaires avant d'avoir étudié le rapport d'accident de la Sûreté du Québec.

La manœuvre du jeune homme demeure inexplicquée

La déclaration de revenus....

elle le fait faire, il le fait !



Faites faire votre déclaration de revenus à partir de 20\$ par des étudiants en administration
Local 0306 du Pavillon Palasis-Prince, Université Laval
Les heures d'ouverture : **Lundi au jeudi : 9h à 17h - Vendredi : 9h à 13h**
Le projet se déroulera du 1^{er} mars au 20 avril

2\$ de rabais
sur présentation de ce coupon

Étudiants : 20 \$ (annexes gratuites)
(aux études à temps plein ou temps partiel dont le revenu est inférieur à 20 000 \$)
Particuliers : 30 \$ + 1 \$ par annexe (annexe 1 gratuite)

CERTAINES RESTRICTIONS S'APPLIQUENT, RENSEIGNEZ-VOUS tél.: 656-2131 poste 4280
<http://etudiants.fsa.ulaval.ca/projetimpot/>



LE SOLEIL



0931512169

Magasins fermés mercredi! Pour réduire les prix sur beaucoup d'articles

4 SUPER JOURS DE VENTE

Horaire:

Judi: de 10h à 21h
Vendredi: de 10h à 21h
Samedi: de 10h à 18h
Dimanche: de 12h à 17h

LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE

1215, boul. Charest, Québec

ROCHE-BOBOIS

9, rue Courcellette, Québec

CONTEMPORAIN

18, rue Courcellette, Québec

LÉVIS

170, rte Kennedy, Lévis

VENTE LIQUIDATION 4\$ MILLIONS FERMETURE - LÉVIS

LA VENTE DÉBUTERA LE JEUDI À 10h!

Cour. 3895\$
**SALLE À MANGER
7 MORCEAUX**
1947,88\$

Cour. 3495\$
**FAUTEUIL
ET TABOURET**
1196,88\$

Cour. 2535\$
**CHAMBRE
5 MORCEAUX**
1266,88\$

Lévis
Cour. 3285\$
**CANAPÉ-LIT
EN CUIR**
1847,88\$

Classique
UN VASTE CHOIX:
• Lampes • Gravures • Miroirs
Accessoires décoratifs
60% de rabais

Contemporain
Cour. 659\$
**FAUTEUIL
INCLINABLE**
324,88\$

Roche-Bobois
Cour. 895\$
**GARNISSAGE EXCLUSIF!
CANAPÉS**
486,88\$

Lévis
Cour. 3285\$
CANAPÉ DE CUIR
787,88\$

Classique
Quantité limitée!
CANAPÉS
597,88\$

4 magasins

4 magasins

Service de livraison et financement disponibles-Toutes ventes finales

Premiers arrivés... Premiers servis!

© DLS CO 2001

1511366

VOTRE PRIME LANCÔME



Du 7 au 25 mars 2001, avec tout achat de 27 \$* ou plus de produits Lancôme, recevez cette prime dans votre choix de couleurs préférées :

- SHEER MAGNÉTIC Exploite brillance et confort poids plume
- COLOUR FOCUS Duo d'ombres à paupières finesse et tenue record
- VERNIS ABSOLU, 4 ml
- BI-FACIL Démaquillant double action pour les yeux, 30 ml
- VINÉFIT FLUIDE Soins hydratant énergisant FPS 15, 9 ml
- Ensemble de quatre PINCEAUX LANCÔME

Le tout dans une pochette à cosmétiques en python rose.

* Avant taxes. Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.

Re-Surface Eye

Soin des yeux au rétinol concentré correcteur rides



Toute la puissance du rétinol, la forme la plus pure de vitamine A, dans une crème douce conçue pour les yeux. En 2 semaines, les rides commencent à se combler. En 4 semaines, une peau plus lisse et plus douce fait surface. 15 ml, 62\$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



LA CARTE LES AILES MASTERCARD

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulla part ailleurs

**LE SOLEIL
ABONNEZ-VOUS
686-3344**
1 866 686-3344

UN PLACEMENT SOLIDE.

| | | | |
|--|--------------|--------------|--------------------------------|
| OBLIGATION À PRIME DU CANADA | | | OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA |
| 4,35% | 4,45% | 4,55% | 3,65% |
| An 1 | An 2 | An 3 | An 1 |
| Emission 20 - Taux annuel composé de 4,84% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans. | | | Emission 21 |

Emissions 20 et 21 en vente jusqu'au 1^{er} avril 2001, sous réserve de modification sans préavis.
Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

Canada

18/08-15/13443

AVALANCHE
VÊTEMENTS DE SKI

Profitez des plus bas prix de la saison!
Obtenez un billet de remonte à l'achat de votre ensemble de ski
(valable 1 journée au Mont Ste-Anne ou à Stoneham ou au Massif.)

Venez voir les tendances 2001

Encore une très grande sélection, mais faites vite!

Directement du fabricant 3930 Harmel, Québec (coin Masson)
avalancheskiwear.com
877-5584

**Aujourd'hui,
Sylvie a choisi 5 numéros.
Ce soir, Banco en tirera 20.**

4 fois plus qu'il n'en faut pour gagner.

Banco

Chaque jour apporte ses numéros.

loto-québec

18



Depuis deux semaines, les policiers ont distribué une cinquantaine de billets d'infraction aux motoneigistes délinquants.

Puissants arguments

Les policiers de Chaudière-Etchemin ont maintenant de quoi mater les cow-boys des sentiers de motoneige

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

SAINT-LAMBERT — Les policiers de la Chaudière-Etchemin en ont marre de se faire narguer par des cow-boys à motoneige qui filent à toute allure dans les sentiers. Fini les folies, la police pense avoir maintenant de quoi inspirer le respect.

« Depuis qu'on les a, juste en voyant, les gens se calment! On n'a pas eu besoin d'accélérer une seule fois », dit avec satisfaction le chef de police de Chaudière-Etchemin Dominique Fortin, en couvant du regard les deux puissants bolides SXR Yamaha que le service de police vient de louer, en ajout aux quatre motoneiges plus « pépères » déjà utilisées par les policiers.

Les policiers à motoneige en ont vu de toutes les couleurs depuis le début de leur opération de surveillance: des enfants sans casque de sécurité, deux personnes sur une motoneige conçue pour un occupant, ainsi que des promeneurs vraiment pas à leur place dans les sentiers. Et c'est sans compter les kamikazes qui filent à 135 km/h en faisant un doigt d'honneur aux policiers.

Ils ont donc décidé d'ajouter deux patrouilleurs et de passer de la prévention à la répression. Depuis deux semaines, les policiers ont distribué une cinquantaine de billets d'infraction aux motoneigistes délinquants qui circulent sur les 150 km de sentiers du territoire de Chaudière-Etchemin.

« Pour tous ceux qui dépassent les 70 km/h réglementaire, c'est 250 \$ », pré-

cise le sergent Alain Gelly. On n'a pas le choix d'intervenir: c'est rendu que les petites familles ont peur de circuler dans les sentiers à certaines heures. »

Le décès d'un motoneigiste de 43 ans, samedi, à Saint-Jean-Chrysostome, est venu rappeler à tous les adeptes qu'ils risquent parfois bien davantage qu'une amende salée.

Postés hier à l'angle du sentier 75 et du rang Beauséjour, à Saint-Lambert-de-Lauzon, les patrouilleurs ont fait des contrôles auprès de plusieurs motoneigistes en plus de poursuivre sur une courte distance un adolescent qui circulait illégalement sur la route avec son VTT. Une arrestation a suivi puis le jeune homme de 17 ans a proféré des menaces de mort aux policiers, et notamment au sergent Alain Gelly.

Biographies

Derrière chaque grande femme, il y a un homme.

HILLARY RODHAM CLINTON



Un monde de découverte

Ce soir 21 h

Astral Media

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Des chats envahissent la 1^{re} Avenue



Quelques pièges bien placés permettront d'enrayer le problème félin sous peu.

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La municipalité de Sainte-Anne-des-Monts est aux prises avec un problème de chats. Une vingtaine de félins errants ont élu domicile près de la 1^{re} Avenue et dérangeant les résidents.

« Nous devons réagir avant que le problème ne s'amplifie, affirme l'inspecteur municipal Jean-Marie Roy. Des gens qui résident dans d'autres secteurs de la ville se rendent sur place pour nourrir ces animaux : ce qui attire les chats dans ce secteur. »

Les félins ont élu domicile dans l'empiècement qui protège les résidences de la 1^{re} Avenue, près de l'hôtel de ville. « Ils vont souvent dans les secteurs habités pour se nourrir et se faire doré au soleil, ajoute notre interlocuteur. Les chats, non domestiqués, urinent sur les balcons et importunent les habitants. »

Sur place, LE SOLEIL a observé pas moins de six chats, fort craintifs, qui ont élu domicile dans le secteur, malgré l'interdiction d'abandon clairement affichée à proximité de l'édifice. L'odeur

caractéristique de l'urine, malgré le froid, confirme l'importance du phénomène.

Les autorités locales souhaitent agir rapidement. « Nous installerons sous peu des pièges pour capturer les chats errants. Puis ils seront euthanasiés afin d'enrayer le problème. »

Selon l'inspecteur municipal, le règlement sur les bruits et nuisances sera revu, dans un proche avenir, afin d'inclure les chats errants. Les propriétaires de félins devront vraisemblablement se plier à de nouvelles exigences, voire attacher leurs chats afin qu'ils n'importunent pas le voisinage.

Une ou deux plaintes concernant des chats errants sont enregistrées, annuellement, à l'hôtel de ville. C'est la première fois que le problème prend une telle ampleur. « Et il faut agir avant que les animaux se reproduisent », conclut M. Roy.

FORCES AVENIR

Pour changer le monde!

3^e édition

115 000 \$ en bourses
Stages Internationaux

APPEL DE CANDIDATURES

Pour changer le monde...

vous avez fait preuve d'ingéniosité, de détermination, de leadership.

Vous vous êtes engagé dans votre milieu.

Vous avez participé à un projet dont les retombées ont eu une incidence significative dans votre communauté ou dans votre champ de compétence.

ouvert à tous les cycles d'études universitaires

Vous êtes un candidat idéal pour le Gala Forces AVENIR!



Date limite : le 21 mars 2001

Contactez le bureau de la vie étudiante de votre université

WWW.FORCESAVENIR.QC.CA

Nous remercions les partenaires de l'édition 2000 du Gala Forces AVENIR.

Partenaires officiels : Québec Ministère de l'Éducation, Développement économique Canada, Imperial Tobacco Canada Limited, RDI.

Partenaires boursiers : CGI, GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE, CDP, BDC, Produits forestiers ALLIANCE Inc., FONDATION, Université de Montréal, Université de Sherbrooke.

En collaboration avec : La Presse, LE SOLEIL, Université Concordia, FRSQ, L'Assemblée des universités québécoises.

Sélectronic

Ordinateurs personnalisés En affaires Depuis 1978!

THUNDERBIRD 1000MHZ
CARTE MERE ASUS A7PRO
256 MEG PC-133
LECTEUR 3.5 PANASONIC
BOITIER MEDIUM TOUR 300 WATTS
MAXTOR 30.7 GO 7200 RPM
CDROM LG 52X
GFORCE2 32 MEG
CLAVIER SOJRIIS
HAUT-PARLEUR 120 WATTS
SOUND BLASTER 128 PCI
MODEM GVC 56K V90
MONITEUR SAMSUNG 750S 17" .27
WINDOWS 98 DU ME

1795\$

Nos conseillers se feront un devoir d'évaluer vos besoins afin d'effectuer le meilleur choix selon votre budget.

Dernier mois du programme Branchez les familles sur Internet

Commandez votre ordinateur avant le 24 mars 2001 pour profiter du programme

Venez rencontrer nos conseillers

Prêt étudiant accepté

Québec, 600 Belvédère, 1-888-687-4545
Ste-Foy, place de la Cité, (418) 658-4535
St-Marc des Carrières, 324 Bona-Dussault, (418) 268-8002
St-Jérôme, St-Janvier, Chamby, Pointe-aux-Trembles, Montréal, St-Sauveur, St-Jean, Pointe-Claire, Laval, Longueuil

Solde au magasin-entrepôt

du 8 au 25 mars 2001

RABAIS SENSATIONNELS!
C'EST LE TEMPS D'EN PROFITER!

VÊTEMENTS DE PLEIN AIR
Économisez jusqu'à 60 % sur les vêtements de plein air sélectionnés.

VÊTEMENTS TEKWARE®
Économisez jusqu'à 60 % sur les pantalons et les chemises sélectionnés.

CHAUSSURES
Économisez jusqu'à 50 % sur les chaussures pour hommes et pour femmes sélectionnées.

ACCESSOIRES
Économisez jusqu'à 60 % sur les chapeaux et les T-shirts sélectionnés.

ÉQUIPEMENT
Économisez jusqu'à 50 % sur les sacs à dos sélectionnés.

En présentant cette annonce, vous obtiendrez un rabais additionnel de

10% off

sur tout achat de plus de 150 \$.

Une seule carte par client. Cette offre se termine le 25 mars 2001 et ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

NEVER STOP EXPLORING™
www.thenorthface.com

Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec Promenades Sainte-Anne Centre Factory Outlet 418.827.8080

Une trentaine de magasins-entrepôt des subventions fantastiques sur une vaste gamme de produits discontinués et d'articles présentant un léger défaut. Ces défauts n'affectent en rien le rendement du produit. Les pourcentages de rabais mentionnés sont basés sur les prix de détail suggérés. Au moment de la vente, celui-ci ont de faibles probabilités de réductions préférentielles. Les articles vendus au magasin-entrepôt The North Face ne sont pas couverts par la garantie à vie The North Face. Les commandes postales et téléphoniques ne sont pas éligibles. Les rabais sont limités à l'inventaire en magasin. Ne laissez pas échapper l'occasion de profiter du meilleur choix.

Paul Vance, Glacier Huayna Potosi, Cordillera Real, Bolivie. Photo : ©2001 Jerry Dodrill

À vos chapeaux!



LE SOLEIL, PASCAL RATTHE

Enfants et parents ont patiemment fait la queue devant l'école La Seigneurie, tôt hier matin, en vue de la journée Harry Potter consacrée aux jeunes de 7 à 12 ans, dans le cadre du Festival annuel de la jeunesse de Beauport. Les organisateurs ont été soulagés de pouvoir accueillir tous les enfants présents aux portes, contrairement à certaines appréhensions de devoir peut-être en refuser. Près de 400 enfants, costumés ou pas, ont participé aux ateliers de magie, à la création d'histoires d'aventures, à la confection de potions et de formules magiques, à la dégustation de chocrogrenouilles et de liqueur de bave de crapaud, etc. Tout cela en compagnie des personnages-vedettes de la féerie Potter, incarnés par des animateurs du Service des loisirs de Beauport. A. B.

MORT D'UN JEUNE SKIEUR EN 2000

Les poteaux de la station de ski Adstock seront matelassés

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ ADSTOCK — La station de ski du mont Adstock, dans la région de l'Amiante, a déjà commencé à matelasser les poteaux d'électricité qui bordent ses pistes, afin de protéger les skieurs qui les fréquentent.

Ces travaux font suite à la recommandation émise par le coroner Yvan Couture dans son rapport concernant la mort du jeune Maxime Doyon, 13 ans, décédé en mars 2000 après être sorti de piste et s'être frappé la tête contre la base d'un poteau et les pierres qui l'entouraient.

« La majorité des quelque 48 poteaux que nous retrouvons près des pistes ont été matelassés, et le tout sera complété au cours des prochains jours », a assuré Raymond Cimon, président de la station de ski du mont Adstock. Des matelas d'appoint seront également ajoutés pour recouvrir les pierres à la base des poteaux, lors de la fonte des neiges.

Ces aménagements, que les dirigeants de la station de ski n'avaient

jamais pensé réaliser auparavant, ne coûteront que quelques milliers de dollars. « J'ai contacté d'anciens présidents de la station et ils m'ont dit qu'ils n'avaient jamais pensé à ça puisqu'ils n'avaient jamais eu de problème avec les poteaux par le passé », fait remarquer M. Cimon.

La direction de la station envisage également de mettre en place certaines mesures préventives, par exemple une signalisation particulière, d'ici quelques jours, pour la période de ski de printemps, période durant laquelle les pistes ne sont pas toujours en parfait état.

Avant Maxime Doyon, un seul skieur avait perdu la vie sur les pistes du mont Adstock, soit un ressortissant français durant les années 70.



Obtenez plus pour moins durant les Jours Étiquettes Rouges de Toyota.

COROLLA CE plus

- Moteur 4 cylindres de 1,8 litre et 125 ch avec VVT-i • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE - 7,3/5,3 L/100 km - 39/53 mi/gal. Ville/Route*
- Bloc central
- Radio AM-FM avec lecteur de CD et montre intégrée • Miroir de pare-soleil pour conducteur et passager avant
- Ancrages pour sièges de bébé • Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Pare-chocs de couleur assortie

770 \$* en valeur sûre

- Système d'accueil sans clé et verrous de portières assistés • Enjoliveurs de roue complets • Climatiseur
- Banquette arrière divisée 60/40 • Pare-boue avant et arrière • Moulures protectrices latérales



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **219 \$***** par mois pendant 48 mois.

CAMRY CE plus

- Moteur 4 cylindres de 2,2 litres et 136 ch • Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE - 10,1/6,8 L/100 km - 28/42 mi/gal. Ville/Route*
- Pneus Dunlop P205/6R15 avec pneu de secours grandeur normale • Banquette arrière divisée 60/40 • Bouches de chaleur à l'arrière • Pare-boue avant et arrière • Accès au coffre de l'intérieur
- Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Enjoliveurs de roue complets

1 010 \$* en valeur sûre

- Climatiseur • Radio AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Glaces et verrous de portières assistés
- Régulateur de vitesse • Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée • Système d'accueil sans clé



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.

SIENNA CE plus

- Moteur V6 de 3,0 litres et 210 ch avec VVT-i (maximise l'efficacité) • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE - 12,4/8,8 L/100 km - 23/32 mi/gal. Ville/Route*
- Verrous de protection pour enfants aux portières latérales • Ancrages pour sièges de bébé
- Radiocassette AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Deux portières latérales arrière coulissantes
- Banquette arrière divisée 50/50, rabattable, amovible et coulissante avec inclinaison du dossier
- Climatiseur jumelé • Désembueurs de glaces latérales • Glaces latérales arrière pivotantes à verre teinté

987 \$* en valeur sûre

- Régulateur de vitesse • Glaces et verrous de portières assistés • Éclairage d'accueil
- Dispositif « oubli de clé » • Maintien temporaire du courant • Graphiques aux revêtements latéraux
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande assistée • Immobilisateur du moteur



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.



1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca



Plans de location/financement de Toyota Crédits Canada Inc. Approbation du crédit requise. *Cotes de consommation (ville/route) basées sur les Corolla CE Plus/ Camry CE Plus/ Sienna CE Plus de l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. **Montant de la contribution du fabricant pour les caractéristiques décrites. ** Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9 % par année équivaut à 572 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 592 \$ pour un total de 20 592 \$. Aucun acompte requis. Frais d'immatriculation, de transport et de préparation, assurance et taxes en sus. *** La location est basée sur une location-bail de 48 mois et d'un taux de location des 7,9 %/ 5,9 %/ 5,9 % sur la Corolla CE Plus, la Camry CE Plus et la Sienna CE Plus respectivement (modèles BR12EM-B avec boîte manuelle, BG22KP-B avec boîte automatique, 2F19CS-B avec boîte automatique). Acompte de 2 825 \$ / 3 595 \$ / 4 995 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 275 \$ / 350 \$ / 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 13 337 \$ / 17 947 \$ / 19 347 \$ et prix de l'option d'achat de 8 200,80 \$ / 11 759,90 \$ / 14 472,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,07 \$ / 0,10 \$ / 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction d'un PDSF de 17 085 \$ / 25 565 \$ / 29 535 \$. La location comprend un maximum de 800 \$ des frais de transport et de préparation. Offres valables sur tous les nouveaux modèles Plus 2001 loués ou achetés avant le 31 mai 2001. ****Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut louer/ventre à prix moindres. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

TOYOTA
JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES

LE QUÉBEC LE CANADA

Un bouchon dans le «corridor du libre-échange»

Les adversaires de la Zléa veulent bloquer la 401 entre Kingston et Cornwall

RAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

OTTAWA - Les adversaires de la ZLÉA tenteront d'embouteiller totalement l'autoroute 401 entre Kingston et Cornwall le 19 avril prochain dans ce qu'ils appellent «le corridor du libre-échange», avant de se diriger vers Québec à temps pour l'ouverture du Sommet des Amériques.

Un groupe contestataire appelé «The People's Community Union» a choisi cette artère car deux ponts permettent aux manifestants américains d'accéder au Canada dans ce secteur. Le groupe invite tous les militants antimondialisation de Toronto et de l'ouest de la province à les rejoindre à Kingston, d'où partira la caravane.

L'Union veut par sa présence s'assurer que les policiers et les douaniers canadiens laissent passer les visiteurs étrangers, notamment ceux de l'État de New York à qui ils ont donné rendez-vous au poste-frontière du pont des Mille-Îles, sur le Saint-Laurent.

Rappelons que les responsables canadiens avaient intercepté plusieurs manifestants qui tentaient de franchir la frontière dans le cadre de la rencontre des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États américains à Windsor, en Ontario, en juin dernier.

L'immigration fédérale a déjà annoncé qu'elle utilisera son droit de refuser l'accès au pays aux personnes qu'elle juge indésirables, dans le contexte du Sommet de Québec.

«S'ils ne peuvent pas passer, lit-on sur le site Internet du groupe, personne d'autres ne passera et nous fermerons la frontière». En cours de route, les manifestants seront rejoints sur l'autoroute par un autre groupe d'activistes en provenance d'Ottawa.

La caravane a l'intention de rouler très lentement avant de faire étape aux écluses de la voie maritime du Saint-Laurent, à Cornwall, là où se trouve un second pont international et où d'autres manifestants américains sont attendus.

Une opération identique se déroulera à la frontière, tandis que d'autres participants «fermeront les écluses, pour arrêter l'énorme circulation maritime qui y passe». L'Union rappelle que le ministre des Finances, Paul Martin, est pro-

priétaire de la Canada Steamship Lines, un bon client de la voie fluviale.

«La fermeture des écluses ne fait pas seulement fermer un système économique injuste, lit-on, mais affecte directement les goussets de ces mêmes gens qui implantent l'ordre du jour néolibéral».

Le groupe décidera sur place s'il occupe les écluses ou s'il continue sa route vers Québec à pas de tortue.

Par ailleurs, le «Toronto Mobilization for Global Justice» a déjà réservé dix autobus pour ceux qui désirent se rendre manifester à Québec, au Sommet des Amériques, le prix du billet variant de 60 \$ à 100 \$ selon les moyens de chacun.

Jour 1 de l'ère Landry

MICHEL CORBEIL ET
JEAN-MARC SALVET
MCorbeil@lesoleil.com
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Bernard Landry deviendra le 28^e premier ministre du Québec cet après-midi. Son accession à la tête du gouvernement québécois imprimera une rupture avec le règne de Lucien Bouchard. Le remaniement d'aujourd'hui en sera la plus spectaculaire illustration.

À quelques heures de la formation du premier gouvernement Landry, la fièvre s'est emparée, hier, du personnel des cabinets politiques. Plusieurs anticipaient un changement de la garde ministérielle qui toucherait la majorité des titulaires de portefeuille.

Depuis le début de la semaine, le nouveau premier ministre a fait parader, au 12, rue Saint-Louis, à Québec, les personnes appelées à composer son Conseil des ministres. C'est à cette adresse que se trouve le cabinet des Finances que Bernard Landry quittera aujourd'hui.

Hier, seul le sort réservé à Pauline Marois paraissait certain. Elle quitterait la Santé et les Services sociaux pour prendre les commandes des Finances. Elle deviendrait également vice-première ministre, une première au Québec.

Par contre, elle aurait eu la déception de voir le ministre de l'Industrie et du Commerce lui échapper. Ce ministère pourrait être intégré à celui de l'Emploi que dirige déjà Diane Lemieux.

Selon les échos recueillis, Jean Rochon atterrirait au Conseil du trésor, André Boisclair à l'Environnement, Linda Goupil à la Famille et à l'Enfance, tandis que Gilles Baril, le principal lieutenant de Bernard Landry, s'occuperait des Régions. Certaines sources envoyaient Louise Harel à la Justice.

David Cléche aurait préservé sa chaise de ministre, mais il n'aurait plus la responsabilité de l'Autoroute de l'information. Louise Beaudoin resterait aux Relations internationales et Joseph Façal aux Affaires intergouvernementales.

Parmi les secrets que tout le monde s'évertuait à préserver, il y avait le sort réservé à François Legault. Le rumeur voulait cependant que son ministère soit scindé et qu'il perde la Jeunesse. Du côté de la Santé et des Services sociaux, les noms de Rémi Trudel et de Guy Chevrette se disputaient la première place.

De nouvelles têtes feraient leur apparition. Michel Morin (député de Yamaska-Nicolet), Claude Boucher (Johnson) et Michel Létourneau (Ungava) seraient de ce groupe. Les noms de Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) et de Solange Charest (Rimouski) circulaient aussi beaucoup en fin de journée.

Le nouveau chef du gouvernement pourrait retirer des dossiers à certains membres du Conseil des ministres. Parmi les noms évoqués, on retrouve celui de Paul Bégin, qui est déjà titulaire de l'Environnement et du Revenu, en plus d'avoir la responsabilité de la capitale nationale.

Comme LE SOLEIL l'annonçait hier, Lucien Bouchard sera absent de la cérémonie de passation des pouvoirs entre lui et Bernard Landry. Il officialisera sa démission par l'envoi d'une simple lettre au lieutenant-gouverneur.

Bernard Landry sera assermenté à 14 h au Salon rouge. Seront entre autres présents, le lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, le nouveau secrétaire général du Conseil exécutif, Jean St-Gelais, et le chef du protocole, Michel Gagné.

Les nouveaux ministres prêteront serment l'un après l'autre. La cérémonie se terminera vers 16 h par un discours d'une vingtaine de minutes du nouveau chef de gouvernement.

Les choses iront ensuite très vite. Bernard Landry présidera dès demain son premier Conseil des ministres.

Drame évité de justesse à Edmonton

Un forcené armé arrêté sur le terrain de l'Université de l'Alberta

■ EDMONTON (PC) — Les policiers d'Edmonton ont appréhendé un homme armé dans le stationnement de l'Université de l'Alberta, après avoir reçu une information selon laquelle il allait «régler des comptes».

L'homme a été intercepté vers 12h30 mercredi. La police a saisi un fusil de chasse semi-automatique chargé, des munitions supplémentaires et un couteau. Personne n'a été blessé.

Fareed Wijdani, âgé de 24 ans, d'Ed-

monton, fait face à plusieurs accusations, dont deux de vol à main armée et trois d'infraction relative aux armes.

Le jeune homme serait un ancien étudiant qui a été exclu du campus en novembre dernier en raison de son comportement violent, a indiqué le vice-recteur à l'enseignement, Doug Owram.

La police dit que l'incident a débuté vers 11h30, lorsque le suspect a hélé un taxi dans le nord de la ville et a demandé au chauffeur de le conduire à l'université. En approchant du campus, l'individu a changé d'idée et a demandé à être ramené à son point de départ.

Au moment où l'homme sortait de la voiture, le chauffeur a remarqué qu'il avait un fusil de chasse, et il a appelé la police. Le suspect a alors utilisé l'arme pour réquisitionner un véhicule qu'il a conduit jusqu'à l'université.

Entre-temps, les policiers ont reçu un deuxième appel, provenant cette fois d'une connaissance du suspect, les informant que l'homme avait un compte à régler, vraisemblablement avec un autre étudiant.

Le service de sécurité de l'université a alors été avisé. Au moins six édifices ont été fermés et plusieurs dizaines d'employés et d'étudiants ont dû quitter les lieux. Des policiers en uniforme et en civil ont établi un périmètre de sécurité autour du campus, et l'individu a finalement été appréhendé à proximité de son véhicule.



La police a saisi un fusil de chasse semi-automatique chargé, des munitions supplémentaires et un couteau sur le jeune homme de 24 ans.

Ottawa dit non

Vancielief refuse d'ajouter 500 millions \$ pour dénouer la crise agricole

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Ottawa et les provinces n'auront pas réussi à trouver un terrain d'entente pour dénouer la crise agricole qui secoue le Canada.



Le ministre canadien de l'Agriculture Lyle Vancielief



Le ministre de l'Agriculture du Québec Rémy Trudel

Le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), M. Lyle Vancielief, a fait la sourde oreille aux demandes des provinces qui souhaitent que le fédéral ajoute un autre 500 millions \$ à la cagnotte afin de porter secours au secteur agricole canadien.

Jeudi dernier, le ministre Vancielief annonçait l'octroi de 500 millions \$. Pour leur part, les provinces étaient prêtes, collectivement, à souscrire un montant de 500 millions \$ et porter ainsi l'aide totale à 1,5 milliard \$.

En désespoir de cause, les provinces ont décidé de faire appel aux représentants des producteurs agricoles, soit l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), afin de trouver une solution à court terme et une solution à long terme à la crise.

Même là, M. Vancielief est demeuré de glace. «Ce fut une absence de réponse de la part du fédéral», se contente de dire le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Rémy Trudel.

Malgré une absence de solution aux problèmes agricoles, les ministres provinciaux de l'Agriculture ont évité de monter aux barricades en dénonçant l'attitude fédérale.

UN PREMIER PAS

On constate que le montant de 500 millions \$ combiné à la hausse du plafond des prêts sans intérêt est un premier pas dans la bonne direction. Une solution à court terme. Mais, les ministres veulent davantage d'argent d'Ottawa. Encore là, le ministre est demeuré muet. Le ministre Trudel interprète ce silence comme étant «une chance à la réflexion». «C'est un milliard de dollars que le gouvernement

fédéral doit mettre sur la table, disent les ministres provinciaux, pour répondre aux besoins des producteurs agricoles. Les 500 millions \$ manquants sont à Ottawa et ce sont les producteurs et les provinces qui subissent les effets de la crise.»

Le ministre albertain de l'Agriculture, M. Ty Lund, s'est dit frustré par l'attitude d'indifférence manifestée par le gouvernement fédéral. Il estime qu'Ottawa devrait être embarrassé par cette rencontre au sommet où il n'a voulu discuter que de solutions à court terme.

UN FONDS D'ASSURANCE

Flanqué des ministres Clay Serby, de la Saskatchewan, Brian Coburn, d'Ontario, Rosann Wowchuk, du Manitoba, du directeur général adjoint de l'UPA, M. Charles Cantin et du président de la FCA, Bob Friesen, le ministre Trudel souligne que le fédéral n'a pas manifesté de volonté afin de résoudre la crise agricole.

En décidant de travailler entre eux, en étroite collaboration avec les représentants des producteurs agricoles, les ministres provinciaux espèrent secrètement que le gouvernement embarquera rapidement dans le train une fois en marche.

Déjà des solutions à long terme sont avancées. Le représentant de l'UPA, M. Cantin, suggère la mise sur pied d'un fonds d'assurance où s'additionneront les millions de dollars les années de vaches grasses et dans lequel on pourra puiser lors des années de vaches maigres, comme c'est le cas en ce moment.

Mais, il est clair pour les ministres provinciaux que les provinces et les producteurs agricoles doivent obligatoirement faire partie de la solution. Le ministre Trudel a rappelé que le Québec a dû l'an dernier rajouter 233 millions \$ de plus à ses programmes réguliers afin de faire face à la crise. Il estime que le Québec qui demandait 240 millions \$ à Ottawa, a besoin d'argent pour résoudre les problèmes environnementaux et mettre en application le système de traçabilité.

PRENEZ LES DEVANTS!
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)



- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tel. (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tel. (514) 849-3449

1 800 808-3627
www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Une formation supérieure en management public (2^e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES: 15 MARS 2001

Les pharmaciens proprios réclament un décret

Matés par une loi spéciale, confrontés au refus de négocier de l'État, ils demandent à la ministre Marois de fixer leur rémunération par règlement

MONTRÉAL (PC) — Deux semaines après l'adoption de la loi 186 empêchant les pharmaciens de se retirer légalement du régime d'assurance-médicaments, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) presse Québec d'adopter dès que possible un décret fixant leur rémunération.

« Vous avez répété sur tous les tons que votre 9,3% n'était pas négociable, a écrit le président de l'AQPP, Claude Gagnon, dans une lettre expédiée hier à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois. Nous vous suggérons donc de cesser de feindre la négociation sur ce point, d'utiliser les pouvoirs que vous vous êtes donnés et de fixer par décret dès que possible la rémunération des services pharmaceutiques existants pour la période du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2002. »

Les motards criminels sont traités avec plus de respect

En rendant cette lettre publique en conférence de presse, M. Gagnon a expliqué qu'il avait proposé à M^{me} Marois une démarche en deux temps susceptible de reconstruire entre les pharmaciens et le gouvernement le « dialogue de qualité » promis par le futur premier ministre Bernard Landry lors de l'adoption de la loi 186.

Après l'adoption du décret, a ajouté M. Gagnon, il sera possible d'amorcer, « avec autant de sérénité que possible, les discussions sur les points que vous avez identifiés comme objets de négociation véritable — sur lesquels nous comprenons d'ailleurs que vous êtes en demande dans une bonne proportion des cas ».

M. Gagnon a par ailleurs souligné l'immense amertume ressentie par les pharmaciens à la suite de l'adoption de la loi 186, qu'il a qualifiée de « répressive, punitive et vindicative ». Il a précisé que les conseillers juridiques de l'AQPP jugeaient que cette législation contrevient à plusieurs dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés ainsi que de la Constitution du Canada.

M. Gagnon a notamment déploré l'ampleur des pouvoirs que la loi donne à la ministre Marois, à la Régie de l'assurance maladie du Québec et à ses inspecteurs. « Les motards criminels sont traités par la justice avec beaucoup plus de respect pour leurs droits que le pharmacien face à la loi 186, a-t-il lancé. Eux ont droit à un procès avant d'être condamnés. Pas nous. Pourtant, les pharmaciens n'ont jamais même songé à enfreindre la loi. »

Justicier social



George Harris est ce citoyen de Winnipeg qui a engagé des poursuites judiciaires visant à empêcher Ottawa de faire bénéficier une riche famille canadienne de dégrèvements fiscaux de l'ordre de 750 millions \$. Il affirme cumuler les appuis qui, selon lui, viennent autant des militants antitaxes de droite que des activistes sociaux.

GARDERIES PRIVÉES

Grève reportée

Québec s'engage à discuter financement

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les garderies privées acceptent de ne pas recourir à des moyens de pression, du moins pour l'instant, ayant obtenu une discussion franche avec le gouvernement pendant 30 jours concernant leur financement.

« On a retardé de quelques jours les moyens de pression, parce qu'hier (mardi), le gouvernement s'est engagé à nous déposer des solutions sur la table d'ici 30 jours », a résumé M. Sylvain Lévesque, président de l'Association des garderies privées du Québec.

Mais si, le 6 avril, une solution acceptable aux yeux des garderies privées n'est pas trouvée, celles-ci débrayeront durant une journée, a prévenu M. Lévesque.

Les représentants des garderies privées se sont réunis durant plusieurs heures, hier dans l'est de Montréal, pour arrêter leur stratégie. Lidée d'une grève d'une journée, le 6 avril, a même fait l'unanimité chez elles, rapportait M. Lévesque.

Malgré cette menace de grève qui continue de planer et qui n'a été que repoussée, M. Lévesque nie que les parents et leurs enfants soient pris en otages dans un conflit sur le financement des garderies par le gouvernement. « Les parents ne se font pas prendre en otages. Nous, nous sommes pris en otages. C'est quoi notre choix? On préfère fermer une journée pour sensibiliser les gens que de se voir retirer un permis pour tout le temps. »

M. Lévesque objecte que si les garderies privées perdaient leur permis, là, les parents seraient en quelque sorte pris en otages. « Le parent, il n'en a pas de place dans le réseau. Je mets au défi les parents, à l'heure actuelle, de se retrouver une place dans le réseau, si on se voit retirer nos permis. Ça sera impossible avant l'entrée de l'enfant en maternelle. » Du même souffle, M. Lévesque admet que si les garderies privées déclenchent la grève, « ça va avoir un impact majeur dans la région de Montréal, c'est certain ».

Les garderies privées se disent sous-financées comparativement aux Centres à la petite enfance, sans but lucratif, mis sur pied dans le cadre de la politique familiale et des places en garderie à 5\$. Les parties ne s'entendent toutefois pas sur le niveau de ce sous-financement. M. Lévesque avance un écart de 37% dans les subventions, chiffre qui fera partie des discussions du prochain mois avec le gouvernement.

« Il va falloir que le gouvernement ajuste son financement pour notre réseau; il est là, le nerf de la guerre. On est tanné d'être la vache maigre du réseau. On veut que le problème se règle. On veut que l'abcès soit crevé », s'est exclamé M. Lévesque.

Les garderies privées comptent pour 25% du réseau des services de garde au Québec et 50% à Montréal, estime M. Lévesque.

Au ministère de la Famille et de l'Enfance, on indiquait qu'il y a 486 garderies privées au Québec, comparativement à 903 « installations » de Centres à la petite enfance et 554 dans le milieu familial, pour un total de 1943 services de garde.

LUTTE À LA PAUVRETÉ Le bilan de Boisclair

MONTRÉAL — Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a dressé mardi le bilan, pour la région de Montréal, des projets subventionnés par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, et plus particulièrement des projets concernant les groupes ethnoculturels de l'île. Depuis le 1^{er} avril 2000, 20 projets de création d'emploi, de formation ou d'insertion en emploi ont été financés, selon ce bilan. Ainsi, un montant de 1,4 million \$ a été versé à des organismes communautaires travaillant auprès des personnes immigrantes et des minorités visibles. Le ministre a aussi fait savoir que le taux de participation des groupes ciblés dépasse l'objectif fixé à 20% pour les nouveaux projets. Depuis la reconduction du Fonds de lutte contre la pauvreté, en avril 2000, 70 projets ont été financés dans la région, pour un montant de 4,8 millions \$. Cela représente 871 postes, soit 142 personnes en création d'emploi, 40 en formation et 689 en insertion, stage ou autres. Lors du dernier Sommet du Québec et de la jeunesse, le gouvernement a décidé de renouveler le Fonds de lutte pour une période de trois ans. « Le nouvel investissement de 160 millions \$ constitue un autre geste tangible pour appuyer les personnes qui ont plus de difficulté à intégrer de façon durable le marché du travail », a déclaré le ministre. (PC)

CHRYSLER SEBRING LX 2001

5/100



Voici ma voiture.
Voici ma bonne affaire.



299 \$*

PAR MOIS
Location de 48 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

| Options de location de 48 mois offertes | |
|---|--------------|
| Mensuelle | Complet rate |
| 299* | 2950* |
| 321* | 2000* |
| 369* | 0* |



« Meilleur achat »
Consumer Digest

★★★★★
La plus haute cote de sécurité décernée par le NHTSA dans les cas de collisions frontales*

• Moteur DACT de 2.4 L, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo/cassette et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

CHRYSLER NEON LE 2001

5/100



0%*
de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001

219 \$*
PAR MOIS
Location de 48 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

| Options de location de 48 mois offertes | |
|---|--------------|
| Mensuelle | Complet rate |
| 219* | 3111* |
| 254* | 1500* |
| 287* | 0* |



GTS • Moteur 2.0 • Airbag • Jantes en aluminium • Chargeur multi-CD 11\$

• Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Climatiseur • Volant inclinable • Suspension indépendante aux 4 roues • Système antibloqueur Safety Key™ • Console centrale pleine longueur • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

CHRYSLER INTREPID SE 2001

5/100



Consommation: 7,6 L/100 km

319 \$*
PAR MOIS
Location de 48 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

• Moteur V6 en aluminium de 2.7 L, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréo/cassette et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Console centrale pleine longueur • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Système antibloqueur Safety Key™ • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

5/100

CHRYSLER

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la location. * Tarifs mensuels pour la berline Chrysler Sebring LX 2001 ensemble 264 + 89K, pour la Chrysler Neon LE 2001 ensemble 210, pour la Chrysler Intrepid SE 2001 ensemble 220 + 55K. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 81 600 km, au taux de 13¢ le km. Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et taxes en sus. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à plein monde et peut avoir à échanger/commencer un véhicule. Aucun rachat requis. 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001. ** Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler/Chrysler. Offres de durée limitée, variables sur les modèles 2001, seulement et excluent tout pour les propriétaires de ces véhicules à la remise aux diplômés et au programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. *** Coopération sur route. Selon le guide de consommation de carburant 2001. Ressources naturelles Canada, 2001. 01 Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. 1 Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. 21 Les remises aux diplômés s'appliquent ainsi: 500 \$ de rabais à la location d'un véhicule, 1 000 \$ de rabais à l'achat d'un véhicule accepté la Chrysler Neon avec un rabais de 750 \$. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Projeer. 21 Les offres effectuées par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Photos toujours entre modèle. La jaquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise les enfants.

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 1000 \$**



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

SEXISME Burn out

Suite de la Une

Eh oui, elles veulent des enfants. Et le temps pour être enceinte, c'est souvent au début de leur carrière, à 28-29 ans.

Cependant, poursuit-elle, les études démontrent que les femmes médecins travaillent 25 heures de plus par semaine que leurs collègues masculins, quand on inclut les tâches ménagères, les devoirs et les bains des enfants.

La double tâche, malheureusement, fait des victimes : chez les médecins, il y a plus de *burn out* chez les femmes, constate la gériatre.

Quant au taux de suicide, il est le même pour les deux sexes. Quand on sait que dans la population en général, le taux de suicide est plus élevé chez les hommes, c'est dire, que le taux de suicide est en fait plus élevé chez les médecins femmes.

« Je connais des collègues, des personnalités fortes, jamais on n'aurait cru, mais oui, elles font des *burn out*. »

Dans 10 ans, prédit la gériatre, la proportion de femmes médecins sera beaucoup plus grande dans les hôpitaux. Premièrement, 60 % des étudiants dans les facultés de médecine francophones du Québec sont des étudiantes, et aussi parce que les filles ont de plus en plus tendance à poursuivre leurs études en spécialité.

C'est urgent, plaide-t-elle, il faut des correctifs pour alléger le travail des médecins en milieu hospitalier. Car non seulement les femmes, mais les jeunes aussi, veulent diminuer les heures de travail au profit de leur qualité de vie.

« Il faut arrêter de valoriser le fait que le bon docteur c'est celui qui travaille 60 heures par semaine », dit-elle.

L'HÔPITAL, UN MILIEU MACHO

On le sent à sa poignée de main solide, à sa démarche assurée, Manon Chevalier n'est pas du genre à se laisser marcher sur les pieds. Pourtant, « en rétrospective, oui, j'ai dû faire mon chemin dans cet hôpital », avoue-t-elle.

Il y a bien eu, au début de sa carrière, en 1989, ce radiologiste qui a mis en doute la pertinence d'un examen coûteux qu'elle avait réclamé pour un patient... Mais passons. Après tout le médecin s'est excusé.

« J'ai décidé d'affronter mes collègues par l'action. Je me suis impliquée là où personne ne voulait le faire, au CMDP ». Le conseil des médecins dentistes et pharmaciens d'un hôpital examine la qualité des actes professionnels. Elle sera la présidente de 1994 à 1997. Première femme à occuper ce poste, la plus jeune aussi. Durant les années difficiles des coupes de budgets et de la fusion de l'Enfant-Jésus avec Saint-Sacrement.

« Il n'y a pas eu d'embûches majeures, mais des préjugés, oui ».

Elle a donné au CMDP le virage professionnel réclamé par le Collège des médecins. Plutôt que de discuter pendant des heures des inconvénients de la hausse du prix du stationnement de l'hôpital, la D^{re} Chevalier a exigé qu'on se penche sur les plaintes des patients. « Il fallait mettre en place les règles du jeu », dit-elle.

Mais sa franchise brutale lui a posé problème. « J'ai fait quelques cochés mal taillées, au début. J'étais, disons, assez directe ».

Elle garde un souvenir douloureux de certaines assemblées de médecins. « On m'a traitée de mère supérieure, de maîtresse d'école. On m'a même offert une boîte de serviettes sanitaires. De tout ce que j'ai vécu durant ces années-là, c'est le mépris de la part de certains collègues que j'ai trouvé le plus humiliant ».

Même avec le directeur du CHA, Gaston Pellan, trop paternaliste à son goût, « c'était difficile de parler de choses sérieuses ».

Elle sort de l'expérience enrichie, cependant. « La minorité silencieuse des médecins de l'hôpital était bien contente de mon travail. J'ai gagné en respect... même si certains collègues ont mis 10 ans avant de me reparler ».

Aujourd'hui, à cause de ses responsabilités familiales, Manon Chevalier se contente de son travail de gériatre. Et elle en a plein les bras.

« Quand j'ai la garde de ma fille, à 18h, il faut que je rentre à la maison, quand je suis à l'urgence et qu'il me reste encore des patients à voir, je fatigue. Je me sens coupable. Coupable de n'être pas assez attentive au patient, coupable de n'être pas à la maison pour le souper, le bain, la répétition de violon... » Et encore, la D^{re} Chevalier s'estime chanceuse de vivre cette culpabilité une semaine sur deux. La plupart de ses collègues sont mères à plein temps.

« Les femmes sont déchirées entre leur travail et leur famille. Il faudra des correctifs. C'est une utopie de penser que les hommes vont partager les tâches domestiques », dit-elle.

FEMMES EN MÉDECINE

L'organisation de travail devra changer

Elles constitueront, dans 15 ans, 38% de l'effectif médical hospitalier

LOUISE LEMIEUX
L.Lemieux@lesoleil.com

QUÉBEC — Dans 15 ans, 38% des médecins seront des femmes dans les hôpitaux. L'organisation du travail devra changer, parce que les femmes et les jeunes, de plus en plus, tiennent à équilibrer vie professionnelle et vie privée.

Le profil classique du médecin qui travaille 90 heures par semaine grâce à une conjointe qui s'occupe des enfants et de la maison tend à disparaître, et c'est tant mieux. « parce que travailler 90 heures par semaine, ce n'est pas sain pour personne », souligne la sociologue Maria De Koninck, coauteure d'une enquête sur les femmes en médecine.

M^{me} De Koninck constate combien la pratique hospitalière est peu compatible avec les femmes, à cause des horaires fluctuants et des nombreuses heures de travail.

« Souvent les femmes abandonnent la pratique de la médecine en milieu hospitalier au profit de la pratique en cabinet, parce qu'un bureau, ça se gère mieux. D'autres vont éviter certaines spécialités, parce qu'elles veulent avoir des enfants », souligne la sociologue de l'Université Laval.

Au ministère de la Santé, on est

conscient que l'augmentation des femmes en médecine change la donne. Les femmes travaillent moins de jours par année puisque leurs revenus sont moindres. En 1997, les femmes omnipraticiennes ont gagné 76% du revenu des hommes, les spécialistes, 82%.

Parce que la féminisation de la profession médicale diminue l'offre de service, le ministère de la Santé augmente le nombre de places dans les facultés de médecine depuis quelques années: 406 admissions en 98-99, 506 en 2000-2001. Les discussions sont en cours pour les admissions de 2001-2002.

« Il faudra plus de médecins pour combler le même volume d'activité », constate Daniel Poirier, directeur de la main-d'œuvre médicale au ministère de la Santé. L'organisation du travail dans les hôpitaux constitue « une préoccupation ». « Il faudra concentrer certaines spécialités dans quelques hôpitaux et établir des ponts pour que l'accessibilité soit maintenue », dit M. Poirier.

Pour Maria De Koninck, l'ajout de médecins doit se combiner avec le partage du travail. « Il faut inventer des solutions pour permettre une meilleure qualité de vie aux médecins, autant pour les hommes que pour les femmes », dit-elle.



La D^{re} Manon Chevalier n'a senti aucun sexisme durant ses études de médecine. Mais une fois rendue à l'hôpital...

Une piste de solution passe par le regroupement de médecins, en groupe plus nombreux que les besoins de l'hôpital. Ces groupes de médecins se partageront la tâche... et les revenus. Et

les femmes médecins pourront accoucher en paix.

Actuellement, cette solution est difficilement réalisable, à cause des plans d'effectif médical, constate Pierre Laliberté, directeur des services professionnels à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Depuis dix ans, le nombre de médecins spécialisés nécessaires dans chaque région est calculé et tous les hôpitaux doivent s'y conformer. Ce plan de l'effectif médical permet de mieux partager les médecins entre les régions.

« Les plans d'effectif sont de plus en plus étanches et de plus en plus difficiles à contourner. Impossible dans ses conditions d'accorder des postes à temps partiel », constate le D^r Laliberté.

La féminisation de l'effectif médical « est une tendance lourde dans l'hôpital », avec des avantages et des inconvénients, remarque le D^r Laliberté.

Les médecins qui accouchent, c'est sûr, sont difficiles à remplacer, et la tâche retombe sur les collègues, mais la présence des femmes « fait se rendre compte aux médecins combien l'équilibre travail-maison est meilleur pour la pratique médicale », constate M. Laliberté.

COFFRE-FORT TANGUAY

On vous offre un magot de **850\$** en certificats-cadeaux!

Faites valider votre combinaison!

Profitez de cette offre en recaltant 4 certificats-cadeaux de 50\$, échangeables dans l'un de nos départements, 1 de 100\$ applicable sur un mobilier de chambre à coucher, 1 de 250\$ applicable à l'achat d'un matelas de marque SommeX et 2 de 150\$ applicables sur un lit électrique de marque SommeX ou d'un mobilier de salon 4 sièges et plus de marque Elran ou Relaxon.

500

JVC à gagner!

Pioneer

HDTV

ELITE

Pioneer

ÉCRAN GÉANT

53 PO (255637)

- Écran 53 po haute définition HDTV
- IMAGE SUR IMAGE À 2 SYNTONISEURS
- Filtre peigne numérique de 3 lignes
- Fini lacqué piano
- Résolution de 1400 lignes
- Puissance audio totale de 100 watts • 1080i
- Entrée composante RGB pour HDTV
- Entrée S-VHS à l'avant et à l'arrière

Courant: 6699⁹⁵

Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵

6649⁹⁵

24 versements: 317,71

Achetez en ligne

www.tanguay.qc.ca

AC3

DOLBY DIGITAL

Courant: 999⁹⁵

Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵

949⁹⁵

24 versements: 45,39

Pioneer

LECTEUR DVD (258021)

- Carrousel-changeur 5 disques
- Compatible avec les disques DVD, audio et vidéo • Sortie S-Vidéo
- Décodeur Dolby Digital AC3
- Compatible Digital DTS
- Sortie audio digitale optique
- Lecture CDR

Courant: 549⁹⁵

Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵

499⁹⁵

24 versements: 23,89

CINÉMA MAISON

SYSTÈME CINÉMA NUMÉRIQUE COMPACT DVD-CD (901676)

- 30 stations AM/FM • Décodeur Dolby Digital AC3
- Compatible Digital DTS • Sortie S-Vidéo
- Sortie audio digitale optique • Puissance totale de 200 watts
- Amplificateur 6 canaux • Caisson de graves actif comprenant 6 haut-parleurs

TANGUAY

ELECTRONIQUE

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

PLACE LAURIER
ELECTRONIQUE • INFORMATIQUE
1700, boul. Laurier, Centre 3
1 877 588-0111 • (418) 850-0111

LES SAULLES
483, boul. de l'Énergie
1 800 963-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Jean-Jacques
1 800 963-4411 • (418) 867-8282

LÉVIS
850, boul. Lévesque
1 800 963-4411 • (418) 833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
850, boul. Lévesque
1 877 289-4411 • (819) 228-4411

POINTE-AU-PÈRE
871, boul. Sainte-Anne, Centre 32
1 800 463-4411 • (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
210, boul. de l'Église
1 800 512-4711 • (418) 867-0711

TROIS-RIVIÈRES
1200, boul. de la Nouvelle
1 800 463-2200 • (819) 373-1111

CHICOUTIMI
100, boul. Valois
1 800 363-4711 • (418) 886-4411

* Validez votre combinaison en magasin entre le 17 février 2001 et le 25 mars 2001. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin.
** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Le taux d'intérêt est de 13,5%. Exemple: pour un montant de 500\$, les frais d'intérêt seront de 73,32\$ (24 mois) pour une obligation du consommateur de 573,32\$.

Day rencontrera le vice-président américain à Washington

■ OTTAWA — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, se présentera comme un allié conservateur pro-américain lorsqu'il rencontrera le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, à Washington, cette semaine. Ce voyage sera l'occasion, a-t-il dit, de faire savoir aux États-Unis qu'il existe ici un fort courant d'opinion conservateur, qui diffère de l'antiaméricanisme des libéraux. Celui-ci passera 20 minutes avec M. Cheney, demain matin, pour débattre de questions bilatérales comme le projet de défense antimissile américain et le conflit autour du bois d'œuvre. Le critique de l'Alliance pour les affaires étrangères, Monte Solberg, assistera aussi à l'entretien. (PC)



Le vice-président Dick Cheney.

Camille Thériault songe à partir

■ FREDERICTON — À sa sortie de l'hôpital où il séjournait depuis une semaine, le leader libéral du Nouveau-Brunswick, Camille Thériault, a annoncé hier qu'il réfléchissait à son avenir politique et qu'il ferait connaître sa décision le 20 mars. M. Thériault, qui est âgé de 46 ans, a été admis à l'hôpital la semaine dernière parce qu'il souffrait de douleurs à la poitrine. Les tests ont indiqué qu'il souffrait de problèmes digestifs, mais il a précisé que les médecins le considéraient en excellente santé. (PC)

33,5 millions \$ pour une route inutile

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

QUÉBEC — L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) revient à la charge avec le dossier du réseau routier. Cette fois, elle accuse le gouvernement d'avoir autorisé la construction inutile d'une route de 33,5 millions \$ à Saint-Célestin sur la rive sud de Trois-Rivières.

Le président de l'association, M. Pierre Sirois, précise que le ministre des Transports, M. Guy Chevrette, a autorisé la construction d'une nouvelle route alors qu'une route parallèle passe à près d'un kilomètre de là.

Il s'agit en fait du prolongement de l'autoroute 55 jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage. Ce projet, note-t-on au passage les ingénieurs, fait l'objet de promesses électorales, par tous les élus de la région, depuis plus de 20 ans. « Ce projet, juge l'APIGQ, n'est aucunement justifié et justifiable. »

Ils demandent donc au gouvernement d'arrêter immédiatement les travaux de prolongement de l'autoroute 55 afin d'investir aux endroits les plus critiques du réseau routier.

Les spécialistes de l'association racontent qu'au départ, la continuité de l'autoroute 55 devait permettre de rejoindre la 955, qui elle, aurait permis à son tour de se rendre en Estrie.

Des expropriations ont été effectuées sur une trentaine de kilomètres afin d'établir un lien entre la 955 et la municipalité de Richmond en Estrie. Finalement, le projet fut abandonné et les

emprises rétrocedées.

« À l'heure où l'accent devrait être mis sur la conservation du réseau routier qui se désagrège, de dire M. Sirois, à vue d'oeil, le ministre des Transports permet la construction d'un axe superflu qui n'entre même pas, en raison de son achalandage, dans les critères de justification d'une autoroute. »

Les spécialistes de l'association expliquent que les automobilistes qui arrivent actuellement au bout de la 55 ont comme choix d'utiliser la 161 pour se diriger vers l'est ou la 155 pour filer vers l'ouest. Ces deux routes qui, selon eux, ont respectivement un achalandage de 5000 et 6000 véhicules par jour, sont de qualité acceptable. Elles ont fait l'objet d'améliorations au cours des dernières années.

Pour les ingénieurs gouvernementaux, le contexte budgétaire actuel et l'état lamentable des infrastructures routières imposent des investissements judicieux et plus pressants.

Ils estiment qu'il est plus urgent d'intervenir sur le pont Laviolette en installant un terre-plein central afin d'éviter les face-à-face. Ils précisent que des accidents mortels ont été enregistrés sur ce pont. « À la place, relament-ils, le ministre diminue la limite de vitesse à 80 km/h. »

Ils identifient également d'autres horreurs routières. À l'avenir, l'autoroute 55 est dévastée par les nids-de-poule et à Sainte-Anne-de-la-Pérade, les dalles de béton sur l'autoroute Félix-Leclerc devraient absolument être remplacées sur six kilomètres.



Appelez-moi Seigneur!

À tout seigneur, tout honneur !

L'hôtel Gouverneur Saint-Hyacinthe change de nom pour Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe. Sous cette nouvelle bannière, le réputé hôtel vous offre une approche tout à fait unique, des tarifs concurrentiels, un accueil et un service encore plus personnalisés.

Réunions, congrès, expositions

Avec une capacité de 4000 personnes, l'hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe est le plus important centre régional de réunions, de congrès et d'expositions au Québec. Notre personnel qualifié et expérimenté offre aux entreprises des solutions hautement professionnelles qui ont toujours fait la renommée de l'établissement.

Tarif d'introduction
91\$

HÔTEL DES SEIGNEURS
SAINT-HYACINTHE
Réunion - Congrès - Exposition

1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe • Téléphone: (450) 774-3810
De Montréal: (514) 334-3810 • Sans frais: 1-866-SEIGNEUR (734-4638)
* Occupation simple ou double. Selon disponibilité. Valable jusqu'au 30 avril 2001.

ACURA

Nouveau!
Entièrement redessinée



L'Acura 1.7EL 2001

288\$/mois | P.D.S.F. 21 500\$

Incluant: tout nouveau moteur 1.7 litre VTEC, pneus gonflables avant et latéraux SRS, freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, régulateur de vitesse, roues en alliage et tellement plus...



L'Acura Integra 2001

288\$/mois

Transport et préparation inclus

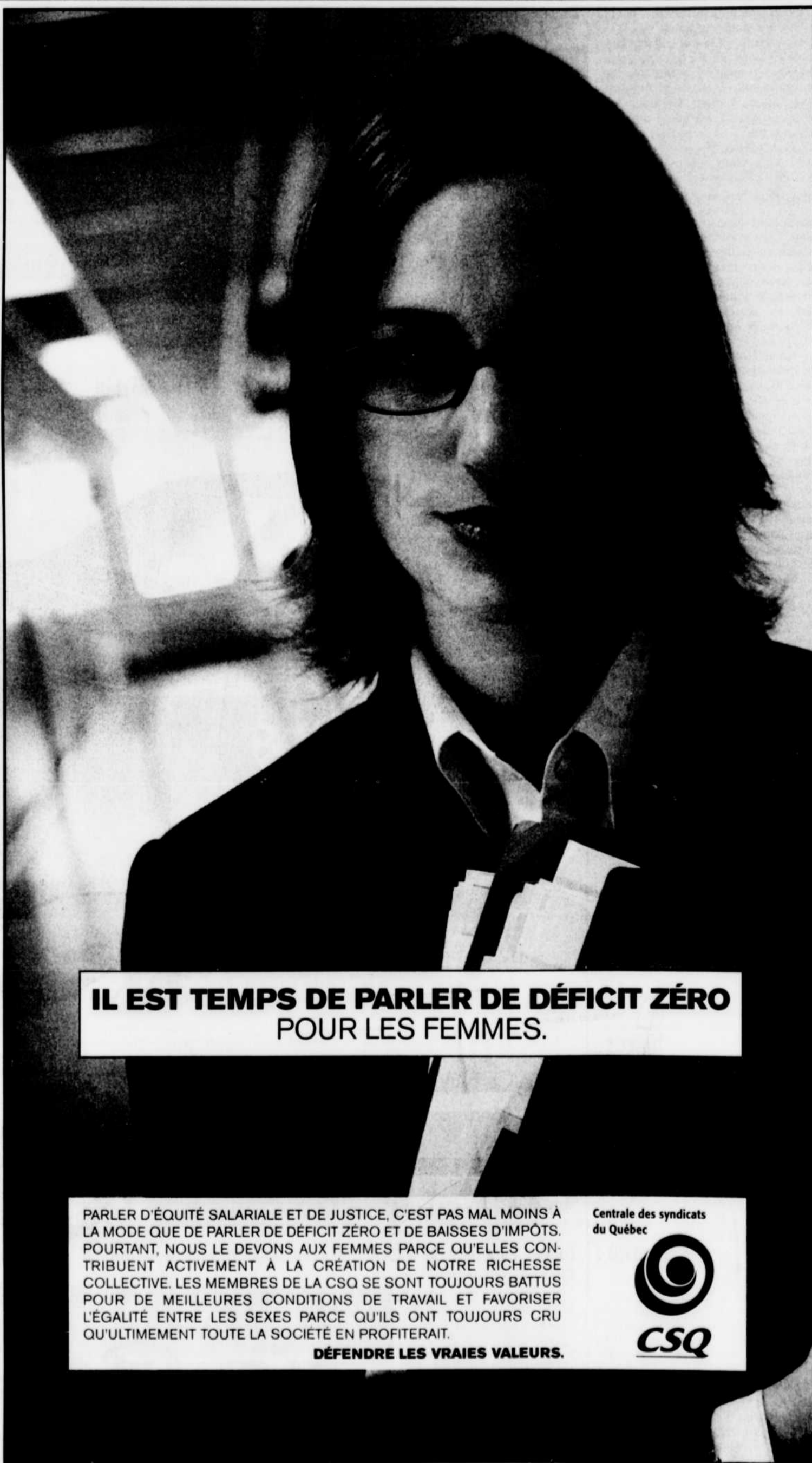
Incluant: climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, antenne électrique, becquet arrière, roues en alliage et tellement plus...

Une vision qui inspire
un élan de passion.



ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries,
Québec (Québec) G2K 1X1
☎ (418) 622-8180
☎ Ext. 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com



IL EST TEMPS DE PARLER DE DÉFICIT ZÉRO
POUR LES FEMMES.

PARLER D'ÉQUITÉ SALARIALE ET DE JUSTICE, C'EST PAS MAL MOINS À LA MODE QU'ÉCARTER LE DÉFICIT ZÉRO ET DE BAISSER D'IMPÔTS. POURTANT, NOUS LE DEVONS AUX FEMMES PARCE QU'ELLES CONTRIBUENT ACTIVEMENT À LA CRÉATION DE NOTRE RICHESSE COLLECTIVE. LES MEMBRES DE LA CSQ SE SONT TOUJOURS BATTUS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET FAVORISER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES PARCE QU'ILS ONT TOUJOURS CRU QU'ULTIMEMENT TOUTE LA SOCIÉTÉ EN PROFITERAIT.

DÉFENDRE LES VRAIES VALEURS.

Centrale des syndicats
du Québec



Nous n'aurions pas pu le faire sans vous.

LA TOYOTA COROLLA ET LA TOYOTA SIENNA VIENNENT DE REMPORTER DES TROPHÉES PYRAMIDE DE LA CAA POUR LA « **SATISFACTION DES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES** ».

Toyota souhaite remercier tous ses clients pour leur soutien continu. Ce sont des clients comme vous qui ont classé la Corolla[†] en tête pour la satisfaction globale, et la Sienna[†] en tête dans la catégorie des mini-fourgonnettes. Votre confiance est une source d'inspiration pour nous. Pour cette raison, Toyota continuera de construire des voitures que vous serez fiers de conduire.



Corolla :

Trophée Pyramide de la CAA 2001 pour la satisfaction globale des propriétaires.

* Modèle Corolla 1997 montré.



** Modèle Sienna 2000 montré.

Sienna : Trophée Pyramide de la CAA 2001 pour la satisfaction des propriétaires dans la catégorie des mini-fourgonnettes.

[†] Corolla : années-modèles 1993 à 1997. Sienna : années-modèles 1997 à 2000.



TOYOTA



Marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes

1 888 TOYOTA-8 * www.toyota.ca

Chacun a droit à sa juste part
Salaire égal pour travail différent mais équivalent



sur
l'équité salariale



Les employeurs ont jusqu'au 21 novembre 2001
pour identifier les différences de salaire
entre les emplois féminins et masculins équivalents

L'équité salariale, c'est plus qu'«un salaire égal pour un travail égal».
C'est «un salaire égal pour un travail différent mais équivalent».

La Loi sur l'équité salariale, une priorité !

Pour information :

Commission de l'équité salariale

De partout au Québec : **1 888 528-8765**

Région de Québec : **(418) 528-8765**

Courriel : equite.salariale@ces.gouv.qc.ca

Québec 
Commission
de l'équité salariale

www.ces.gouv.qc.ca

DÉPART DU MINISTRE JOLIVET

De plein gré

Il assure que personne ne lui a imposé sa décision

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

QUÉBEC — C'est de plein gré que Jean-Pierre Jolivet a quitté son poste de ministre des Régions. Cette décision ne lui a été imposée par personne, a expliqué M. Jolivet dans une entrevue accordée hier à la Presse canadienne.

M. Jolivet avait annoncé à Lucien Bouchard dès décembre qu'il entendait quitter son poste afin de donner au premier ministre une meilleure marge de manœuvre pour un remaniement ministériel.

À la suite de la démission surprise de Lucien Bouchard en janvier, M. Jolivet a répété son offre de quitter aux candidats qui se pressaient alors pour la succession, soit Bernard Landry et Pauline Marois.

M. Jolivet a annoncé lundi dernier qu'il quittait ses fonctions de ministre et de député de Lavolette à compter du mercredi 7 mars.

Dans sa lettre au nouveau président du PQ et futur premier ministre Bernard Landry, M. Jolivet écrit: « Depuis 24 ans, je me suis posé souvent la question s'il était temps pour moi de quitter. Cette fois-ci, j'ai répondu Oui ».

S'il s'est dit attristé par ceux qui laissent entendre que son départ est attribuable au fait que son mandat de ministre n'aurait pas été renouvelé, M. Bernard Landry, « un ami de longue date », a expliqué lundi dernier qu'il aurait gardé M. Jolivet dans son équi-

pe et s'est dit déçu de son départ. Député de Lavolette (Mauricie), M. Jolivet était un des rares survivants de la vague péquiste qui ont mené le premier ministre René Lévesque au pouvoir le 15 novembre 1976. De ce groupe d'élus sans interruption depuis 25 ans, il ne reste plus que les députés Guy Chevrette (Joliette), Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean) et François Gendron (Abitibi-Ouest).

M. Jolivet, 59 ans, avait déjà indiqué à l'issue de l'élection de 1998 qu'il s'agissait de son dernier mandat à l'Assemblée nationale.

Le député de Lavolette a également mis en relief le fait que son équipe du ministère des régions a finalisé un plan de développement qui sera dévoilé vraisemblablement lors du prochain budget.

Ce plan devait être prêt en 2000. Il aura retardé d'un an mais il devrait largement satisfaire les sept régions ressources auxquelles il est destiné, estime M. Jolivet.

M. Jolivet assistera aujourd'hui à la prestation de serment du nouveau gouvernement afin de démontrer son appui à ses ex-collègues.

Le nouveau retraité se réjouit que l'avenir lui permettra de passer plus de temps avec sa conjointe et sa famille nombreuse (M. Jolivet est père de six enfants). Il compte faire beaucoup de bénévolat auprès des groupes communautaires de la région qu'il a représentée pendant un quart de siècle à l'Assemblée nationale.



Jean-Pierre Jolivet

L'Ontario en deuil



ARCHIVES LE SOLEIL

Al Palladini, l'ex-ministre du Développement économique de l'Ontario, est décédé d'une crise cardiaque. La nouvelle a été confirmée hier par une conseillère du premier ministre, Mike Harris. Âgé de 57 ans, M. Palladini, qui venait tout juste de divorcer, est mort quelques semaines après avoir quitté son poste de ministre du Développement économique et du Commerce. Il avait cependant conservé son siège à l'Assemblée législative. Plusieurs de ses collègues du cabinet se sont dits secoués par la mort d'un homme doté « de compassion, d'un sens de l'humour », qui était « l'ami de tous ». M. Palladini faisait partie du cabinet du gouvernement conservateur ontarien depuis 1995.

Louise Beaudoin suivra Pettigrew mot à mot

Elle accuse le ministre fédéral de faire de la désinformation

QUÉBEC (PC) — Le ministre fédéral Pierre Pettigrew va retrouver sa vis-à-vis québécoise Louise Beaudoin sur son chemin chaque fois qu'il « fera de la désinformation » auprès des Québécois.

La ministre québécoise des relations internationales Louise Beaudoin en a averti M. Pettigrew par lettre hier.

Le ministre Pettigrew s'est offensé, la veille, prétextant que M^{me} Beaudoin l'aurait qualifié « de ne pas être un vrai Québécois ».

Au contraire, devant la presse parlementaire mardi, M^{me} Beaudoin a maintes fois répété que MM. Jean Chrétien et Pettigrew « sont des Québécois ».

Si le gouvernement québécois demande le droit de parole lors du Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec du 20 au 22 avril prochain, ce n'est pas parce que les représentants fédéraux ne « sont pas de vrais Québécois. C'est au nom des institutions québécoises que nous réclamons la prise de parole », écrit la ministre.

« Il faut faire une distinction entre des individus, qui sont parfaitement Québécois, tout autant que moi, et la dimension collective », poursuit la ministre Beaudoin dans sa lettre.

Elle signale que ses propos ont été largement médiatisés et que M. Pettigrew aurait dû être informé de leur teneur.

« Je vous invite à l'avenir à cesser de faire de la désinformation auprès des Québécois. Je vous assure que je soulèverai publiquement chacune des faussetés et des inexactitudes que vous prononcerez avec la même rigueur et la même promptitude », conclut la ministre Beaudoin.



Louise Beaudoin

VILLE UNIFIÉE DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL

L'ex-député fédéral Olivier en lice pour la mairie

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

LONGUEUIL — L'ancien député fédéral de Longueuil Jacques Olivier s'est officiellement lancé dans la course à la mairie de la nouvelle grande ville de la Rive-Sud de Montréal, hier, en promettant de respecter l'identité de chacune des villes qui la composent actuellement.

La future grande ville de la Rive-Sud regroupera les municipalités de Longueuil, Brossard, Saint-Hubert, Greenfield Park, Saint-Bruno, Boucherville, Saint-Lambert et Lemoyne. Lemoyne et Saint-Lambert ne constitueront toutefois qu'un seul arrondissement de la future ville.

M. Olivier est le premier candidat officiellement déclaré à la mairie de la future grande ville de la Rive-Sud, qui deviendra la troisième en importance au Québec. Les élections auront lieu le 4 novembre prochain.

M. Olivier, qui aura 57 ans en avril, a été député libéral de Longueuil à la Chambre des communes de 1972 à 1984 et a été ministre de la Condition physique et du Sport amateur. Après sa carrière politique, il est devenu concessionnaire automobile, une affaire dont il a légué la gestion à son fils, pour permettre son retour en politique active.

C'est aux côtés de plusieurs maires de la Rive-Sud qui l'appuient qu'il s'est présenté: Claude Gladu de Longueuil, Michel Latendresse de Saint-Hubert, Francine Gadbois de Boucherville, Guy Boissy de Saint-Lambert et Marc Ducloux de Greenfield Park.

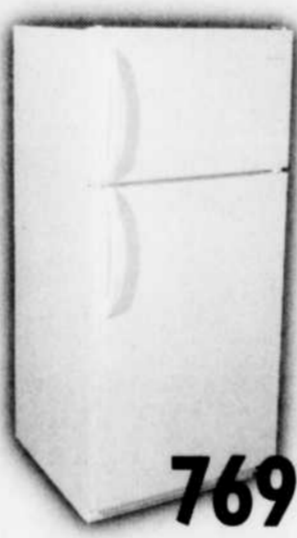
Debout au micro, devant ces maires de la Rive-Sud, il a lancé: « Cent ans d'expérience municipale en arrière de nous, c'est un bon début ».

M. Olivier s'est engagé « en priorité à protéger l'identité et l'âme de toutes les villes de la Rive-Sud. Il ne sera pas question d'uniformisation d'une ville à l'autre, ni de centralisation des pouvoirs, a-t-il lancé. Fusionner ne veut pas dire uniformiser. Nous allons respecter la volonté du milieu. »

Il a donné comme exemple de respect d'identité le fait que les citoyens de Saint-Bruno ont déjà décidé qu'il n'y aurait pas de feux de circulation dans leur ville. Ce choix sera respecté dans l'arrondissement de Saint-Bruno, s'il est élu à la tête de la grande ville de la Rive-Sud.

En plus du respect de l'identité de chacun, M. Olivier a promis de favoriser le développement économique de la Rive-Sud, pour que celle-ci puisse devenir « un véritable pôle économique par rapport à Montréal et à Laval ».

Pour un temps limité!

Sécheuse gratuite
à l'achat de ces 3 appareils de marque Frigidaire499⁹⁹\$
Cuisinière 30 po
couvercle amovible769⁹⁹\$
Réfrigérateur
18 pi³ blanc455⁹⁹\$
Laveuse
8 cycles / 3 températuresGratuite!
VALEUR DE
389⁹⁹\$
Sécheuse
2 cycles / 2 températuresou obtenez 60\$ de rabais
par appareil
sur tous les modèles Frigidaire.L'ASSURANCE
PROTECTION
DE PRIX

FRIGIDAIRE

L'ASSURANCE PROTECTION DE PRIX CORBEIL

Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat.*

Zéro dépôt
Zéro intérêt
avant
2003
sur marques sélectionnéesCORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS
Le spécialiste de l'électroménager!

QUÉBEC > 5050, boul. Wilfrid-Hamel (voisin de « Le Bifithèque ») (418) 864-7844

Aussi à: Chicoutimi, Trois-Rivières, Brossard, Dollard-des-Ormeaux, Gatineau, Granby, Joliette, LaSalle, Laval, Longueuil, Montréal, Ottawa, Saint-Jérôme, Saint-Léonard et Sherbrooke.

Partenaire
avec nous

OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI ET MERCREDI: 9H A 18H • JEUDI ET VENDREDI: 9H A 21H • SAMEDI: 9H A 17H • DIMANCHE: 12H A 17H

AVERTISSEMENT

Cette émission s'adresse à un public averti!

18
ans +

Mais on ne vous demande pas vos cartes

CE SOIR DANS LE RETOUR JUSTE POUR LE FUN, MARIO REÇOIT LOUISE-ANDRÉE SAULNIER



chik
98 9
énergie

100% sexuel

Click, fermé!

Ottawa envisage d'autoriser un dispositif bloquant les téléphones cellulaires

OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux étudient la possibilité d'autoriser l'usage d'une technologie capable d'empêcher les communications par téléphones cellulaires dans les théâtres, les restaurants, voire les salles de réunion des conseils d'administration.

Les Canadiens auront 90 jours, à compter de la semaine prochaine pour faire leurs commentaires sur la pertinence d'une telle technologie, ont indiqué des sources fédérales.

Le ministère de l'Industrie sollicitera les avis des citoyens au sujet de dispositifs capables « d'interférer ou de bloquer les communications par téléphone cellulaire », indique un communiqué de presse gouvernemental, qui doit être diffusé demain. La période de consultation de trois mois prendrait fin le 12 juillet.

Un Canadien sur trois possède un téléphone cellulaire mais, pour plusieurs citoyens, les désagréments qu'il engendre l'emportent sur sa commodité.

Plusieurs pays, dont les États-Unis, ont prohibé tout dispositif susceptible de bloquer les communications par téléphone cellulaire.

Au Canada, il est actuellement interdit d'utiliser de tels dispositifs, sauf pour la police et les organismes chargés de la sécurité publique.

L'industrie de la téléphonie cellulaire s'oppose à tout ce qui pourrait bloquer le fonctionnement des téléphones cellulaires. Selon Marc Choma, de l'Association canadienne des télécommunications sans fil, ces dispositifs devraient rester illégaux au Canada. Il ne faudrait pas que des gens comme les pompiers, les policiers ou les ambulanciers éprouvent des problèmes avec leurs communications par téléphone cellulaire, a-t-il fait valoir.

CONFLIT AUTOUR D'UN BILLET DE LOTO Ça ne change pas le monde, mais...

■ WINNIPEG — Les joies que procure un gain important à la loterie sont en train de tourner à l'amertume pour une famille de Winnipeg. Jean Tessier a gagné 11,4 millions \$ à la Lotto 6/49 en mars 2000. Mais une travailleuse sociale, Corazon Macatula, qui a acheté le billet pour la dame âgée, soutient qu'elle a droit à la moitié de cette somme. M^{me} Macatula affirme que M^{me} Tessier lui avait promis que si le billet acheté était gagnant, elle lui verserait la moitié du gain. Corazon Macatula prenait soin de M^{me} Tessier trois fois par semaine, lorsque cette dernière vivait dans un édifice à appartements. M^{me} Tessier confirme que M^{me} Macatula a acheté le billet gagnant, mais nie qu'une entente ait été conclue pour en partager les fruits. Le litige sera réglé par un tribunal. (PC)

FORTIER

Une série de Fabienne LAROUCHE

Un thriller psychologique avec Sophie LORAIN

Gilbert SICOTTE
Jean-François PICHETTE
Pierre LEBEAU
François CHENIER
Carl MAROTTE



TVA

CE SOIR

21 h

LE SOLEIL

À la recherche de la vérité. Si vous cherchez la vérité, votre enquête vous mènera à coup sûr dans les pages du Soleil. Tous les jeudis, du 8 février au 29 mars 2001, conservez cette annonce, regardez la série Fortier au Réseau TVA et répondez à la question de la semaine.

QUESTION DE LA SEMAINE
portant sur l'épisode diffusé le jeudi 8 mars, 21 h, sur les ondes de TVA

Quel est le numéro de la chambre de Savaria?

Réponse :

S.V.P. écrire en lettres moulées

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____

TVA

Postez votre coupon de participation
au casier postal 2300, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6
Les fac-similes ne sont pas acceptés

Vous pourriez gagner un magnifique voyage à HAMMAMET en Tunisie.*



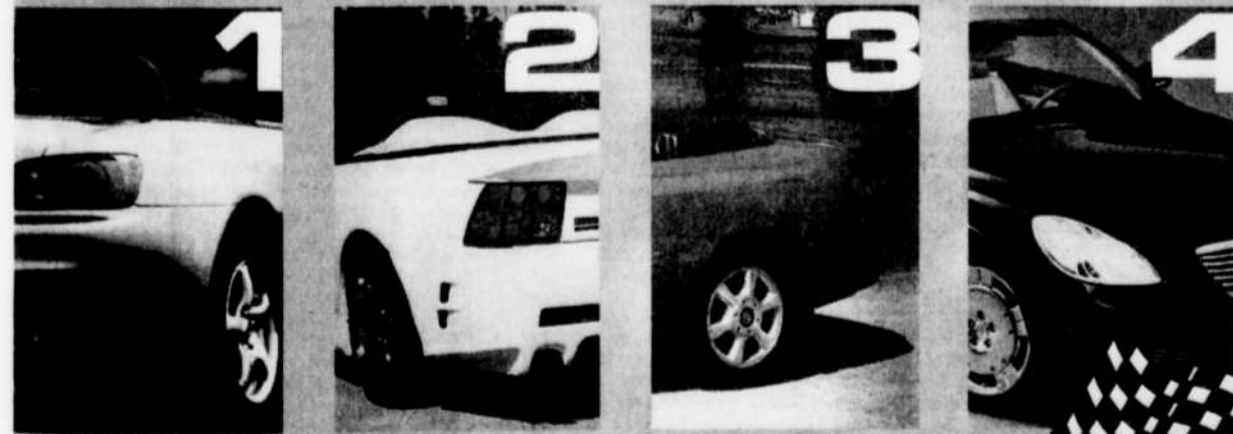
KLM
Royal Dutch Airlines

SULTANA
HOTELS

* Voyage double d'une valeur de 5 000 \$ incluant : le transport aérien aller-retour Montréal / Tunisie (départ de Dorval), les transferts, l'hébergement pour sept (7) nuits à l'hôtel Sol Azur à Hammamet, deux (2) repas par jour style buffet.

Admissibilité : concours réservé aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Date limite de participation : 5 avril 2001. Règlements disponibles à TVA.

Découvrez les décapotables... vous pourriez en conduire une cet été!



4...partez!

Identifiez les 4 décapotables en indiquant sur le coupon de participation le nom du fabricant et le modèle de voiture, vous pourriez gagner la location d'une décapotable pour une durée d'un mois cet été.

LE SOLEIL
Sur mesure pour vous

Complétez ce coupon de participation et déposez-le au stand LE SOLEIL au Salon de l'auto ou postez-le à :
Décapotables Mystères, Case postale 15180, Québec (Québec) G1K 7X2
Tirage le jeudi 15 mars.
Règlements disponibles au quotidien LE SOLEIL.

1 _____ 2 _____
3 _____ 4 _____

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Tél. (jour): _____ Tél. (soir): _____

Venez rencontrer des spécialistes de l'automobile au stand LE SOLEIL au Salon de l'auto

du 5 au 11 mars



Yves Therrien
Journaliste
Tous les jours de 15 h à 19 h (sauf le dimanche 11 mars)

Raynald Côté
Collaborateur CAA-Québec
Mercredi 7 mars 18 h à 22 h
Jeudi 8 mars 18 h à 22 h

DÉCÈS ET AVIS

BERNIER, Line, Beauport
BLACKBURN, Arthur, Québec
BOISVERT, Monique, Lévis
BOUCHER, Adrienne Renaud, Saint-Joachim
BOURGET, Alicia Morin, Villeneuve
BRETON, Béatrice Biloéau, Saint-Sylvestre
DEMERS, Céline Courcy, Saint-Rédempteur
DION, Yvon G., Québec
DOYON, Marie-Reine Bourque, Sainte-Marie, Beauce
DUBÉ, Augustine Jeffrey, Sainte-Foy
DUMAIS, Alice Robitaille, St-Pascal de Kamouraska
DUPUIS, Brigitte, Beauport
FRENETTE, Marie-Jeanne Gignac, Saint-Gilbert
GAGNON, Blanche Gagnon, Saint-Pierre I.O.
JOLICOEUR, Marie-Elise Tanguay, St-Gédéon
LAFLAMME, Yvonne Guay, Trois-Rivières
LAMBERT, Colette Samson, Saint-Romuald
LAMONDE, Éveline (née Dionne), Québec
LANOUILLE, Maurice, Sainte-Foy
LOUBIER, Soeur Éveline, Québec
LUCCHESI, Benjamine St-Laurent, Charlebourg
MCNICOLL, Henri, La Malbaie
OLIVIER, Rosa Couture, L'Acadie-Lorette
PARENT, Grégoire, Saint-Isidore
ROBICHAUD, Marius, Ladurantie

BERNIER Line
 À l'hôpital de l'Enfant-Jésus (CHA) est décédée, à l'âge de 48 ans, dame Line Bernier, fille de Paul-Émile Bernier et de Ange-Aimée Roy. Elle demeurait à Beauport. La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BLACKBURN Arthur
 À l'hôpital St-Augustin, le 3 mars 2001, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Arthur Blackburn, retraité de "Anglo Pulp", époux de feu dame Carmen Gelly. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés il a été confié au crématorium. Un service sera chanté en présence des cendres le samedi 10 mars à 11h00 en l'église Ste-Claire d'Assise, coin d'Assise et Boisclair, Québec, où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie, sous la direction de la

BOISVERT Monique
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

prodigés ainsi que sa nièce Line Renaud. La direction des funérailles a été confiée au:

Funérarium Marcel Guillemette
 568 Royale St-Joachim
 Pour renseignements: 827-4683
 télécopieur: 827-6105.
 cdbureau@glotrotter.net
 Membre de la Corporation des thanatologues

BOURGET Alicia Morin
 À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du C.H.A., le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Alicia Morin, épouse de feu M. Joseph-Aimé Bourget. Elle demeurait à Beauport, quartier Villeneuve. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

BOUCHER Adrienne Renaud
 À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré le 3 mars 2001 à l'âge de 76 ans et 11 mois est décédée dame Adrienne Renaud, épouse de M. Marc-Aurèle Boucher. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la

Sainte-Marie, Beauce
 Pour informations: 1-418-387-4080
 Condoléances par télécopieur: 387-4312 ou au salon: 387-4222

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUPUIS Brigitte
 Au CHA pavillon de l'Enfant-Jésus, le 5 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée Dame Brigitte Dupuis. Elle demeurait à Beauport. Le service religieux sera célébré le samedi 10 mars 2001 à 14h en l'église St-Thomas d'Aquin (2125, Louis-Joliet, Ste-Foy) et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeanne D'Arc (Gilles Lavioie), Lise (Pauline Dumas), Camille (Monique LeFebvre), Clément (Monique Côté), Marielle, Louis (Linda Bélanger), ses petites-filles: Robert Lavoie, Isabelle Dumas (Daniel Gagnon), Marie-Ève Dumas (Stéphan Maalsnaes), Philippe Maalsnaes, Benoit Dubé, Serge Dubé (Marie-Claude Mailhot), Martine Dubé (Christian Cameron), Eric Dubé, Stephan Dubé; ses arrière-petits-enfants: Gabriel Faullem-Lavoie, Frédéric Gagnon, Charles Gagnon, Andréanne Maalsnaes, Marc-Olivier Maalsnaes, Maïka Dubé-Cameron; son frère et ses sœurs: Georges (Lucia Beaulieu), Cécile (Norbert Gagné), Lucienne (feu John Duncan), Yolande Desjardis (feu Lucien Jeffrey), Germaine (André Chartrand), Jeanne Beaulieu (feu Gérard Jeffrey), Rita (Antoinette Boucher), Huguette Hébert (feu Marcel Jeffrey), Georgette (Georges Bouchard); son beau-frère Père Camille Dubé C.S.S.R. Rédempteur à Ste-Anne de Beauport; ses deux belles-sœurs: Alma Bélanger (feu Ernest Dubé), Rose-Marie Adam (feu Élisé Dubé) de Exeter N.H. U.S.A.; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie le personnel du Centre d'hébergement St-Marc-des-Carrières, le 5 mars 2001, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédée Mme Marie-Jeanne Gignac, épouse de feu M. Omer Frenette. Elle demeurait à St-Gilbert. La famille recevra les condoléances à la maison

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

DUBÉ Augustine Jeffrey
 À la Résidence Notre-Dame-de-Lourdes, le 4 mars 2001, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Augustine Jeffrey, épouse de feu Louis-Philippe Dubé. Elle demeurait à La Pocatière. Selon ses volontés elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souveraine

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

GAGNON Blanche Gagnon
 À Beauport, le 6 mars 2001, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédée dame Blanche Gagnon, épouse de feu M. Louis Gagnon. Elle demeurait à Saint-Pierre I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

que plusieurs neveux, nièces, cousins et ami(e)s. Pour ceux qui le désirent que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fabrique de St-Romuald

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

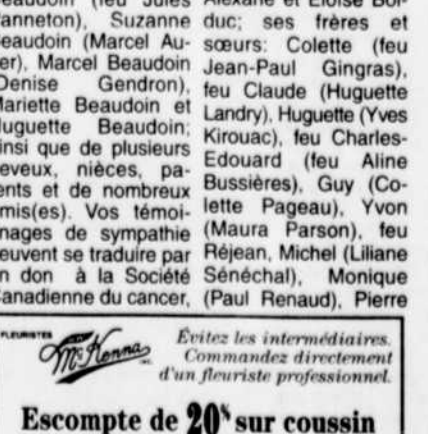
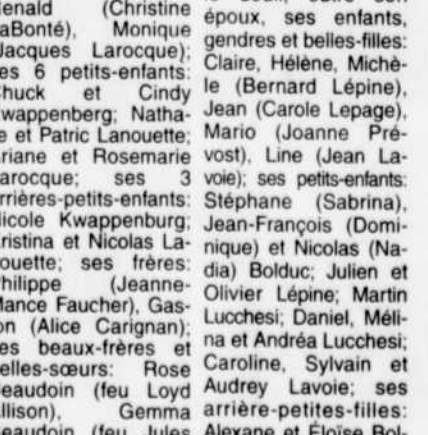
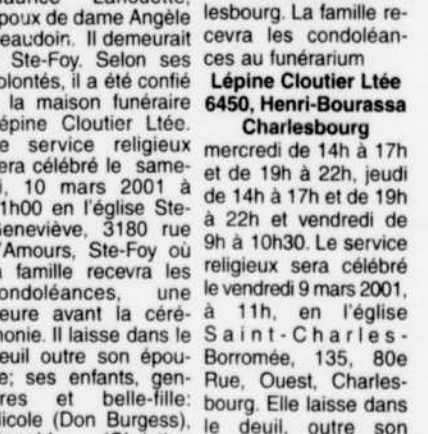
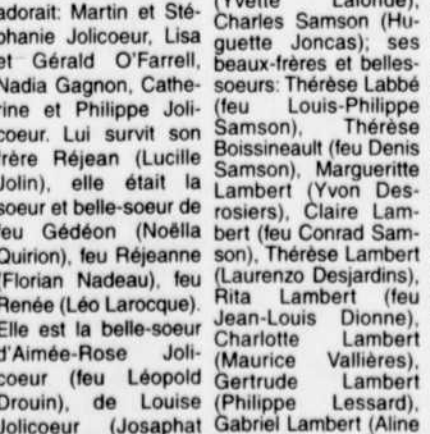
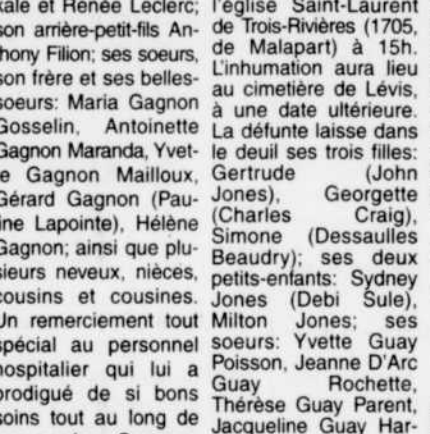
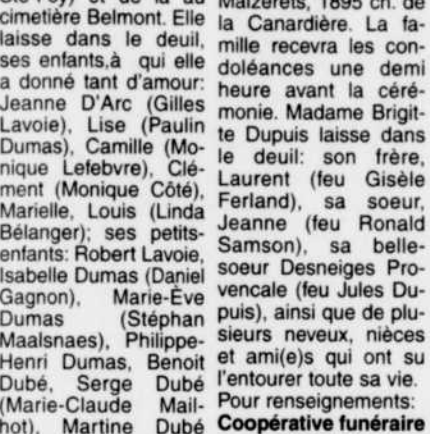
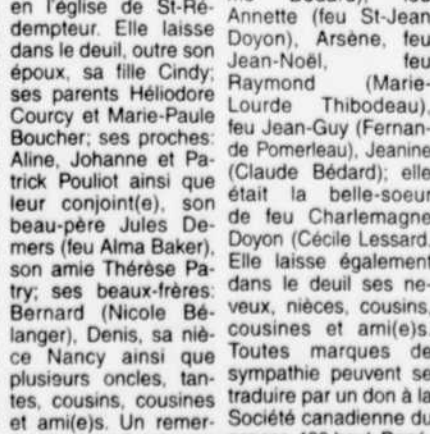
LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium

LAMONDE Éveline (née Dionne)
 Au C.H.U.Q. pavillon Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2001, est décédée dame Éveline Dionne, épouse de feu M. André Lamonde. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium



Escompte de 20% sur cousin et base d'urnes funéraires.
H.W. MCKENNA INC.
 1027, 3e Avenue - tél.: 523-1947
 Carrefour La Pépée
 3440, Quatre-Bourgeois - tél.: 653-6847

DÉCÈS ET AVIS

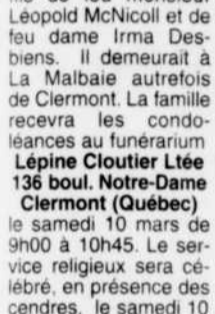
(Joanne Beaumont), Nicole (Denis St-Hilaire), Jacques (Carmen Marcoux), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci tout spécial à tout le personnel du Centre d'hébergement St-Jean-Eudes pour les bons soins prodigués.
Pour renseignements 529-3371
télécopieur 529-9506
courriel
ic@lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

McNICOLL Henri



À Montréal le 3 mars 2001, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Henri McNicoll, fils de feu monsieur Léopold McNicoll et de feu dame Irma Desbiens. Il demeurait à La Malbaie autrefois de Clermont. La famille recevra les condoléances au funérarium **Lepine Cloutier Ltée** 136 boul. Notre-Dame-Clermont (Québec) le samedi 10 mars de 9h00 à 10h45. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le samedi 10 mars 2001, à 11h00, en l'église de Clermont et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rachel (Gérard Chamberland), Jacques (Adèle Dufour), Marie-Paule (Gilbert Pilote), Emélia (Camille Murray), Ghislaine (feu Paul Tremblay), Margella (Suzanne Vaillancourt) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248 chemin Ste-Foy, bureau 101, Québec (Qc) G1S 2M5, téléphone: 418-682-6387 et/ou à la Société Alzheimer, 1040, avenue Belvédère, bureau 312, Québec (Qc) G1S 3G3, téléphone: 418-527-4294
Pour renseignements: 418-665-2455
Télex: 418-665-6979
Courriel
ic@lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

OLIVIER Rosa Couture



À l'Hôpital Général, le 2 mars 2001, à l'âge de 95 ans et 7 mois, est décédée dame Rosa Couture, épouse de feu Adolphe Olivier. Elle demeurait à L'Anceinte-Lorette et autrefois de Saint-Agapit. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire **Sylvio Marceau** 1460, Notre-Dame-L'Anceinte-Lorette le jeudi 8 mars 2001 de 14h à 17h et de 19h à 22h, le vendredi 9 mars 2001 de 12h à 13h45. Les funérailles auront lieu le vendredi 9 mars 2001 à 14h, en l'église Notre-Dame de l'Annonciation. Un libéra sera chanté en présence du corps le vendredi 9 mars 2001 à 16h, en l'église Saint-Agapit de Lotbinière et de là au charnier du cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie (feu Honorius Parent); ses petits-enfants, Jacques Olivier (Line Labbe), Michel Olivier, Carole Parent et Gilbert Olivier; ses arrière-petits-enfants, Guillaumette et Charles Olivier; ses sœurs, Exilia (feu Joseph Larochelle), Simone (feu Léonard Kelly), Marie (feu Arthur Renaud); ses belles-sœurs, Gertrude (feu Adjutor Couture), Micheline (feu Raymond Couture), Lucienne (feu Arthur Olivier). Elle était aussi la mère de feu Lucien Olivier, la grand-mère de feu Sylviane Olivier, la sœur de feu Annon-

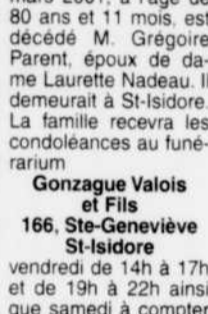
cia (feu Léo Paquin), feu Alexina (feu Delphin Audet), feu Regina (feu Lucien Fiset), feu Paul (feu Marie-Rose Paradis), feu Bernadette (feu Sylvestre Couture); la belle-sœur de feu Albertine Olivier (feu Honoré Boilard) et de feu Rosilda Olivier. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel du 350 de l'Hôpital Général pour les soins prodigués. Pour renseignements 522-5212
télécopieur 521-2187
courriel
ctsm2@netrover.com

PARENT Grégoire



À son domicile, le 4 mars 2001, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé M. Grégoire Parent, époux de dame Laurette Nadeau. Il demeurait à St-Isidore. La famille recevra les condoléances au funérarium **Gonzague Valois et Fils** 166, Ste-Geneviève-St-Isidore le vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 10 mars 2001, à 10h30, en l'église de St-Isidore. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Esther (Gaston Bélanger), Marie (Denis Tremblay), Angéline (feu Jude, Judith, Odette (Murray Crowell), Cécile (André Poirier), Johanne (Steeve Van Cleemput), Léo (Micheline Valois), Julie (Armando Carmona), Monique (Raynald Mercier), Isabelle (Patrice Bouchard); ses petits-enfants: Marc (Nathalie Simard), Linda, Pierre-Claude, William, Katherine, Charlotte, Bryan, Axel, Anthony, Roberto; ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Benoît (feu Maxellende Parent), feu Dominique (feu Mariette Blais), Françoise (Salem Fontaine), Clothilde (feu Marius Turgeon), feu Louis-Philippe s.m., Guy (Emilienne Mercier), Albert (Florence Turgeon), Paul-Eugène, Albertine (Narcisse Gariépy), Agathe (feu François Asselin), feu Marcel (Laurence Belleau), Elizabeth, ses beaux-frères et belles-sœurs: feu François Nadeau, feu Jean-Paul Nadeau, feu Hervé Nadeau, feu Léo Nadeau, feu Marcel Nadeau, Anne-Marie (Jean-Luc Nadeau), André (Claudette Genest), Thérèse ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Les Diabétiques du Québec, 2700, boul. Laurier, Tour Champlain, bur. 6250, Ste-Foy (Québec) G1V 4K5. Pour renseignements 839-8823
Télécopieur: 839-0016
Courriel
cmarcoux@videotron.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

ROBICHAUD Marius



À la Maison Michel Sarrazin, le 2 mars 2001, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé M. Marius Robichaud, époux de dame Claudette Therrien. Il demeurait à Ladurantaye. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire **Sylvio Marceau** 1460, Notre-Dame-L'Anceinte-Lorette le jeudi 8 mars 2001 de 14h à 17h et de 19h à 22h, le vendredi 9 mars 2001 de 12h à 13h45. Les funérailles auront lieu le vendredi 9 mars 2001 à 14h, en l'église Notre-Dame de l'Annonciation. Un libéra sera chanté en présence du corps le vendredi 9 mars 2001 à 16h, en l'église Saint-Agapit de Lotbinière et de là au charnier du cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie (feu Honorius Parent); ses petits-enfants, Jacques Olivier (Line Labbe), Michel Olivier, Carole Parent et Gilbert Olivier; ses arrière-petits-enfants, Guillaumette et Charles Olivier; ses sœurs, Exilia (feu Joseph Larochelle), Simone (feu Léonard Kelly), Marie (feu Arthur Renaud); ses belles-sœurs, Gertrude (feu Adjutor Couture), Micheline (feu Raymond Couture), Lucienne (feu Arthur Olivier). Elle était aussi la mère de feu Lucien Olivier, la grand-mère de feu Sylviane Olivier, la sœur de feu Annon-

non Boucher); ses petits-enfants: Alexandre, Antoine, Anthony; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: feu Andréa (Anita Cyr), Réjeanne (Emilio Pelletier), Mario (Jeannine Bélanger), feu Antonin (Yvonne Boudreau), Liboire (Gisèle Bourgault), Rodrigue (Madeleine Pelletier), Guy (Pierrette Chassé), feu Jeanne-Mance (Raymond Gauvin) et Edith (Fernand), Fernand Therrien (Robert Marquis), feu Henri-Paul Therrien (Madeleine Côté), Ghislaine (Lucien Bolduc), Jeannine (Marcel Richard); ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Sincères remerciements au Dr Daniel Mercier, à Lise Leclerc de la Maison Michel Sarrazin ainsi qu'au personnel pour leurs bons soins prodigués. Que vos marques de sympathie se traduisent par un don à la Maison Michel Sarrazin. Enveloppes disponibles au salon. Direction des funérailles.

Edouard Trahan Fils Saint-Charles

Pour renseignements 887-3000
télécopieur 887-5030

740 Faveurs obtenues

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine pour faveurs obtenues avec promesse de publier. A.M.

765 Monuments

DU MANUFACTURIER **THERIAULT & FILS** 710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

O SAINT JUDE, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterner à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels. Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre cœur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse. Aussi, encouragé par les grandes grâces que vous avez eues de me obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds du trône de votre gloire pour vous faire connaître tel et tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre cœur telle ou telle consolation. En raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieuse apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et par conséquent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre cœur s'en soient retournés exaucés. Je mets donc en vous une entière confiance, et, de votre côté, laissez-vous attendrir par ma pénible situation. Consolerez-moi, délivrez-moi de mes peines; afin qu'étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future. Ainsi soit-il. J.B.

L'ADQ plaide pour la « proportionnelle »

Un redécoupage de la carte électorale ne suffit pas, selon le parti de Mario Dumont

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Le Québec ne doit pas seulement être doté d'une nouvelle carte électorale. Il doit adopter une nouvelle façon de désigner des représentants à l'Assemblée nationale, en réservant des sièges au prorata des votes recueillis lors d'un scrutin.

C'est ce qu'a fait valoir l'Action démocratique du Québec, hier à Montréal, à l'occasion des audiances tenues par la Commission de la représentation électorale.

Dans son mémoire, l'ADQ affirme qu'avec le mode actuel, « la représentation des électeurs est gravement, systématiquement et toujours faussée et que l'égalité du vote des électeurs est plus un slogan pour parti politique qu'une réalité pour citoyens ».

Les auteurs du document multiplient les exemples pour faire valoir que l'ADQ a été victime du système. Ils insistent lourdement sur le fait que leur formation politique a recueilli près de 500 000 voix, à l'élection générale de 1998, pour se contenter d'une seule circonscription, celle de son chef, Mario Dumont.

« Comment parler d'égalité des électeurs (...) alors que le Parti libéral du Québec obtenait un siège pour chaque bloc de 36 806 votes et que le Parti québécois en avait un pour chaque bloc de 22 707 votes? »

Pour l'ADQ, « l'occasion est grande ouverte d'aller bien au-delà d'un simple redécoupage technique de la carte électorale ». Le parti propose une formule où cohabiteraient deux types de représentants du peuple.

Dans 75 circonscriptions, dont les limites seraient calquées sur celles qui existent au fédéral, des députés seraient élus au suffrage direct. Cinquante autres seraient choisis « selon une formule de compensation proportionnelle au vote obtenu par les partis politiques au niveau des régions ». La proposition a été faite lors d'audiances sur une nouvelle carte des circonscriptions.



Selon un des fondateurs de l'ADQ, Jean Allaire, le Directeur général des élections a tous les pouvoirs pour aborder la question du vote à la proportionnelle.

Hier, Jean Allaire, fondateur de l'ADQ et un des principaux conseillers de Mario Dumont, a indiqué au SOLEIL que le Directeur général des élections a tous les pouvoirs pour aborder la question du vote à la proportionnelle.

Il a admis qu'il n'est « pas très optimiste » que la suggestion de l'ADQ soit bien accueillie par le PQ et le PLQ. « Les vieux partis sont toujours d'accord avec la proportionnelle, a commenté en substance M. Allaire. Mais ils ne font rien pour que cela se matérialise. C'est pour cela que nous voulons une consultation. » Avec la formule mise de l'avant, l'ADQ aurait eu droit à au moins six députés.

Un espion russe de haut niveau fait défection au Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral refuse de le confirmer, mais des informations provenant de médias russes indiquent qu'un agent de haut niveau des services de renseignements russes a fait défection au Canada.

L'officier russe en question, qui serait attaché à l'ambassade russe à Ottawa, aurait fait défection en décembre, rapportait, hier, le *Moskovsky Komsomolets*.

Au ministère des Affaires étrangères, on se faisait discret. « Le ministère est au courant qu'un employé de l'ambassade russe a démissionné récemment », a dit Carl Schwenger, porte-parole. Il ajoutait qu'il s'agit d'une question interne pour l'ambassade russe, et qu'il ne serait pas approprié de commenter davantage ces informations. À l'ambassade russe, on n'a pas retourné les

appels logés pour obtenir davantage d'informations sur ce sujet.

Et le Service canadien du renseignement de sécurité s'est refusé à tout commentaire.

René Mercier, porte-parole au ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, a dit ne pas être courant de cette défection, ajoutant que même s'il l'était, il ne la confirmerait pas.

« Je peux vous dire qu'il y a tant de demandeurs par année, mais je ne pourrais vous dire que l'un d'eux vient de tel édifice. C'est trop restreint, et cela pourrait permettre d'identifier la personne. Dans ce cas, la Loi sur la protection de la vie privée s'applique. »

Le transfuge aurait auparavant travaillé pour l'unité interne de contre-espionnage des services russes.

ADIRONDAKS Québécois perdus dans la tempête

LAKE PLACID, New York (PC) — La police s'efforce de retrouver deux québécois disparus dans les Adirondacks au cours de la tempête de mardi.

Les deux randonneurs sont des hommes, l'un, âgé de 19 ans, de Hull, l'autre, âgé de 20 ans, de Chelsea, ont fait savoir les autorités du Département de la préservation de l'environnement de l'État de New York. On n'a pas dévoilé leur identité.

Le capitaine Andy Jacob, des Rangers forestiers, a déclaré au journal *Adirondack Daily Enterprise* que les deux hommes ont été vus pour la dernière fois vers 15 h, dimanche, près d'un abri. Ils ont informé une employée d'entretien du département qu'ils prévoient grimper le mont Marcy et être de retour à Adirondack Loj, une auberge rustique de Heart Lake, lundi après-midi, ont fait savoir des représentants du département. Culminant à 1229 mètres, le mont Marcy est le plus élevé de l'État de New York. Le sommet de

la montagne se trouve à environ 11 kilomètres d'Adirondack Loj.

Voyant que les deux randonneurs n'étaient toujours pas rentrés mardi, à 11 h, leurs parents ont signalé leur disparition.

Dix-huit Rangers ont entamé les recherches, hier matin.

« Nous avons survolé le mont Marcy ce matin, et nous n'avons observé aucune activité », a indiqué le capitaine Jacob à la suite d'une opération menée à bord de l'hélicoptère de la police d'État. « Nous cherchions à la fois des signes d'êtres humains et des signes d'avalanche, et nous n'avons vu ni les uns, ni les autres. »

Des hélicoptères ont aussi acheminé des Rangers, équipés de matériel d'alpinisme, de bottes et de matériel médical, dans la montagne.

La tempête qui a fait rage lundi et mardi a laissé près de 90 centimètres de neige au sol à Lake Placid, à une quinzaine de kilomètres d'Adirondack Loj.

HIVER CANADIEN Plus chaud que la normale

■ OTTAWA — Les températures ont dépassé la normale au Canada, cet hiver, poursuivant ainsi une suite ininterrompue, depuis l'été 1997, de saisons aux températures supérieures à la normale, a fait savoir hier le ministère fédéral de l'Environnement. De fait et d'après les données préliminaires, cet hiver, à 1,3 degré Celsius au-dessus de la normale pour l'ensemble du pays, se classe au 14^e rang des hivers les plus chauds depuis qu'on a commencé, en 1948, à établir des relevés nationaux comparables, affirme le ministère dans son Bulletin des tendances et des variations climatiques pour le Canada, qu'il vient de publier. Cette « chaleur » a surtout touché les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. La partie méridionale du pays, la plus peuplée, a connu un hiver « presque normal ». Dans l'ensemble, le pays a par ailleurs connu un hiver sec, à l'exception des îles de l'Arctique, du nord du Québec, de Terre-Neuve et de petites parties du sud du Québec et de l'Ontario qui ont reçu des précipitations supérieures à la normale. Toujours selon des données préliminaires, l'hiver 2000-2001 se classe au 10^e rang des hivers les plus secs de la période de 54 années de relevés. (PC)

MÉTRO DE MONTRÉAL Moins de crimes contre la personne

■ MONTRÉAL — Le nombre de crimes contre la personne commis dans le métro de Montréal a connu une baisse significative l'an dernier. La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal a enregistré 1772 crimes contre la personne en 2000 contre plus de 2300 l'année précédente. On attribue ce résultat à des efforts de sensibilisation et la création d'une unité de coordination entre le service de sécurité de la société et le Service de police de la CUM. Il est aussi intéressant d'observer que ces résultats ont été atteints malgré une augmentation de l'achalandage de 3%. L'amélioration des conditions économiques, provoquant une augmentation du nombre de travailleurs, semble responsable de cette hausse. (PC)

ALIMENTS POUR ANIMAUX L'usage de bêtes tuées sur les routes est permis

Malgré les craintes, Ottawa affirme qu'il n'y a aucun risque

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — Il n'est pas interdit d'utiliser les animaux tués sur la route et les animaux d'agrément morts dans la préparation d'aliments pour animaux au Canada, ce qui suscite certaines inquiétudes quant à la propagation possible de l'encéphalopathie des cervidés, une maladie semblable à la maladie de la vache folle.

L'Agence fédérale d'inspection des aliments affirme néanmoins qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter.

Le fait que des cerfs et des élan nord-américains soient touchés par l'encéphalopathie des cervidés préoccupe certains critiques. Ils estiment que la réglementation actuelle devrait être resserrée, compte tenu de l'expérience de la maladie de la vache folle et, chez les humains, de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Claude Lavigne, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, affirme que l'encéphalopathie des cervidés n'a pas été détectée chez les cerfs et les élan en liberté au Canada, même si elle existe dans certaines régions du Nord.

Selon M. Lavigne, rien n'indique que la maladie puisse être transmise à une autre espèce telle que les bovins. « La maladie est similaire, mais elle est distincte », assure-t-il.

Il ignore combien d'animaux tués sur la route se retrouvent dans les usines d'équarrissage, où les matières animales impropres à la consommation humaine sont transformées en aliments pour animaux.

« Je ne crois pas qu'ils soient très nombreux. (...) Mais comme ce n'est pas réglementé, nous ne le savons pas », dit-il.

Il est peu probable que les équarisseurs utilisent des animaux de compagnie, même s'ils sont autorisés à le faire, ajoute M. Lavigne. « Je ne crois pas qu'ils soient tentés de faire ça. Ce n'est pas une très bonne publicité. »

Selon Tim Sly, professeur de santé publique à l'Université Ryerson, il est impossible d'évaluer les risques que comportent les pratiques actuellement utilisées dans les usines d'équarrissage.

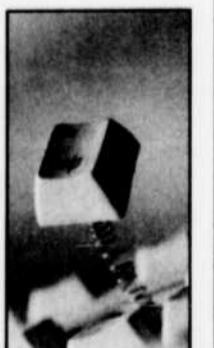
Un animal peut être heurté par une voiture alors qu'il en est aux premiers stades de la maladie et être considéré comme un animal tué sur la route, souligne-t-il.

La façon dont on se débarrasse des animaux morts représente aussi un problème. « Lorsque des animaux sont euthanasiés par des vétérinaires qui ne possèdent pas d'incinérateur, certaines entreprises recueillent ces animaux. Les gens ont tendance à croire qu'ils sont dirigés vers un incinérateur central, mais ils peuvent aussi se retrouver dans une usine d'aliments. »

André Couture, président d'une association d'équarisseurs, dit que les animaux tués sur la route ne représentent qu'un infime pourcentage des deux millions de tonnes de matières animales qui sont recyclées chaque année dans une vingtaine d'usines canadiennes. « Nous sommes des équarisseurs, nous traitons des produits de récupération animale et nous respectons les règlements, dit M. Couture. Tout animal qui n'est pas interdit par la loi peut être équarri. »

ÉPIDÉMIE À TRAVERS L'EUROPE Des médecins canadiens en Grande-Bretagne pour aider les autorités

■ OTTAWA — Le Canada aidera les Européens à combattre les ravages de la fièvre aphteuse. Deux vétérinaires canadiens s'envoient hier pour la Grande-Bretagne afin d'aider les autorités britanniques à combattre l'étendue de la fièvre aphteuse, qui affecte le bétail. Les vétérinaires en profiteront pour parfaire leurs connaissances sur la propagation de cette maladie. Les troupeaux de bœuf et de porc de Grande-Bretagne sont menacés de catastrophe. Au Canada, la dernière épidémie de fièvre aphteuse remonte à 1952. (PC)



Amateurs de WEB?
Retrouvez au www.lesoleil.com toutes les annonces classées du Soleil

LE SOLEIL
Sur mesure pour vous

Montréal se dote d'un règlement antibunkers

À moins de vivre dans une bijouterie, une banque ou un musée, les motards ne pourront s'en construire

MONTRÉAL (PC) — L'administration du maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est attaquée à la frange la plus visible du crime organisé, hier, en dévoilant un projet de règlement empêchant, au nom de la sécurité de la population, la construction de bunkers.

Concocté par une armée de fonctionnaires municipaux, le règlement interdit la fortification de constructions, à l'exception des banques, bijouteries, laboratoires et musées. Il rend illégale l'installation de plaques de protection en métal, de volets, vitres et rideaux pare-balles, de portes blindées et de tours d'observation sur les maisons et la plupart des commerces, y compris les bars de danseuses et les débits de boissons.

Il s'agit d'une réponse directe au projet des Bandidos. Le gang de motards criminels a récemment manifesté le désir d'ouvrir un local au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Michel Bertrand, membre en règle des Bandidos, a amorcé la semaine dernière les



Les résidences transformées en forteresses, comme cet ancien repaire des Hell's, à Saint-Nicolas, n'auront pas droit de cité dans la ville du maire Bourque.

démarches pour acquérir l'immeuble au coût de 139 000\$. Deux membres des Bandidos ont même poussé l'auda-

ce jusqu'à affirmer en entrevue à TQS qu'ils étaient « du bon monde » et ne cherchaient que la paix.

Hell's Angels et Bandidos sont en guerre ouverte au Québec pour le contrôle du trafic de drogue.

Selon les renseignements fournis hier par la police, les Bandidos ont toutefois abandonné l'idée d'ouvrir leur local, pour des raisons inconnues. « Il n'y a pas de bunkers à Montréal et il n'y en aura pas », a lancé le maire Bourque d'un ton catégorique.

L'intervention vise surtout à rassurer la population car rien, dans le règlement municipal, n'empêche les motards de se doter d'un lieu de rassemblement à l'avenir. Au mieux, le règlement prévient la transformation de bungalows en bunkers.

« On n'a pas la prétention de dire qu'on va enrayer le crime organisé à Montréal. C'est une question de symbole », a reconnu Marc Saint-Laurent, assistant directeur à la direction des enquêtes criminelles du SPCUM.

Selon M. Saint-Laurent, l'interdiction privera les motards de l'une de leurs armes de prédilection, l'intimi-

lation. En roulant en Harley-Davidson et en coiffant leurs repaires de pavillons distinctifs, les motards « démontrent à la population leur puissance et l'impuissance apparente du système à les contrer », a estimé le policier. Le message est clair : « Les motards ne sont pas les bienvenus ».

Le règlement sera soumis à l'approbation du conseil municipal, le 19 mars.

Michel Prescott, chef de l'opposition officielle, a promis de voter en sa faveur. Le chef du RCM a lui-même suggéré aux autorités municipales d'interdire l'aménagement de forteresses par voie de règlement. Il déplore toutefois que l'administration Bourque ait mis tant d'années avant d'intervenir.

« C'est désolant. On aurait dû agir il y a six ans, quand on était en pleine guerre des motards et qu'il y avait déjà des problèmes avec les repaires. L'administration agit sous la force de la pression médiatique. Ce n'est pas très responsable de sa part », a dit M. Prescott.

EN BREF

Robert L. Walker renvoyé en prison

■ MONTRÉAL — Le fugitif américain Robert Walker, arrêté en Montérégie il y a quelques semaines alors qu'il était recherché partout en Amérique, devra demeurer en prison dans l'attente de son audience en déportation, le 30 mars, à Montréal. Ainsi en a décidé un arbitre, hier, Pierre Trudel, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, a dit à Robert L. Walker que l'audience se terminerait probablement par sa déportation aux États-Unis. L'avocat de Walker, Stephen Fogarty, a demandé la libération de son client jusqu'à la tenue de l'audience. M. Trudel a refusé, après avoir rappelé que Walker avait fui les États-Unis, malgré une caution de 200 000 \$ US. M. Trudel a aussi rejeté l'argument de la défense selon lequel Walker, âgé de 32 ans et originaire de Bloomfield, au Connecticut, n'a pas de dossier criminel au Canada. Il l'a qualifié de criminel reconnu — Walker a purgé une peine de cinq ans

d'emprisonnement pour vol qualifié en 1991 — et de fugitif de la justice américaine. Walker ne s'est pas présenté en cour, le 22 janvier, à Middletown, au Connecticut, pour la fin de son procès sous 22 accusations relatives à l'enlèvement et au viol répété de son ex-amie. Il a été condamné in absentia, et un juge du Connecticut a par la suite porté son cautionnement à 1,2 million \$ US. Walker a été en cavale pendant quatre semaines, et se servait d'une fausse identité au moment où il a été arrêté, le mois dernier, à Saint-Bruno. (PC)

La SQ saisit 1,75 M\$ de marijuana

■ MONTRÉAL — La Sûreté du Québec (SQ) a saisi hier 846 plants de cannabis, et arrêté un homme de 37 ans à Sainte-Cécile-de-Milton, en Montérégie. Celui-ci serait notamment accusé de production et de possession de marijuana dans le but d'en faire le trafic. Découverte dans une résidence du Troisième rang Est, la drogue est évaluée à 1,75 million \$. (PC)

La GRC savait depuis 1999 que Gaetano Amodeo était au Québec

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada savait qu'un pilier présumé de la mafia, Gaetano Amodeo, se trouvait à Montréal en 1999 — deux ans avant son incarcération, a révélé le *Corriere Canadese*, un journal italien publié à Toronto, hier.

Amodeo est recherché pour meurtres en Allemagne et en Italie, et figure sur la liste d'Interpol des 500 criminels les plus recherchés au monde.

Le gouvernement fédéral soutient avoir agi avec célérité après avoir été avisé par la police, en janvier, qu'Amodeo vivait à Montréal. Trois semaines plus tard, il était derrière les barreaux, a déclaré à plusieurs reprises le ministre de l'Immigration, Elinor Caplan.

Mais le procureur adjoint de Palerme a dit au *Corriere Canadese* que la GRC était au courant de l'affaire depuis bien plus longtemps. « La police canadienne, par l'intermédiaire d'In-

terpol, a été informée de notre intérêt pour Amodeo en janvier 1999, a déclaré Luca Crescente, cité par le *Corriere*. En avril 1999, la GRC a fait savoir qu'elle l'avait retrouvé, et a même envoyé une photographie de lui en compagnie du parrain présumé de Montréal, Nick Rizzuto. »

M. Crescente a ajouté qu'il n'avait pas été possible de l'arrêter, puisque cela nécessitait une demande formelle d'extradition, « ce que le ministre italien de la Justice a fait en septembre 1999. Mais à ce moment, on avait perdu la trace d'Amodeo ».

La GRC n'a pas voulu commenter la nouvelle, disant ne pas vouloir nuire au processus d'audience en déportation d'Amodeo, actuellement en cours.

Le ministère de l'Immigration admet que la GRC a demandé des renseignements au sujet d'Amodeo l'an dernier, mais n'a pas dit au ministre qu'il pour-

rait y avoir des ennuis avant janvier. Selon un fonctionnaire, il était clair que la GRC menait une enquête, un processus qui peut prendre des mois, voire des années, et cela pourrait expliquer le retard à informer le ministère de l'Immigration des allégations contre Amodeo. Un autre fonctionnaire familier avec ce dossier a soutenu que ce retard n'est qu'un exemple de plus du manque de communication entre la GRC et le ministère de l'Immigration.

Gaetano Amodeo a déclenché une controverse politique, récemment, quand certains ont allégué que le ministre fédéral des Travaux publics et député de Saint-Léonard, Alfonso Gagliano, s'était servi de sa position pour aider l'épouse d'Amodeo à obtenir le statut d'immigré réçu.

Amodeo, qui est détenu depuis le 20 février, subira son audience en déportation le 10 avril.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

LE SOLEIL
ABONNEZ-VOUS
686-3344
1 866 686-3344

CRTC
LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES
Canadā

Le CRTC invite le public à se prononcer sur ses politiques concernant les canaux de câblodistribution communautaires canadiens et les stations de radio à faible puissance et de faire cette révision en même temps qu'il élabore un cadre de politique pour la télévision communautaire de faible puissance. En procédant de la sorte, le CRTC entend s'assurer qu'il y aura une diversité de voix dans le système de radiodiffusion, à l'échelle locale. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites portant sur les sujets et les questions abordés dans le présent avis public doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **2 mai 2001**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2001-19.

CRTC
AUDIENCE DU CRTC
Canadā

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 17 avril 2001 à 9h au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: 53 à 68. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CHUM LIMITED/CHUM LIMITEE, PERSIAN VISION INC. (SDEC), THE JEWISH TELEVISION NETWORK, FRANK ROGERS (SDEC)** demandent l'autorisation d'obtenir des licences pour des services de télévisions spécialisées numériques - catégorie 2. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes (nature du service, nom du service proposé, etc.) et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **28 mars 2001** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis d'audience publique CRTC 2001-3-1.

CRTC
AUDIENCE DU CRTC
Canadā

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 17 avril 2001 à 9h, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit: 1, à 31. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CTV TELEVISION INC.** demande l'autorisation de renouveler les licences de 30 stations de télévision locales et un réseau par satellite appartenant à CTV. CTV n'a pas déposé de demande de renouvellement pour sa licence de réseau et le CRTC entend examiner la question plus en détail. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. 31 à 50. L'ENSEMBLE DU CANADA. **GLOBAL TELEVISION NETWORK LTD.** demande l'autorisation de renouveler les licences de 19 stations de télévision locales appartenant à Global et d'obtenir une exemption à la limite de 12 minutes de publicité par heure dans une journée de radiodiffusion. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **23 mars 2001** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence: Avis d'audience publique CRTC 2001-3 et 2001-3-2.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
Changement de nom d'une personne majeure.
Prenez avis que Danielle Gingras dont l'adresse du domicile est le 4, rue Beau-Site, Beaumont (Québec) JOR 1C0 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Danny-Elle Gingras.
Québec, le 23 février 2001
Danielle Gingras

Hydro Québec
APPELS DE SOUMISSIONS
Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise: www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants:
Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

Avis aux clients de la Pharmacie Michel Cadrin Sobey's de Lévis
Du 5475, boul. Wilfrid-Hallé Lévis (Québec)
Des événements imprévisibles nous obligent à une restructuration de nos opérations et à cesser nos activités en date du 11 mars 2001 à 17h.
Tous les dossiers des patients seront donc transférés à la Pharmacie Michel Cadrin située à l'intérieur du Sobey's de St-Romuald sise au 1060, boul. de la Rive-Sud, St-Romuald G6W 5M6.
Vous continuerez à recevoir vos médicaments et les mêmes services professionnels attentionnés auxquels vous êtes habitués. Nous continuerons aussi à vous offrir le service de livraison.
Michel Cadrin Pharmacien
Pharmacien Heures d'ouverture:
1060, boul. de la Rive-Sud Lundi au vendredi de 9h à 21h
St-Romuald (Québec) Samedi de 9h à 17h
(418) 834-3855 Dimanche de 10h à 17h

AVIS D'APPEL D'OFFRES # 01-907
Le Centre hospitalier Robert-Giffard, propriétaire, demande des soumissions pour le projet « Travaux d'aménagement des laboratoires de recherche scientifique - Phase II (secteur F-5500) ».

Centre hospitalier Robert-Giffard
Service de l'approvisionnement (N-2762)
2601, de la Canardière
Beauport (Québec) G1J 2G3
Téléphone: (418) 663-5221

Prix des documents : 50 \$ (toutes taxes incluses), non remboursable, payable en argent comptant ou par chèque visé. Prière de téléphoner avant de vous présenter afin de vous assurer de la disponibilité des documents.

Visite obligatoire des lieux
Tous les soumissionnaires sont priés de prendre note qu'une seule visite **obligatoire** des lieux est prévue le **jeudi 15 mars 2001 à 13 h 30**. Veuillez vous présenter au Service de l'approvisionnement, Bloc N, 2^e étage, local N-2762. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Entrepreneurs admis à présenter une soumission
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant une principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis, les licences et les attestations requises.

Garantie de soumission
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi à un montant forfaitaire équivalent à 10 % de la valeur totale de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant forfaitaire équivalent à 5 % de la valeur totale de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale correspond à 5 % de la valeur totale de la soumission.

Réception et ouverture des soumissions
Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à **quatorze heures (14 h)**, heure locale en vigueur, le **lundi 26 mars 2001** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Benoît Pouliot, chef de secteur
Service de l'approvisionnement

Municipalité de Sainte-Hélène de Breakeyville
Appel d'offres
Projet M65-87-35 Travaux municipaux sur la rue Saint-Augustin et assainissement
Propriétaire: Municipalité de Sainte-Hélène de Breakeyville
202, rue Sainte-Hélène
G0S 1E0
Ingénieurs: Groupe Conseil Gilbert et ass.
50, Côte Dinan
Québec
G1K 8N6
Roche Ltée
3025, chemin des 4-Bourgeois
Sainte-Foy
G1W 4Y4

Description: La municipalité de Sainte-Hélène de Breakeyville recevra des soumissions pour des travaux municipaux dans la rue Saint-Augustin ainsi que pour des travaux d'assainissement.

Date de réception: L'enveloppe bien identifiée «**Soumissions rue Saint-Augustin, Projet M65-87-35**» devra se trouver physiquement entre les mains du secrétaire-trésorier de la municipalité avant le **jeudi 22 mars 2001 à 14 heures** (heure locale). L'ouverture des soumissions se fera à l'hôtel de ville à la même heure. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Documents de soumission: Ils pourront être obtenus au bureau du Groupe Conseil Gilbert et ass. du 12 au 22 mars 2001. Une somme de 125 dollars, toutes taxes incluses et non remboursable est exigée pour l'obtention des documents. Faire un chèque au nom du Groupe Conseil Gilbert et ass.

Garantie de soumission: Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la municipalité de Sainte-Hélène de Breakeyville égal à 10% du montant de la soumission ou d'un cautionnement de garantie du même montant et valable pour une période de 90 jours.

Autres documents: Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans l'Avis aux Soumissionnaires et dans le Cahier des Garanties et assurances.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Municipalité de Sainte-Hélène de Breakeyville
M. Jean Côté

LE MONDE

Fusillades à répétition

Adolescente blessée à Williamsport; tuerie évitée à Los Angeles

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Une élève de 13 ans, Kimberly Marchese, a été blessée à l'épaule, hier, lors d'une fusillade dans une école catholique de Williamsport, dans l'État de Pennsylvanie, et une suspecte a été arrêtée, a-t-on appris de sources hospitalière et policière.

Une adolescente de 14 ans, Beth Bush, a été arrêtée dans le cadre de cette affaire et devait être inculpée hier soir, a par ailleurs indiqué la police de Williamsport.

La fusillade aurait été provoquée par une dispute à la cafétéria de l'école entre les deux élèves, qui sont dans la même classe, selon Carolyn Jordan.

L'adolescente de 14 ans a été influencée par un autre élève pour introduire une arme à feu au sein de l'école, ont indiqué les autorités.

L'état de santé de la victime hospitalisée au Centre médical de Geisinger était jugé stable, hier, a précisé la police.

La fusillade a eu lieu, hier midi, dans la cantine du lycée Bishop Neumann où se trouvaient près de 120 élèves. Selon un témoin, la jeune fille de 14 ans a d'abord tiré vers le sol mais la

balle a ricoché et est venue se loger dans l'épaule de Kimberly Marchese, une jeune fille avec laquelle l'auteur de la fusillade s'est disputé un jour.

« Il s'agit d'un cas où une élève a été poussée par un autre élève », a expliqué l'officier de police Ritter. « Il ne s'agit en aucun cas d'un acte de violence », a-t-il précisé.

Selon la police, Brent Pauke, âgé de 14 ans, aurait pu inciter l'adolescente à introduire une arme à feu dans l'école. Le jeune Pauke a raconté qu'il s'était réfugié sous la table où il déjeunait lorsque la jeune fille a fait irruption dans le réfectoire en hurlant et qu'elle a tiré deux coups de feu. Ce n'est qu'après les tirs qu'il l'aurait reconnue comme étant quelqu'un fréquentant le même bus scolaire que lui, selon ses dires.

« Elle criait: je ne veux pas vivre. Je

vais me suicider ici! Et elle a pointé son arme en direction de sa tête », a raconté Brent Pauke. « Alors je me suis levé et j'ai commencé à avancer vers elle. Je ne voulais pas que quelqu'un soit blessé ». Selon l'adolescent, le principal de l'établissement lui a alors demandé de reculer, mais lui a préféré continuer à parler à son agresseur, craignant que d'autres personnes puissent être blessées. L'adolescente aurait ensuite déposé son arme à terre.

Cette fusillade est la deuxième dans une école en trois jours aux États-Unis. Lundi, deux jeunes avaient été tués et 13 personnes blessées lorsqu'un écolier de 15 ans avait ouvert le feu dans une école de Santee près de San Diego (Californie).

Charles Andrew Williams dit « Andy » est resté silencieux au cours de son audition judiciaire retransmise, hier, à la télévision. L'adolescent, vêtu d'une combinaison orange enveloppant sa fragile silhouette, était assis la tête baissée, les cheveux ébouriffés, jetant à l'occasion un regard en direc-

tion du juge qui l'entendait. Williams ne peut pas être condamné à la peine de mort en raison de son âge, a indiqué le procureur Kristin Anton. Toutefois, si toutes les charges venaient à être retenues, l'adolescent pourrait être condamné à une peine de 500 ans de prison.

COMLOT MIS AU JOUR

Par ailleurs, deux étudiants de 17 ans ont été arrêtés après que des témoins eurent entendu les deux garçons parler d'une « liste de personnes à éliminer », a indiqué, hier, la police.

Les deux adolescents ont été arrêtés chez eux à Twentynine Palms, à 140 km à l'est de Los Angeles, a indiqué la police du comté de San Bernardino, qui a précisé qu'un 22 long-rifle avait été trouvé à l'un des domiciles ainsi qu'une liste de noms de 16 étudiants.

La police avait été informée, mardi, que les deux garçons, dont les noms n'ont pas été révélés, avaient été entendus en train de parler de tuer des camarades d'école et de déposer une bombe sous le bureau d'un professeur.

GRANDE-BRETAGNE

15 ans pour ivresse

■ Un automobiliste, qui avait bu 13 pintes de bière puis pris le volant et provoqué un accident au cours duquel six personnes sont mortes, a été condamné, hier, par un tribunal de Sheffield, à 15 ans de prison ferme, la plus lourde peine infligée dans ce pays pour conduite en état d'ivresse. Peter Noble, 39 ans, avait jeté en juillet dernier son véhicule tout-terrain contre une voiture qui arrivait en sens inverse. Trois de ses amis avaient été tués ainsi que trois occupants de l'autre voiture. Noble s'était enfui des lieux de l'accident. Il n'avait appelé la police que plusieurs heures plus tard, une fois assuré que l'alcool dans son sang était éliminé. Il avait également déclaré à la police que le conducteur de sa voiture était un de ses amis morts dans l'accident. Au moment des faits, il se trouvait sous le coup d'un retrait de permis de quatre ans pour, déjà, conduite en état d'ivresse... (AFP)

ALLEMAGNE

Mère infanticide

■ Une Allemande de 26 ans a avoué avoir tué trois de ses bébés juste après leur naissance, a annoncé, hier, le Parquet d'Erfurt. Cette vendeuse de métier faisait déjà l'objet d'une information judiciaire pour les meurtres de deux nouveaux-nés, en 1994 et 1999, qu'elle avait déjà avoués, invoquant de « grandes tensions » dans son entourage. Elle affirme maintenant en avoir tué un troisième, en 1998. Le corps de ce bébé, que la mère dit avoir jeté dans une poubelle, n'a pas été retrouvé. La femme avait été interpellée en février. Elle avait été remise en liberté, ayant la charge de deux enfants, l'un âgé de six mois et l'autre de sept ans. Entendue une nouvelle fois après que des témoins eurent rapporté sa grossesse de 1998, elle a été placée, mardi soir, en détention préventive. (AFP)

RUSSIE

Sauver les hommes

■ Des démographes et des sociologues russes ont mis en garde, hier, contre la surmortalité masculine en Russie, liée à l'alcool et aux accidents. Evgueni Andreev, le chef du laboratoire d'étude de la mortalité du Centre de démographie de Moscou, a souligné lors d'une conférence de presse que le différentiel entre la mortalité masculine et féminine avait atteint des proportions « sans commune mesure avec celui des pays occidentaux ». L'espérance de vie des hommes russes est, selon les dernières statistiques, de 59 ans, contre 72 ans pour les femmes, et le fossé entre les deux ne cesse d'augmenter, selon lui. La Russie a perdu depuis 10 ans environ cinq millions d'hommes en âge de travailler. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Le boom hispanique

■ La population d'origine hispanique aux États-Unis a désormais pratiquement rattrapé en importance la minorité noire, un bouleversement démographique plus rapide que prévu et potentiellement lourd de conséquences sur les plans politique et culturel, estiment des experts. Le nombre d'Américains se décrivant comme étant d'origine hispanique lors du dernier recensement décennal réalisé l'an dernier s'est élevé à 35,3 millions, soit 12,5 % de la population totale et une augmentation de 60 % par rapport au recensement effectué en 1990. Entre-temps, la population noire est passée de 30 à 34,7 millions. Les démographes n'escomptaient pas un tel rattrapage avant 2003 ou 2006... (AFP)

27 étudiantes enfermées et brûlées vives au Nigeria

LAGOS (d'après AFP) — Vingt-sept collégiennes ont péri brûlées vives au centre du Nigeria dans l'incendie d'un dortoir où elles avaient été enfermées à clé pour les empêcher de rencontrer les garçons de l'établissement, selon des informations publiées, hier.

La police a confirmé la mort de 23 élèves, mais la presse a établi le bilan de la catastrophe à 27 morts et à des dizaines de blessées, dont cinq graves.

Le feu s'est déclenché vers 22h30 locales, lundi, dans le dortoir des filles de l'école secondaire publique de Bwal-Bwang-Gindiri, à 60 km au sud-est de la ville de Jos, la capitale de l'État du Plateau, selon la police.

Un journaliste qui s'est rendu sur place a déclaré que des corps et des dépouilles calcinées restaient visibles, hier, dans l'enceinte de l'établissement situé dans la municipalité de Mangu. Le dortoir a été réduit en cendres, a-t-il dit.

Hier, des dizaines de parents se sont rendus sur les lieux pour tenter d'identifier les corps, mais de nombreuses victimes n'étaient plus reconnaissables, a-t-il ajouté.

PANIQUE, BOUSCULADE

Une autre journaliste, Nora Amaka-Dike, a déclaré que le dortoir était fermé à clé de l'extérieur, sa porte condamnée par des barres de fer, lorsque le feu s'est déclenché dans une petite pièce proche de l'entrée.

Quelque 165 filles se trouvaient dans le dortoir au moment du drame. La directrice de l'école figure parmi les blessés qui sont soignés dans deux hôpitaux, l'ECWA Evangelical Hospital et le Jos University Teaching Hospital, a dit la journaliste Amaka-Dike.

Des villageois des alentours, alertés par les cris des victimes, ont réussi à casser les murs pour secourir certaines élèves, a-t-elle ajouté.

Une adolescente de 15 ans a raconté que lorsque les étudiantes se sont rendu compte qu'elles étaient prises au piège, des scènes de panique se sont produites, les filles se bousculant en criant avant que des villageois ne brisent les murs.

Effondrement à Madrid



Cet immeuble de cinq étages en cours de rénovation au centre de Madrid s'est effondré, hier, faisant au moins un mort et 10 blessés, selon les médias espagnols. Une demi-douzaine de camions de pompiers se sont rendus sur place et un hôpital de campagne a été installé, tandis que des brigades cynophiles étaient à la recherche de personnes peut-être bloquées sous les gravats. Au moins deux blessés se trouvent dans un état grave, a précisé Carmen Vizueca, une porte-parole municipale. Il semble que tous les blessés soient des passants. L'immeuble est situé dans le quartier d'Arguelles, non loin d'un grand magasin.

Jérusalem: omission de Sharon

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le nouveau premier ministre israélien Ariel Sharon qui a été investi, hier, par le Parlement, s'est dit prêt à négocier avec les Palestiniens s'ils renoncent à la violence, tout en faisant à propos de Jérusalem une omission troublante pouvant s'apparenter à une amorce d'ouverture.

Le chef de la droite israélienne, qui a aussi appelé la Syrie et le Liban à faire la paix avec l'État juif, a été investi par la Knesset à la tête d'un gouvernement d'union nationale comprenant huit partis allant de la gauche à l'extrême droite et s'appuyant sur une majorité de 73 députés sur 120.

Le nouveau gouvernement Sharon comprend, avec le PM, 26 ministres, dont les travaillistes Shimon Peres, aux Affaires étrangères, et Binyamin Ben Eliezer, à la Défense.

Sharon a tenu des propos qui ont soulevé de nombreuses questions à propos d'une question qui se trouve au cœur du conflit israélo-palestinien: le statut de Jérusalem.

S'écartant du texte écrit de son discours, Sharon a, en effet, déclaré que Jérusalem était et resterait « la capitale éternelle du peuple juif », omettant de dire qu'elle resterait « unifiée sous souveraineté israélienne ».

Or le texte écrit du discours mentionnait « Jérusalem, capitale unifiée et éternelle d'Israël, sous notre souveraineté », formule traditionnelle chère aux Israéliens, et surtout à la droite.

Dans le cadre d'un règlement permanent, les Palestiniens exigent la souveraineté sur la partie est (arabe) de la ville sainte, conquise et annexée en 1967 par l'État juif. L'omission paraissait donc significative.

Côté palestinien, on argue que Sharon doit mettre fin à « l'occupation des territoires palestiniens et à la colonisation » s'il veut la paix.



La fille d'un PM assassiné, Dalia Rabin, nommée vice-ministre de la Défense

Le Cube a fondu !

Technologie et design sont en parfaite harmonie avec le Power Mac G4 Cube d'Apple. Micro Logic a fait fondre son prix et vous l'offre présentement à seulement 1 969 \$. Maintenant, vous ne voudrez plus résister !

Power Mac G4 Cube PowerPC G4 à 450 MHz • Mémoire vive de 64 Mo • Disque rigide de 20 Go • Lecteur DVD-ROM • Ports USB et FireWire • Modem et Ethernet intégrés • Haut-parleurs Harman Kardon • Clavier étendu et souris

1 969 \$



Profitez de cette offre chez

Micro Logic

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
658 6624

Apple Revendeur agréé

Apple, le logo d'Apple, FireWire, Power Mac et PowerPC sont des marques de Apple Computer, Inc.

Campagne contre les mariages précoces

■ NATIONS UNIES (AP, AFP) — En Afrique noire et en Asie du Sud, de nombreuses filles mineures sont contraintes de se marier: elles doivent abandonner leurs études, se voient imposer des grossesses prématurées qui mettent leur vie en danger et finissent souvent dans la soumission domestique et sexuelle: tel est le constat dénoncé par l'UNICEF dans un rapport publié hier.

« Contraindre les enfants, en particulier les filles, à se marier en bas âge peut être dommageable physiquement et sur le plan émotionnel », a souligné Carol Bellamy, directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), dans un communiqué accompagnant ce rapport publié à la veille de la Journée internationale de la femme.

Ces mariages précoces ont non seulement de « profondes » conséquences intellectuelles, psychologiques et émotives, mais elles font payer un lourd tribut aux jeunes filles qui en sont victimes: les décès liés à des grossesses prématurées sont la pre-

mière cause de mortalité des adolescentes de 15 à 19 ans dans le monde.

Les adolescentes sont aussi plus sujettes que les femmes d'âge mûr aux maladies sexuellement transmissibles, notamment le sida. Or, un préjugé est répandu dans plusieurs de ces pays, selon lequel le fait de coucher avec une jeune fille vierge guérit du sida, ce qui fait augmenter dangereusement cette situation de vulnérabilité des jeunes filles, souligne le rapport.

C'est la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaire) qui détient la « palme » des mariages d'enfants avec les trois quarts (74%) des filles de 15 à 19 ans déjà mariées dans ce pays,

suivie du Niger (70%), de l'Afghanistan (54%), du Bangladesh (51%), du Honduras (30%) et de l'Irak (28%). Au Népal, même si l'âge moyen au premier mariage est de 19 ans, 40% des filles sont déjà mariées à leur quinzième anniversaire et même 7% à leur dixième anniversaire...

La pauvreté est l'une des principales assises du mariage d'enfants, ainsi que le souhait traditionnel de prémunir les filles de grossesses illégitimes, la domination du père dans les structures familiales et la volonté d'une aide économique grâce à ces mariages précoces.

Pour les auteurs du rapport, cette pratique est une violation des droits fondamentaux des jeunes gens — surtout des filles, mais aussi des garçons — qui en sont victimes: droit à la liberté personnelle et à la croissance, droit à la santé, droit à l'éducation. Les jeunes épouses sont souvent battues par leur mari, durant leur grossesse.

C'est sur ce terrain de l'éducation

que l'UNICEF suggère d'agir pour prévenir le mariage des enfants: Informer les parents et les jeunes parents de ses conséquences négatives, convaincre les parents de garder leurs filles à la maison (voie suivie avec succès par le Sri Lanka et l'État indien du Kerala), mais aussi, pour les filles déjà mariées, développer les conseils en matière d'abus, de grossesse et de planning familial. En effet, chaque année, 15 millions d'enfants naissent d'une mère âgée de 15 à 19 ans.

Dans les pays industrialisés, les femmes se marient rarement avant 18 ans (4% aux États-Unis et 1% en Allemagne), à l'exception de certains pays d'Europe de l'Est à l'économie fragile (Albanie ou Macédoine), ou dans les communautés tsiganes.

L'UNICEF voudrait convaincre les sociétés en général et les gouvernements en particulier de mettre un terme à ces pratiques, considérées « comme un obstacle majeur à l'accomplissement des droits humains ».

Six hold-up en 2 heures

MUNICH, Allemagne (AP) — Une femme de 33 ans est parvenue à commettre six attaques à main armée en deux heures dans des banques du centre de Munich (sud) et à s'enfuir avec un montant de 4600 \$ US.



La voleuse de Munich.

Plusieurs centaines de policiers ont écumé le centre-ville et ils retrouvent l'inconnue aux longs cheveux teints en rouge, dans un salon de coiffure.

À peine entrée dans une banque, elle menaçait la caissière avec une arme de poing argentée et lui lançait: « C'est une attaque. Par ici l'argent ». Le butin était ensuite recueilli dans un sac à main rouge laqué...



Parle, parle... jase, jase...
parle, parle... jase, jase... parle, parle...
jase, jase... parle, parle... jase, jase... parle, parle...
jase, jase... parle, parle... jase, jase... parle, parle... jase, jase...

Soirs et week-ends illimités

+

100 minutes de jour

+

en prime :

3 mois de temps d'antenne local illimité

=

35 \$ par mois*

0 \$

(après remise postale)**



NOKIA 5165i

Rendez-vous chez nos distributeurs participants, visitez le www.rogers.com/sans-fil ou composez le 1 800 IMAGINE.

* Offre applicable à toute nouvelle entente de deux ans seulement, pour les forfaits tout faits de 35 \$ ou plus par mois.
** Faites parvenir une preuve d'achat et vous recevrez un crédit sur la facture correspondant à un rabais de 75 \$, avec tout contrat de deux ans. Des frais d'accès au système s'appliqueront. Taxes applicables, interurbains et frais de déplacement en sus. Demandez tous les détails à votre représentant. Offre applicable jusqu'au 30 avril 2001. Appelez-nous au 1 866 228-8145 pour connaître les offres spéciales à nos abonnés.

© Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence.
© AT&T Corp. Utilisé sous licence.

ROGERS AT&T

COMMUNICATIONS SANS FIL

imagination sans fil

ROGERS AT&T

- QUÉBEC**
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000
Galerie de la Capitale
(418) 628-0888
Fleur de Lys
(418) 266-1333
- SAINT-FOY**
2095, boul. Jean-Talon Sud
Bureau 101
(418) 684-8884
- 3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423
Place Laurier
(418) 659-2132
- CHICOUTIMI**
1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535
Place du Royaume
(418) 690-3155
- ALMA**
241, av. du Pont Nord
(418) 662-9993
- LÉVIS**
50, route du Président-Kennedy
Local 114
(418) 835-8383
- LA BAIE**
285, boul. de la Grande-Baie Nord
(418) 544-2828
- VICTORIAVILLE**
495, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 758-8840

ROGERS AT&T
AGENT AUTORISÉ

- LAIBERTÉ ÉLECTRONIQUE**
1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328
- LE NATIONAL**
865, boul. Charest O.
Québec
(418) 686-6366
8752, boul. Lacroix
Saint-Georges-de-Beauce
(418) 227-7797
- 170, boul. Saint-Germain O.
Rimouski
(418) 722-0414
- 472, boul. Rochette
Beauport
(418) 455-5905
- RDS RADIO**
557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223
- COMMUNICATIONS SPECTROCOM**
99, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville
(819) 752-6935
- DSM ENRG.**
855, boul. Bégin
Saint-Anselme
(418) 885-9331
- INOVATEL**
3715, boul. Harvey
Jonquière
(418) 542-4996
- INFORMATIQUE MERCIER INC.**
4750, boul. Hamel
Québec
(418) 871-7022
- 1015, rue De Nemours
Charlesbourg
(418) 628-3330
- 2480, chemin Sainte-Foy
Local 25
Sainte-Foy
(418) 266-2133

RadioShack

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Le pouvoir des femmes

Quel que soit le nombre de femmes qui accèderont en ce 8 mars au Conseil des ministres, il s'en trouvera toujours pour déplorer que leur nombre ne soit pas proportionnel au poids des femmes dans la société. Leur accession à des postes clés sert toutefois mieux la cause des femmes que ne pourraient le faire les rares élues d'un parti féministe de gauche, condamné à l'opposition.

Déçue par la réception du gouvernement aux revendications de la Marche des femmes, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, **Françoise David**, évoque la possibilité de constituer un parti de gauche ouvert bien sûr à tous, mais dont le leadership serait assumé par des femmes. Espérons que l'objectif de M^{me} David est davantage de brasser la cage aux partis traditionnels et les pousser à définir un véritable projet de société juste, plutôt qu'un désir de se lancer dans une aventure qui ne matérialiserait pas plus vite les projets des femmes.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

L'idée, qui peut paraître séduisante aux Québécoises et aux Québécois désabusés des vieux partis, mènerait les femmes dans un ghetto et contribuerait bien peu à faire cheminer et concrétiser leurs revendications et celles de tous ceux qui croient à un partage plus équitable de la richesse et à une société moins violente.

Même avec la meilleure volonté du monde, on n'improvise pas un parti politique. Il faut des candidats pour porter sa bannière, des structures, de l'argent, bref des moyens pour se faire connaître des électeurs et se faire élire. Et un parti doit réussir à faire élire une douzaine de députés pour disposer des budgets afférents et de recherche alloués à un groupe parlementaire. Ce qui est loin d'être acquis à un parti féministe de gauche.

Que retireraient de plus les Québécoises à être représentées par une ou deux femmes assises sur les banquettes arrière? Vaut mieux que les femmes investissent les partis traditionnels, accèdent à la tête de ministères importants et imposent leurs vues à leurs collègues masculins. Et là encore, il ne suffit pas de porter une jupe pour posséder une âme de social-démocrate ni d'avoir une cravate au cou pour penser d'abord à sa carrière plutôt qu'au mieux-être de ses concitoyennes et concitoyens.

Des groupes de femmes sont déçues des femmes présentement au pouvoir. Comme si en étant de sexe féminin, celles-ci devaient obligatoirement se liquer aux groupes féministes, communautaires et syndicaux, sans tenir compte d'intérêts plus généraux. Il ne faut pas perdre de vue que la déception vise l'ensemble du Parti québécois dont on cherche souvent les défenseurs de la sociale-démocratie.

Il y a fort à parier cependant que la loi sur l'équité salariale, le réseau de garderies à 5\$ et la perception automatique des pensions alimentaires n'existeraient pas au Québec si des femmes n'avaient pas défendu ces dossiers dans leur députation et au Conseil des ministres, au sein du Parti québécois ou du Parti libéral du Québec. Des femmes et des hommes peuvent bien élaborer les meilleures idées dans leur salon, il faut un nombre suffisant d'élus pour les concrétiser en projets de loi et les faire adopter.

Faire miroiter la création d'un parti féministe de gauche pour défendre les intérêts des femmes, des enfants et des plus démunis mène au même cul-de-sac que la Marche des femmes au Québec. À part accroître la solidarité féminine, l'événement s'est traduit au Québec par de bien maigres gains: une augmentation de 0,10\$ du salaire minimum et 50 millions\$ à égrener d'ici 2003. De braves gens ont cru qu'en marchant dans la rue, les gouvernements répondraient automatiquement à leur liste de doléances. Il ne faut plus nourrir ce type d'illusions. L'énergie des femmes doit être canalisée vers la prise de contrôle des postes de pouvoir et utilisée pour talonner constamment les élus, hommes et femmes. Les femmes constituent la moitié de l'électorat, aucun parti politique ne peut l'ignorer.



CHRONIQUE POLITIQUE

Les deux chapeaux

Bernard Landry est venu à un cheveu de subir une humiliante rebuffade, au conseil national de Saint-Hyacinthe, en fin de semaine dernière.

Il ne faut surtout pas s'illusionner sur l'appui que les députés ont donné à la proposition de la direction du parti, qui veut attendre trois ans avant de décider s'il faut forcer les allophones à s'inscrire au cégep français.

C'est seulement pour éviter de ternir le couronnement du nouveau chef que les députés ont accepté de temporiser. Si le vote avait eu lieu il y a trois mois, ou dans trois mois, la ligne dure l'aurait facilement emporté.

Il est très inusité que l'exécutif du PQ affiche ses divisions, comme cela s'est produit samedi, quand trois des 11 membres se sont ouvertement dissociés de leurs collègues.

En réalité, si le gouvernement n'avait pas déployé les plus grands efforts de persuasion, la proportion aurait été l'inverse. Deux semaines avant le conseil national, seulement trois membres de l'exécutif, dont la vice-présidente Marie Malavoy, étaient favorables à un moratoire sur la question du cégep.

Comme l'a affirmé un des dissidents, Daniel-Mercier Gouin, candidat dans Jean-Talon à l'élection de 1998, les militants péquistes consultés lors de la tournée effectuée par l'exécutif au cours des dernières semaines étaient massivement en faveur d'étendre dès maintenant au cégep les règles d'admissibilité qui s'appliquent à l'école primaire et secondaire.

Pour rallier une majorité à l'exécutif, on a dû faire valoir avec une grande insistance que M. Landry se retrouverait dans une situation intenable si le PQ défendait officiellement cette position aux États généraux sur la langue.

En sa qualité de président de l'exécutif, il aurait eu l'obligation de signer le mémoire du PQ. Peu importent les recommandations qui contiendraient le rapport de la commission des États généraux, il aurait été très gênant d'avoir à



Michel David

MDavid@lesoleil.com

renier sa propre signature, quand viendrait le temps de prendre une décision à titre de premier ministre.

C'est très différent d'une simple résolution adoptée par le conseil national, dont il est toujours possible de se dissocier, quitte à créer quelques remous au sein du parti.

Bien sûr, le chef demeure le chef. Il ne peut pas être continuellement en porte-à-faux avec son parti, mais il n'est pas normal non plus que le premier ministre soit pris en otage.

Au congrès d'août 1993, Jacques Parizeau était vivement opposé à ce que les députés enchâssent dans le programme l'engagement d'abolir la loi 86, qui avait de nouveau autorisé l'affichage commercial bilingue.

Quand il a vu qu'il n'arriverait pas à les en dissuader, il n'a pas insisté. Comme le

Avec le Bloc, le PQ est le seul parti dont le chef est également le président

PQ était dans l'opposition, ça ne portait pas trop de conséquence, mais on peut se demander si M. Parizeau aurait été aussi tolérant s'il avait été au pouvoir.

Le débat sur les deux chapeaux n'est pas nouveau au PQ. Périodiquement, on s'interroge sur l'opportunité d'une modification aux statuts qui donnerait plus de latitude à la fois au gouvernement et au parti.

René Lévesque avait lui-même causé assez de problèmes à son chef, à l'époque où il était au Parti libéral, pour être

en mesure d'apprécier les avantages d'exercer un contrôle le plus étroit possible sur les orientations du parti.

Quand il a fondé le PQ, il ne s'est pas contenté de s'approprier les fonctions de chef et de président. Il a également décidé que son parti n'aurait pas de commission politique, ni de commission jeunesse, d'où peut naître la contestation.

L'épisode du rapport Allaire, qui a conduit le PLQ au bord du schisme au milieu des années 90, illustre parfaitement le risque de dérapage que présente une instance dont on a perdu le contrôle.

Les militants peuvent trouver avantageux la proximité que le cumul des fonctions impose au chef, mais elle les expose aussi à ce chantage quasi permanent qui a marqué le règne de Lucien Bouchard.

Il est évident qu'un chef ne peut pas faire abstraction des grandes orientations de son parti. Dans la gestion des affaires gouvernementales, un premier ministre a cependant droit à une certaine marge de manœuvre.

On peut trouver irréaliste l'entêtement des militants péquistes à tenir un référendum sur la souveraineté et rien d'autre, mais ils en ont parfaitement le droit. M. Bouchard n'y croyait plus, il devait donc partir.

Si Bernard Landry en arrive un jour ou l'autre à la même conclusion, il devra convaincre son parti d'emprunter une autre voie ou démissionner à son tour.

En revanche, on ne peut pas lui demander d'endosser malgré lui une modification à la Charte de la langue française qu'il estime contraire à l'intérêt public.

Les militants ne devraient pas avoir à s'autocensurer pour autant. Les heurts sont inévitables, mais il n'est pas normal que le moindre débat soit perçu comme une contestation de l'autorité du chef.

Avec le Bloc québécois, le PQ est le seul parti dont le chef est également le président. Que ce soit au PLQ, à l'ADQ, au PLC ou au PC, les deux fonctions sont clairement dissociées et personne n'a l'air de s'en porter plus mal.

Bienvenue aux cagouleurs

Que ne plaide-t-on pas au nom des Chartes des droits et libertés? Le débat engendré par l'ajout de règlements à la Ville de Sainte-Foy interdisant le port de masques ou de cagoules par des manifestants est le dernier exemple de dérive dans le recours à des chartes devant initialement garantir les libertés fondamentales au pays. Le port d'un masque à gaz par un manifestant entraîné en vue de résister à son éventuelle arrestation est ramené au même niveau qu'une anodine mascarade de l'Halloween.



J. Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

ACTUALITÉ COMMENTÉE

Sainte-Foy a aussi été amenée à retirer une disposition pour bannir la possession d'un objet ou d'un appareil susceptible d'incommoder ou de bles-

ser une personne lors d'un attroupement ou d'endommager un bien. Une pancarte montée sur un 2"x4" à un bien meilleur effet d'information que celle brandie au bout d'une baguette, c'est bien connu de tous les piqueurs!

Les mêmes champions des droits et libertés se scandaliseront par contre de l'érection de barrières pour tenir les manifestants à distance. Ou que les policiers sentent le besoin de se déguiser en Robocops, avec casques, visières, plastrons et boucliers, avant de leur faire face dans la rue.

La possibilité de manifester pacifiquement en faveur ou contre une décision est une liberté politique précieuse en démocratie. À la veille du Som-

met des Amériques, des groupes se préparent toutefois à des affrontements violents, d'une part par l'initiation à des techniques de provocation et de résistance, d'autre part par des dénonciations intempestives des précautions prises par les responsables de la sécurité et la contestation de règlements qui ne restreignent pourtant pas du tout l'expression pacifique d'un désaccord.

Quelles sont les intentions derrière le port d'un masque ou d'une cagoule lors d'une manifestation? Elles semblent assez évidentes. Se rendre invulnérable aux gaz utilisés par les policiers lorsque totalement débordés, ils doivent disperser une foule qui a sombré dans l'émeute. Rendre difficile sinon impossible son identification formelle par des policiers, en vue d'accusations consécutives à des actes illégaux. Le

même motif qui anime un braqueur de banque. Le même qui scandalisait lorsque des Warriors masqués faisaient face aux policiers, soldats... et ministres, à Oka.

Un militant pour la justice sociale comme le président de la FTQ, Henri Massé, un démocrate, a marché à Seattle. Il n'était pas masqué et n'en sentait pas la nécessité.

Plusieurs casseurs par contre l'étaient. Il ne viendrait jamais à l'esprit d'un opposant à la mondialisation débridée des marchés, sincère, bien articulé et pacifiste de porter une cagoule pour manifester. Pas plus qu'à un honnête citoyen de transformer sa résidence en bunker. Les motsards par contre réclament le droit de s'abriter dans des forteresses.

Voilà comment des Chartes des droits et libertés servent maintenant

à mieux préparer la violence ou à prémunir des casseurs, en vue de violations planifiées des lois. La vieille Ville de Québec s'abrite sous un règlement anticagoules adopté avant même la signature de la Constitution de 1867. Il sera plus compliqué à défaire. Mais à Sainte-Foy, l'ex-dame de fer, Andrée Boucher, pressée d'être acceptée dans les cercles des bien-pensants qui auront leur poids en novembre prochain, a vite reculé.

Madame prend le beau risque des libertés civiles, dit-elle. Elle était moins préoccupée de la liberté d'expression lorsqu'elle empêchait les marchands qui paient des taxes à son administration, de s'afficher le long des artères commerciales. Elle était prête à s'adresser à la Cour suprême pour faire prévaloir ses critères personnels d'esthétique sur les Chartes des droits.

COFFRE-FORT TANGUAY

Faites valider votre combinaison!

On vous offre un magot de

850\$
en certificats-cadeaux!

Profitez de cette offre en recueillant 4 certificats-cadeaux de 50\$ échangeables dans l'un de nos départements. 1 de 100\$ applicable sur un mobilier de chambre à coucher, 1 de 250\$ applicable à l'achat d'un matelas de marque Somnax et 2 de 150\$ applicables sur un lit électrique de marque Somnax ou d'un mobilier de salon 4 sièges et plus de marque Elran ou Relaxon.

500 mini-chaînes
JVC à gagner!

24 versements ou payez dans 1 an sans frais



GE
18 pi cu Tablettes de verre

Courant: 849⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
799⁹⁵
24 versements: 33,33

Réfrigérateur (255244)
• Tablettes de verre ajustables antidébordement
• Bacs à légumes et à fruits transparents à humidité contrôlée • Balconnets ajustables dans la porte

Courant: 649⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
599⁹⁵
24 versements: 24,99

Cuisinière (245872)
• Cuisinière 30 po
• Minuterie électronique
• Élément du four «Super Broil»
• Cuisson différée
• Surface de cuisson relevable et éclairée



Whirlpool

Courant: 679⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
629⁹⁵
24 versements: 26,25

Réfrigérateur (258878)
• 17 pi cu • 2 tablettes ajustables
• Légumier transparent • Bacs à légumes et à viande

Courant: 539⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
489⁹⁵
24 versements: 20,41

Cuisinière (238816)
• Cuisinière 30 po
• Dossieret en verre
• Porte en verre
• Surface relevable
• Une prise de courant

DEMANDEZ-LE
Plan de protection TANGUAY

FRIGIDAIRE



18 pi cu

Courant: 749⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
699⁹⁵
24 versements: 29,16

Réfrigérateur (234072)
• 18 pi cu • Tablette pleine largeur
• 2 demi-tablettes ajustables
• Balconnets ajustables dans la porte
• Bacs à viande, à fruits et à légumes

Courant: 599⁹⁵
Rabais COFFRE-FORT: 50⁹⁵
549⁹⁵
24 versements: 22,91

Cuisinière (249564)
• Cuisinière 30 po
• Four à nettoyage facile
• Fluorescent dans la tête
• Surface de cuisson relevable
• Horloge électronique



MEILLEUR PRIX GARANTI MEILLEUR SERVICE

LAVE-VAISSELLE (189545)
• 5 cycles
• 3 niveaux de lavage
• Silencieux
• Lavage différé
• Filtre autonettoyant
• 6 boutons-poussoirs

Courant: 489⁹⁵
469⁹⁵
24 versements: 19,58

COMMENCEZ À PAYER EN SEPTEMBRE 2001**

A MEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE



SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

- | | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|--|--|
| LÉVIS 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511 | BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282 | LES SAULES 4875, boul. de l'Ornière 1 800 563-4411 (418) 871-4411 | TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Recollets 1 800 465-2200 (819) 373-1111 | POINTE-AU-PÈRE 822, boul. Sainte-Anne Route 132, Comté de Rimouski 1 800 463-4411 (418) 725-4411 | CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411 | RIVIÈRE-DU-LOUP 245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 (418) 867-4711 | SAINT-GEORGES DE BEAUCE 8955, boul. Lacroix 1 877 295-4411 (418) 226-4411 |
|--|--|--|---|--|--|--|--|

**Validez votre combinaison en magasin entre le 17 février 2001 et le 25 mars 2001. Achat requis. Règlements disponibles en magasin. ** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.